



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION



Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail au Burkina Faso (RASAMT-2023)

Réalisé avec l'appui financier du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des
Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO)



Octobre 2024

Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques	v
Liste des annexes.....	v
Sigles et abréviations	vi
Résumé	1
Introduction	3
I. DEFINITION DES CONCEPTS	5
1.1. Concepts liés à l'emploi	5
1.2. Concepts liés à l'éducation et à la formation	6
1.3. Concepts liés à la protection sociale	6
1.4. Concepts liés aux mouvements de populations	8
II. SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE, SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE.....	9
2.1. Situation économique	9
2.2. Situation financière	11
2.3. Situation démographique.....	12
2.4. Education et formation professionnelle	16
III. MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA FASO	32
3.1. Situation de l'emploi.....	32
3.2. Qualité de l'emploi	41
3.3. Situation du Chômage	43
3.4. Intermédiation	48
IV. SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS	54
4.1.Immatriculation des assujettis.....	54
4.2.Cotisations sociales	55
4.3.Prestations	56
V. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL	58
5.1. Contrôle de l'application de la législation du travail.....	58
5.2. Santé et sécurité au travail	59
5.3. Règlement des conflits	59
VI. MOUVEMENTS DE POPULATIONS.....	66
6.1. Statut migratoire	66
6.2. Migration interne	66
6.3. Migrations internationales.....	67
6.4. Migration des jeunes.....	68
Conclusion	69
Bibliographie	70
ANNEXE	72

Liste des tableaux

Tableau 1 : Croissance du PIB réel, des secteurs d'activités, de la consommation des ménages et de l'investissement (%).....	9
Tableau 2 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %).....	10
Tableau 4 : Evolution de la balance des paiements de 2021 à 2022 (en milliards F CFA) (résumé) ...	11
Tableau 5 : Evolution de quelques ratios caractéristiques.....	12
Tableau 6 : Projections démographiques de 2021 à 2023 selon le groupe d'âge.....	13
Tableau 7 : Evolution de la couverture éducative.....	17
Tableau 8 : Quelques indicateurs de d'accès et/ou de participation.....	18
Tableau 9 : Répartition des étudiants par cycle d'étude.....	20
Tableau 10 : Evolution du nombre de candidats admis selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe.....	20
Tableau 11 : Evolution du taux de succès (%) selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe.....	21
Tableau 12 : Evolution du nombre d'apprenants de l'EFTP par section et selon le sexe.....	22
Tableau 13 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle de l'EFTP par section selon le sexe.....	22
Tableau 14 : Evolution du nombre d'apprenants dans les métiers (CEBNF, AFID, CBN2-jeunes, ...) ..	23
Tableau 20 : Évolution de l'effectif des sortants des centres publics de formation professionnelle selon le type et le sexe.....	23
Tableau 16 : Évolution de l'effectif des sortants des centres publics de formation professionnelle selon la région, le mode et le sexe.....	24
Tableau 15 : Taux d'admission au titre de qualification professionnelle par année et par sexe (en %).....	25
Tableau 16 : Taux d'admission par année, le titre de qualification et la région (en %).....	26
Tableau 17 : Taux d'admission au CQP selon la filière et l'année (en %).....	26
Tableau 18 : Taux d'admission au BQP selon la filière et l'année (en %).....	27
Tableau 19 : Taux d'admission au BPT selon la filière et l'année (en %).....	28
Tableau 19 : Taux d'admission au BPTS de la filière maintenance industrielle.....	29
Tableau 20 : Taux d'insertion des sortants des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du MSJE (%).....	31
Tableau 21 : Revenu moyen des insérés selon le sexe.....	31
Tableau 22 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation.....	32
Tableau 23 : Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre.....	32
Tableau 24 : Répartition de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région.....	33
Tableau 25 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2018 ..	34
Tableau 26 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon le sexe.....	34
Tableau 27 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe.....	35
Tableau 28 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région.....	35
Tableau 29 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon la situation d'occupation.....	36
Tableau 30 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région.....	37
Tableau 31 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence.....	38
Tableau 32 : Répartition (%) de la population hors de la main d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe.....	39
Tableau 33 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par région et niveau d'instruction ..	40
Tableau 34 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation et le sexe.....	40
Tableau 35 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe.....	41
Tableau 36 : Taux d'emplois vulnérables.....	41
Tableau 37 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité.....	42
Tableau 38 : Taux de salaires inférieurs au SMIG et taux de bas salaires dans les Unités de production informelles (UPI).....	42
Tableau 39 : Taux de salarisation dans les unités de production informelles (UPI).....	43

Tableau 40 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon la région et le milieu de résidence	44
Tableau 41 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction.....	45
Tableau 42 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe en 2019	46
Tableau 43 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région ...	46
Tableau 44 : Répartition de la population au chômage par diplôme selon la région	47
Tableau 45 : Répartition (%) de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région.....	47
Tableau 46 : Demandes d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation et le sexe	49
Tableau 47 : Demandes d'emplois enregistrées selon la région	50
Tableau 48 : Demandes d'emplois enregistrées selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction	50
Tableau 49 : Offres d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation la région et le type de contrat.....	51
Tableau 50 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation	52
Tableau 51: Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé.....	52
Tableau 52 : Evolution du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités	53
Tableau 53 : Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS par sexe	54
Tableau 54 : Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS au 31 décembre 2023 par groupe d'âge et par sexe	54
Tableau 55 : Evolution des déclarants par régime à la CNSS	55
Tableau 56 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés par domaine d'activités	55
Tableau 57 : Évolution des bénéficiaires de pension selon le type.....	56
Tableau 58 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires d'allocations familiales selon leur nature	56
Tableau 59 : Évolution des rentes à la CNSS selon leur nature	57
Tableau 60 : Evolution de contrôle d'établissement, d'observations formulés, de mise en demeure et de PV	58
Tableau 61 : Evolution du nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection du travail	58
Tableau 62 : Evolution des lésions professionnelles enregistrées à la CNSS selon le type de sinistre et le sexe	59
Tableau 63 : Evolution du nombre de conflits individuels selon la branche d'activité.....	60
Tableau 64 : Répartition du nombre de conflits individuels selon l'issue du règlement en 2022.....	60
Tableau 65 : Répartition des conflits individuels par région en 2022.....	61
Tableau 66 : Evolution du nombre litige par point de litige	61
Tableau 67 : Evolution du nombre de conflits collectifs par branches d'activité	62
Tableau 68 : Evolution du nombre de conflits collectifs enregistrés par région	63
Tableau 69 : Répartition des conflits collectifs par région et type de règlement en 2021.....	63
Tableau 70 : Répartition par motifs des conflits collectifs de travail enregistrés par les DRTPS et la DGT au 31 décembre.....	64
Tableau 71 : Evolution du nombre de grève et lock-out.....	64
Tableau 72 : Accords de convention collective	65
Tableau 75 : Statut migratoire des résidents par sexe.....	66
Tableau 76 : Répartition des différents types de migrants internes selon le sexe	66
Tableau 77 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe.....	67
Tableau 78 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe.....	67
Tableau 79 : Migration des jeunes selon les caractéristiques sociodémographiques	68

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso.....	10
Graphique 2 : Pyramide des âges de la population selon les projections démographiques en 2023 ..	12
Graphique 3 : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050	15
Graphique 4 : Evolution du dividende démographique (taux de croissance du RSE) entre 1950 et 2050	15
Graphique 5 : Evolution (en %) des effectifs de l'EFTP au post-primaire et au secondaire	17
Graphique 4 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études en 2023	19
Graphique 7 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon le type de diplôme et le domaine	19
Graphique 8 : Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés	30
Graphique 9 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques	36
Graphique 10 : Répartition de la population résidente en âge de travailler selon la situation d'occupation	39
Graphique 11 : Taux d'emploi vulnérable selon le niveau d'instruction et la tranche d'Age des 15 ans et plus	41
Graphique 12 : Répartition des attestations de chômage délivrées par sexe.....	48
Graphique 13 : Evolution du nombre d'agréments délivrés aux bureaux privés de placement et d'entreprise de travail temporaire	49
Graphique 14 : Répartition des bénéficiaires d'attestations de travail délivrées par les DRTPS	53
Graphique 15 : Evolution des cotisations encaissées et recouvrés (en millions de FCFA)	56
Graphique 16 : Evolution des risques professionnels enregistrés	57
Graphique 17 : Evolution du nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS.....	59

Liste des annexes

Annexe 1: Quelques indicateurs sur l'emploi	ii
Annexe 2: Évolution de la part des branches dans les secteurs de l'économie	iii
Annexe 3 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso	iii
Annexe 4 : Répartition des attestations de chômage par DRTPS et par sexe	iv
Annexe 5 : Répartition des attestations de travail par DRTPS et par sexe	iv
Annexe 6 : Répartition des inscrits par titre, l'année et le sexe	iv
Annexe 7 : Répartition des admis par titre, l'année et le sexe	v
Annexe 8 : Répartition des inscrits présents et des admis au CQP selon la région et l'année	v
Annexe 9 : Répartition des inscrits présents et des admis au BQP selon la région et l'année	v
Annexe 10 : Répartition des inscrits présents et des admis au BPT selon la région et l'année	vi
Annexe 11 : Répartition des inscrits et des admis au BPTS selon la filière et l'année	vi
Annexe 12 : Répartition des étudiants par domaine d'études de la CITE 2011 et selon le sexe	vi
Annexe 13 : Evolution du nombre d'apprenants de l'Enseignement et la formation technique et professionnelle par section, cycle et selon le sexe	vii
Annexe 14 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle d'enseignement et de formation technique et professionnelle par section, cycle selon le sexe.....	viii
Annexe 14 : Liste des filières et spécialités existantes en EFTP	ix

Sigles et abréviations

ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
AFID	: Alphabétisation Formation Intensive pour le Développement
BAC	: Baccalauréat
BEP	: Brevet d'Etude Professionnelle
BIT	: Bureau International du Travail
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé
BQP	: Brevet de Qualification Professionnelle
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CBN2-jeunes	Centre Banna Nuara pour jeunes
CDD	: Contrat à Durée Déterminée
CDI	: Contrat à Durée Indéterminée
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CIST	: Commission Internationale des Statisticiens du Travail
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
DGPE	: Direction Générale de la Promotion de l'Emploi
DGT	: Direction Générale du Travail
DRTPS	: Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et professionnels
ENESI	: Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FBCF	: Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MFPTPS	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
MSJE	: Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PDI	: Personne Déplacée Interne
PIB	: Produit Intérieur Brut
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SP-CNC	: Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification

Résumé

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) a été élaboré dans le but de suivre un certain nombre d'indicateurs sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Burkina Faso. Ce rapport est une analyse des données administratives collectées auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail. Les données collectées concernent la période 2020 à 2023. Il renseigne un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Burkina Faso.

L'activité économique sur la période 2020-2023 s'est déroulée dans un contexte international, sous-régional et national particulièrement difficiles. Le contexte international est marqué par une série de crise (la crise russo-ukrainienne (2022), la crise Israélo-Palestinienne...), des tensions géostratégiques au niveau sous régional, la résurgence de nouvelles variantes de la COVID-19 et le durcissement des conditions financières mondiales. En 2023, il est enregistré une reprise de la dynamique de l'activité économique avec une accélération de son rythme de croissance du PIB (+3,6%) par rapport à 2022 (+1,8%). Cette croissance est tirée par l'ensemble des secteurs. En effet, le secteur tertiaire varie de 6,3%, le secondaire de 2,0% et le primaire de 1,3%. Le taux d'inflation décélère fortement et ressort en moyenne annuelle à 0,7% à fin décembre 2023 contre 14,1% à fin décembre 2022.

La population du Burkina Faso en 2023 est estimée 22 734 953 habitants, soit une augmentation de 2 229 798 habitants par rapport à 2019. La pyramide des âges de cette population de 2023 montre une répartition selon le sexe et par groupe d'âge, qui est légèrement dominée par les hommes dans les groupes d'âges inférieurs à 15 ans. Cette jeunesse constitue un défi majeur pour les autorités du pays en ce sens qu'elles doivent créer des opportunités d'emplois suffisantes et de qualité pour occuper ces bras valides. Le RSE qui représente le nombre de travailleurs effectifs par consommateur effectif est estimé à 42,17% en 2018.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, les effectifs scolarisés au niveau du primaire ont diminué de 10,7% par rapport à l'année précédente (2021/2022), et de manière constante, de 3,2% en moyenne annuelle au cours des cinq dernières années. Entre 2018/2019 et 2022/2023, le taux brut de scolarisation a diminué, passant de 88,8% à 74,4%.

Au niveau du post-primaire, l'année scolaire 2022/2023 a enregistré une baisse de 6,5% des effectifs scolarisés par rapport à l'année précédente.

Au niveau du secondaire, les effectifs en 2022/2023 ont diminué de 1,1% par rapport à l'année précédente. La proportion des élèves inscrits en EFTP a atteint 15,1% en 2022/2023, confirmant une tendance à la hausse depuis 2018/2019.

En ce qui concerne l'accès à la formation professionnelle, en 2022/2023, l'effectif des apprenants des CEBNF (Formation des adolescents aux métiers) toutes filières confondues étaient de 6 433 dont 62,0% de filles. Cet effectif s'est accru de 0,2% par rapport à l'année précédente. En 2023, l'effectif des inscrits pour les examens de certification professionnelle est de 11 863, soit 9 471 pour le CQP, 1 564 pour le BQP, 708 pour le BPT et 120 pour le BPTS.

S'agissant de l'insertion professionnelle, les études réalisées par l'ONEF sur les sortants des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du MSJE donnent un taux d'insertion

global de 59,2% (dont 61,3% pour les hommes et 50,0% pour les femmes) pour les sortants de 2019 et 48,7% (dont 81,6% d'hommes et 18,4% de femmes) pour la cohorte de 2020.

Concernant le marché de travail, en 2019, la population en âge de travailler était de 9 955 076 individus représentant 54,7% de la population globale dont 53,6% de femmes. Au sein de cette composante, 42,9% de personnes sont occupées contre 53,8% hors de la main-d'œuvre et 3,3% de chômeurs. En 2018, la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre était de 35,6% (ERI-ESI, 2018). Les femmes sont les plus touchées (41,9%) comparativement aux hommes (35,6%). Le taux de chômage au niveau national est de 7,1%. Les régions du Sahel, du Nord et du Centre enregistrent les taux de chômage les plus élevés. Le taux d'emplois vulnérables est de 72,5% au niveau national (ERI-ESI, 2018). Selon le genre, la vulnérabilité de l'emploi touche plus les femmes (84%) que les hommes (63%).

En 2023, il ressort que 23 agréments ont été délivrés à des bureaux privés de placement et d'entreprises de travail temporaire. Ce nombre a connu une baisse par rapport à 2022.

Au cours de l'année 2023, plus de 17 000 demandeurs d'emplois ont été enregistrés par l'ANPE dont 44% proviennent des femmes. Concernant les offres d'emplois, l'ANPE a enregistré 646 offres d'emploi. Aussi, l'ONEF a enregistré en 2023, au total 6 048 offres d'emplois.

De 2020 à 2023, le nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS a connu une hausse continue passant de 482 529 en 2020 à 586 639 en 2023, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 7%. Aussi, les cotisations sociales ont connu une hausse de 8% en 2022 passant de 120,648 milliards de Franc CFA en 2021 à 131,147 milliards en 2022.

Concernant l'application de la législation du travail, de 2020 à 2022, les services d'inspection du travail ont visé et enregistré 7 903 contrats de travail. Le nombre de Contrats de travail visés est passé de 3 343 en 2021 à 1 825 en 2022 soit une baisse de 45,4%. Les services d'inspection ont contribué à la mise en place de 149 comités de sécurité et santé au travail entre 2020 et 2022. En 2022, au total 50 comités de sécurité et santé au travail ont été enregistrés, soit une baisse de 25,4% par rapport à 2021.

S'agissant des mouvements des populations, le phénomène de la migration touche toutes les couches de la population burkinabè en particulier la frange jeune de cette population. Dans l'ensemble, 1 579 657 jeunes de 15 à 35 ans ont migré en 2019, dont 56,1% de filles. Mais la migration internationale concerne plus les jeunes garçons (52,9%) que les filles.

Introduction

➤ Justification

Au Burkina Faso, l'information statistique qui s'est consolidée progressivement depuis quelques années, est devenue, de nos jours, l'instrument privilégié d'éclairage de la politique économique de l'État.

L'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) dont la mission principale est de collecter, traiter, analyser et diffuser des informations fiables sur le marché du travail, capitalise une expérience dans le domaine de la production d'informations statistiques sur l'emploi et la formation. Il mène des études et des recherches afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations utiles et régulièrement actualisées sur le marché du travail. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie et le système de formation.

En vue de satisfaire à la demande de plus en plus croissante des utilisateurs d'information statistique et face aux problématiques liées à l'emploi, le Burkina Faso à l'instar d'autres pays, met en place, à travers l'ONEF, un dispositif permanent pour produire régulièrement des données fiables sur le marché du travail.

C'est dans ce contexte qu'est proposée l'élaboration du présent Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASAMT-2023). Le RASAMT est une analyse des données administratives collectées auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Les données collectées dans le cadre de cette étude couvrent la période de 2020 à 2023, soit quatre ans. Il permet donc de renseigner certains indicateurs non obtenus à partir des données d'enquêtes. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des utilisateurs de données (décideurs politiques, partenaires publics et privés, chercheurs, particuliers, etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs en lien avec le marché du travail.

Ce rapport renseigne donc un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Burkina Faso. Il peut permettre de déceler les perturbations et de prendre des décisions d'orientation.

Ainsi, la prise en compte des données sur le marché du travail par les décideurs nécessite des dispositifs statistiques de qualité.

C'est pourquoi, l'ONEF s'est engagé à faire le suivi de certains indicateurs sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Burkina Faso.

Le présent rapport s'articule autour de six (6) principaux points à savoir (i) la définition des principaux concepts utilisés, (ii) la situation économique, financière, sociale et démographique, (iii) le marché du travail au Burkina Faso, (iv) la sécurité sociale des travailleurs, (v) les relations professionnelles et le dialogue social et (vi) les mouvements de populations.

➤ Objectifs

L'objectif général du rapport d'analyse situationnelle est d'établir la situation du marché du travail à partir des données administratives c'est-à-dire des données d'enquêtes couvrant la période 2020-2023.

De manière spécifique cette étude vise à :

- collecter les données administratives auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail;
- analyser les principaux indicateurs macro-économiques;
- analyser les principaux indicateurs relatifs aux données d'enquêtes sur l'emploi ;
- analyser les principaux indicateurs relatifs à l'éducation (enseignement secondaire, technique et professionnel, enseignement supérieur, formation professionnelle) ;
- analyser les indicateurs sur le dialogue social, la protection sociale et les mouvements de populations ;
- faire une analyse comparative des indicateurs de 2020 à 2023 ;

➤ Méthodologie

Afin de disposer des données fiables pour l'élaboration du présent rapport, l'ONEF a procédé à la collecte des informations dans les structures productrices de données sur le marché du travail. Ces données proviennent des rapports d'études et/ou d'activités de ces structures et couvrent la période 2020-2023.

Cette deuxième édition du RASAMT a nécessité ainsi l'expertise des structures suivantes :

- La Direction générale du travail ;
- L'Institut national de la statistique et de la démographie ;
- La Direction générale de l'économie et de la planification ;
- La Caisse nationale de la sécurité sociale ;
- L'Agence nationale pour l'emploi ;
- La Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MENAPLN ;
- La Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MSJE ;

Conformément aux objectifs du rapport, les données collectées auprès des structures ont ensuite été traitées pour produire les tableaux et graphiques ici présentés. La collecte des données a été complétée par la revue documentaire en vue de disposer d'informations nécessaires pour l'élaboration du présent rapport.

Suivant un plan d'analyse élaboré et validé par l'équipe technique, l'équipe de rédaction composée de l'ONEF et des structures productrices des données sur le marché du travail a procédé à la rédaction du présent document (liste des membres de l'équipe de rédaction jointe en annexe).

I. DEFINITION DES CONCEPTS

1.1. Concepts liés à l'emploi

Emploi : est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Emploi informel¹ : Sont considérés ayant des emplois informels selon, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

Population dans l'emploi : La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

Population en âge de travailler : dans le cadre de cette étude, la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

Main-d'œuvre : Le concept de main-d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. C'est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage).

Population hors de la main d'œuvre : Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, ou d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et de ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

Population au chômage : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes, âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

Taux de chômage : C'est la proportion en pourcentage de la population de main-d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi. Le taux de chômage reflète le degré d'incapacité d'une économie de fournir un emploi à sa main-d'œuvre. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

¹ Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{Main - d ' oeuvre}} \times 100$$

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle : Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut, dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (« demandeurs d'emploi non disponibles ») ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (« les demandeurs potentiels disponibles »).

La mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre : C'est le rapport entre les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, les personnes au chômage et la main-d'œuvre potentielle sur la main-d'œuvre élargie.

1.2. Concepts liés à l'éducation et à la formation

Alphabétisation : Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ». L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

Taux d'alphabétisation : Pourcentage de la population de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire.

Taux brut de scolarisation (TBS) : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. On a ainsi des taux bruts de scolarisation au primaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur.

Taux d'achèvement : Proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné.

Taux de transition : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente. On calcule le taux de transition du primaire au post-primaire, le taux de transition du post-primaire au secondaire et le taux de transition du secondaire au supérieur.

1.3. Concepts liés à la protection sociale

Immatriculation : C'est une opération d'identification et d'enregistrement des employeurs et travailleurs dans le fichier de la CNSS. Elle se traduit par l'attribution d'un numéro. Pour pouvoir bénéficier des différentes prestations de sécurité sociale, le travailleur doit être immatriculé.

Personne assujettie² : sont assujettis au régime de sécurité sociale tous les travailleurs soumis aux dispositions du code du travail sans aucune distinction notamment de race, de nationalité, de sexe et d'origine sociale, lorsqu'ils sont occupés en ordre principal, sur le territoire national pour le compte d'un ou plusieurs employeurs, nonobstant la nature, la forme, la validité du contrat ; la nature et le montant de la rémunération. Y sont également assujettis, les salariés de l'Etat et des autres personnes morales de droit public qui ne bénéficient pas, en vertu des dispositions légales ou réglementaires, d'un régime particulier et obligatoire de sécurité sociale.

Accident de travail : est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs. Est également considéré comme accident du travail, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet aller et retour et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi :

- entre sa résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu de travail ;
- entre le lieu de travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière générale, le lieu où il prend habituellement ses repas ou perçoit sa rémunération ;
- pendant les voyages et mission dûment autorisés par l'employeur

Contrat de travail : Convention, conclue par écrit ou non, par laquelle une personne physique (le salarié) s'engage à mettre son activité professionnelle sous la subordination d'une personne physique ou morale (l'employeur) qui s'engage à lui assurer en contrepartie une rémunération.

Attestation de travail : Document délivré par l'employeur au travailleur au cours de l'exécution du contrat de travail pour attester que ce dernier est effectivement employé dans son entreprise.

Grève : Cessation concertée et collective de travail dans le but d'appuyer une revendication professionnelle et d'assurer la défense des intérêts matériels ou moraux des travailleurs

Lock-out : Décision par laquelle un employeur interdit aux salariés l'accès de l'entreprise à l'occasion d'un conflit collectif de travail.

Accords collectifs d'établissement : Les accords collectifs d'établissement sont des accords conclus entre, d'une part, un employeur ou un groupement d'employeurs, et, d'autre part, des organisations **syndicales** des travailleurs présentes dans l'établissement ou les établissements intéressés

Mise en demeure : Injonction, assortie ou non d'un délai d'exécution, adressée par l'inspecteur du travail à l'employeur, en vue de remédier à une infraction à la législation du travail constatée dans son établissement.

² la loi N°004-2021/AN du 06 avril 2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés

La rente : en cas d'incapacité permanente dûment constatée par le médecin désigné ou agréé par l'établissement de prévoyance sociale chargé de gérer le régime institué par la loi N°004-2021/AN, la victime a droit à :

- une rente d'incapacité permanente, lorsque le degré de son incapacité est au moins égal à quinze pour cent ;
- une allocation d'incapacité versée en une seule fois, lorsque le degré de son incapacité est inférieur à quinze pour cent.

1.4. Concepts liés aux mouvements de populations

Migrant³ : Un migrant est une personne qui remplit l'une des conditions suivantes :

- vit dans une commune où elle n'est pas née (migrant durée-de-vie) ;
- réside dans une autre commune que celle où elle résidait il y a un an (migrant récent) ;
- réside dans une commune autre que celle où elle résidait en 2006 (migrant intercensitaire) ;
- a résidé à l'étranger (immigrant international).

Par opposition, un non migrant est une personne qui :

- vit dans une commune où elle est née ;
- vit dans la même commune où elle vivait en 2006 ;
- vit dans la même commune où il vivait un an avant le recensement ;
- n'a jamais résidé à l'étranger.

Emigration⁴ : Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger au cours des douze derniers mois.

Personne déplacée interne⁵ : Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

³ Définition tirée du RGPH 2019

⁴ RGPH 2019

⁵ SP-CONASUR

II. SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE, SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE

Cette partie traite du contexte global dans lequel se trouve le marché du travail au Burkina Faso. L'accent est mis principalement sur l'analyse des indicateurs macroéconomiques et sociodémographiques, afin d'identifier les perturbations qui pèsent sur le marché du travail mais aussi les opportunités qui s'y présentent.

2.1. Situation économique

L'activité économique sur la période 2020-2023 s'est déroulée dans un contexte international, sous-régional et national particulièrement difficiles. Le contexte international est marqué par une série de crise (la crise russo-ukrainienne (2022), la crise Israélo-Palestinienne...), des tensions géostratégiques au niveau sous régional, la résurgence de nouvelles variantes de la COVID-19 et le durcissement des conditions financières mondiales. Au niveau interne, l'environnement a été caractérisé par la persistance des attaques terroristes entraînant des déplacements internes de populations, l'avènement de transitions politiques (2022) et des tensions inflationnistes (2022) sur les produits de grande consommation.

Malgré ce contexte difficile, l'économie burkinabè a été résiliente. En effet, l'économie a évolué à un rythme annuel moyen de 3,6% sur la période sous revue. Toutefois, l'activité économique a enregistré un fort ralentissement de son rythme de croissance en 2022 (1,8%) après une croissance de 6,9 % réalisée en 2021 imputable à l'instabilité socio-politique qui s'est installée à la suite de coups d'État militaires en 2022, la dégradation de l'environnement sécuritaire et les conséquences de la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

En 2023, l'activité économique a enregistré un taux de croissance réel de 3,6% après 1,8% en 2022. Cette croissance est tirée par l'ensemble des secteurs. En effet, le secteur tertiaire varie de 6,3%, le secondaire de 2,0% et le primaire de 1,3%. Sur la période, le niveau d'investissement (Formation brute du capital fixe) a enregistré une progression moyenne de 3,9% par an, portée essentiellement par l'administration publique. En 2023, les investissements se sont accrus de 9,1% contre une baisse de 5,1% enregistrée en 2022. Cette performance est imputable à la hausse de ses deux composantes respectivement de 27,6% pour la Formation brute du capital fixe (FBCF) privée et de 2,7% pour la FBCF publique. Quant à la consommation finale elle enregistre un accroissement de 8,4% en 2023 après 7,4% en 2022. Cette progression est soutenue par la consommation des ménages (+9,9%) et celle des administrations (+4,6%). L'accroissement de la consommation finale des ménages est porté par la consommation commercialisée (+10,4%) et l'autoconsommation (+7,3%).

Tableau 1 : Croissance du PIB réel, des secteurs d'activités, de la consommation des ménages et de l'investissement (%)

Rubrique	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel (%)	2,0	6,9	1,8	3,6
Secteur primaire (%)	1,1	-7,2	5,7	1,0
Secteur secondaire (%)	9,3	8,7	-8,2	2,0
Secteur tertiaire (%)	-1,9	11,0	5,9	6,3
Consommation finale (%)	-0,8	7,3	7,6	8,4
Formation brute de capitale fixe (%)	6,4	5,0	-5,1	9,1
PIB nominal en milliards de FCFA	10 202,3	10 892,7	11 739,3	12 328,3

Source : CPC août 2024, note technique du deuxième budget économique 2024

L'analyse de la structure de l'économie burkinabè sur la période sous revue, place le secteur tertiaire en premier rang en termes de contribution à la formation du PIB (45,6% en moyenne sur la période) suivi par le secteur secondaire (27,6%) et le secteur primaire (18,6%).

Tableau 2 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

Rubrique	2020	2021	2022	2023	Moyenne annuelle
Primaire	17,9	17,3	18,5	16,3	17,5
Secondaire	29,0	28,6	28,7	29,3	28,9
Tertiaire	45,5	44,9	42,7	43,6	44,2
Taxe indirecte (moins subvention)	7,7	9,3	10,1	10,8	9,5
Total (PIB au prix du marché)	100	100	100	100	100

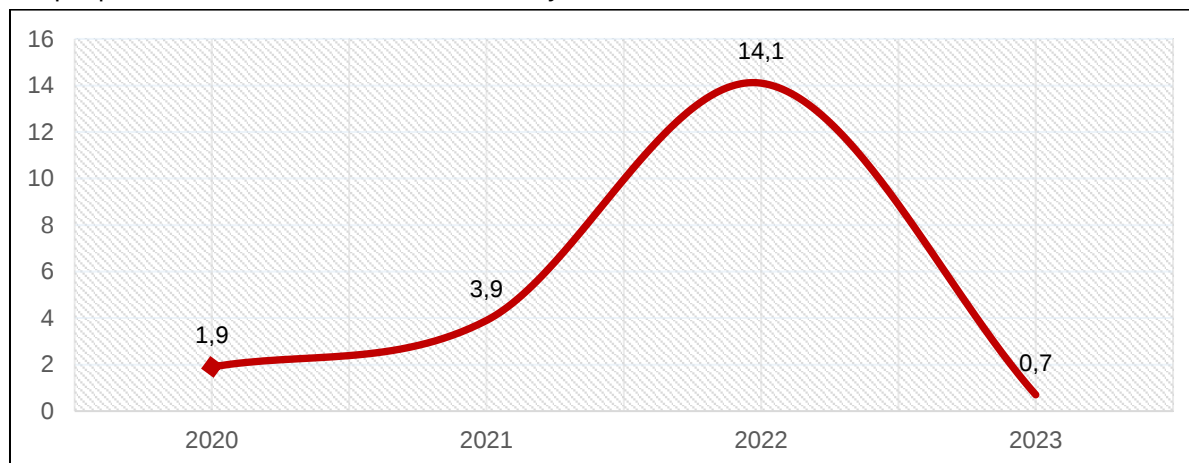
Source : CPC août 2024, note technique du deuxième budget économique 2024

Le taux d'inflation est la variation du niveau d'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC⁶) entre deux périodes consécutives.

Ce taux a été en moyenne de 3,5% au cours de la période 2020-2023. Il est au-dessus de la norme communautaire qui est de 3%. La maîtrise de l'inflation s'explique principalement par la mise en œuvre de mesures gouvernementales de maîtrise des prix des produits de grande consommation. Cependant, l'inflation a atteint un niveau record en 2022.

En 2023, l'inflation décélère fortement et ressort en moyenne annuelle à 0,7% à fin décembre 2023 contre 14,1% à fin décembre 2022. La baisse du rythme d'augmentation des prix en moyenne annuelle en 2023 est imputable à celles enregistrées essentiellement dans les fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+6,4%) en décembre 2023 contre (10,2%) en décembre 2022. (Confère annexe 3).

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso



Source : BCEAO

⁶ Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services du panier harmonisé au niveau des pays de l'UEMOA consommé par les ménages. Il est calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels.

2.2. Situation financière

Les échanges avec le reste du monde se sont traduits par une détérioration du solde du compte des transactions courantes à partir de 2022. En 2023, le déficit du compte courant est évalué à 952,5 milliards contre 875,7 en 2022 soit une détérioration supplémentaire de 76,8 milliards.

Il est noté une détérioration des soldes de services, des biens et du revenu primaire. Le solde des services s'est détérioré de 173,6 milliards en passant de -590,7,9 milliards en 2022 à -764,4 milliards en 2023. Le solde de revenu primaire s'est réduit de 148,4 milliards en passant de d'un déficit de 647,8 en 2022 à un déficit de 499,3 milliards en 2023. Quant au solde du revenu secondaire, il constate une baisse de 51,7 milliards en 2023. Le solde secondaire passe de 362,8 milliards en 2022 à 311,1 milliards en 2023.

Le compte de capital a, quant à lui, affiché un solde excédentaire en constante augmentation durant la période 2020 à 2023. Au terme de l'année 2023, l'excédent du compte de capital, correspond à 298,3 milliards, marquant ainsi une légère amélioration de 37,3 milliards (14,3%) par rapport à son niveau de 2022. Cette performance est imputable à la hausse des transferts en capital aussi bien de l'administration publique que du secteur privé.

Le compte financier, selon l'optique analytique de la BCEAO, retrace les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents, issus des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. Les flux d'opérations financières se solde par des entrées nettes de ressources financières de 313,2 milliards de FCFA en 2023 contre des sorties nettes de ressources financières de 47,5 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution résulte des entrées nettes de ressources financières au titre des investissements directs de 427,8 milliards de FCFA, des investissements de portefeuilles de 202,95 milliards de FCFA atténué par les sorties nettes des autres investissements de 317,6 milliards de FCFA.

Le solde global de la balance des paiements ressort déficitaire de 345,8 milliards de FCFA en 2023, contre un déficit de 666,7 milliards de FCFA en 2022, soit une amélioration de 320,9 milliards de FCFA sur un an.

Tableau 3 : Evolution de la balance des paiements de 2021 à 2022 (en milliards F CFA) (résumé)

	2020	2021	2022	2023
Compte des transactions courantes	269,3	42,8	-875,7	-952,6
Services (soldes)	-433,5	-477,04	-586,7	-594,9
Biens (soldes)	618,1	698,2	-3,9	-169,5
Revenu primaire (Soldes)	-319,9	-512,0	-647,8	-499,3
Revenu secondaire (soldes)	404,5	333,7	362,8	311,1
Compte de capital (soldes)	197,3	235,7	260,95	298,3
Compte financier (soldes)	-8,5	-374,5	47,5	-313,2
4. Financement exceptionnel (PM)	nd	nd	nd	nd
Solde global balance des paiements	-214,2	-198,4	305,8	357,4

Source : DGEP/IAP, CPC, août 2024

Le ratio masse salariale sur recette fiscale a enregistré une baisse continue sur la période 2020-2023 passant ainsi de 65,0% en 2020 à 43,8%.

Quant au taux de pression fiscale, il est dans une dynamique haussière passant de 13,4% en 2020 à 18,0% en 2023. Sur l'ensemble de la période, le taux de pression fiscale s'est chiffré à 16,1% en moyenne par an.

Concernant le ratio « besoin de financement rapporté au PIB nominal », il ressort à 6,7% en 2023, en amélioration de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2022.

Tableau 4 : Evolution de quelques ratios caractéristiques

Ratio	2020	2021	2022	2023
Masse salariale/recettes fiscales	65,0	56,1	46,0	43,8
Taux de pression fiscale	13,4	15,4	17,4	18,0
Besoin de financement/PIB	5,2	-7,8	-10,9	-6,7

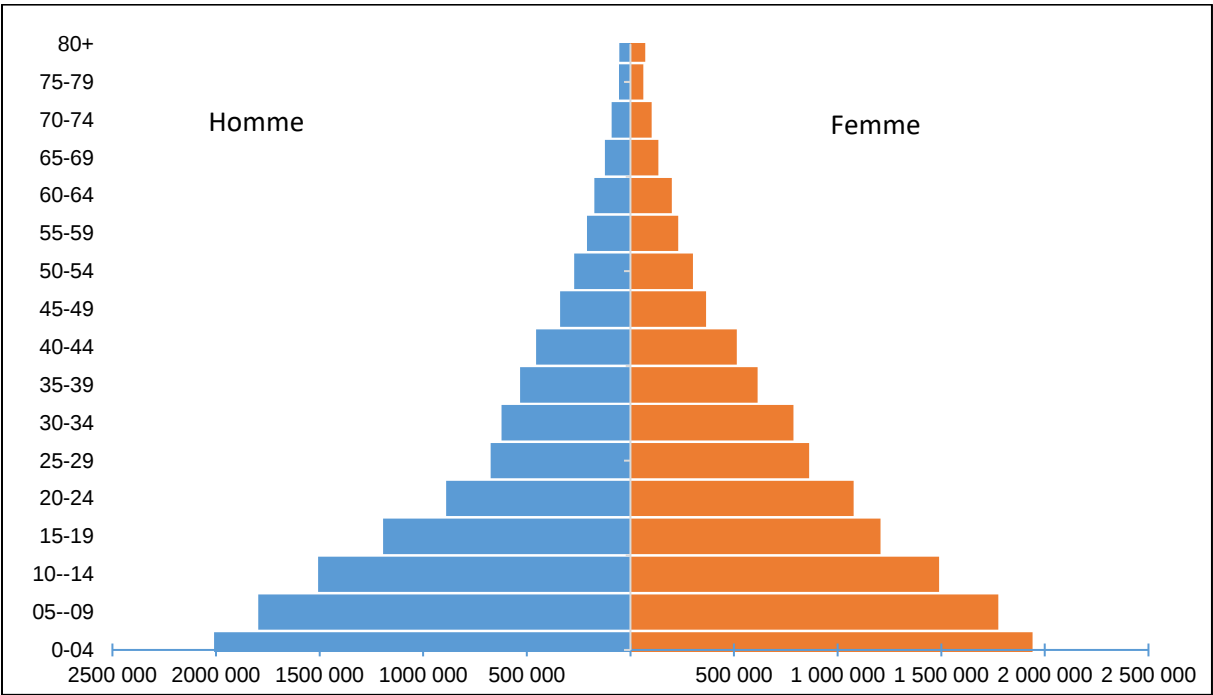
Source : DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, août 2024

2.3. Situation démographique

2.3.1. Effectifs de la population

La population du Burkina Faso en 2019 est de 20 505 155 habitants, dont 51,7% de femmes. Selon les projections démographiques réalisées par l'INSD en 2022, la population du pays est estimée à 22 734 953 habitants en 2023, soit une augmentation de 2 229 798 habitants par rapport à 2019. La pyramide des âges de cette population de 2023 montre une répartition selon le sexe et par groupe d'âge, qui est légèrement dominée par les hommes dans les groupes d'âges inférieurs à 15 ans. Par la suite, la tendance s'inverse et les femmes deviennent majoritaires dans la population. Dans l'ensemble la base très large de la pyramide témoigne de la forte jeunesse de la population notamment la frange de 0 à 14 ans. Cette forte jeunesse de la population présage des défis de taille à relever en termes de scolarisation et de formation technique et professionnelle. Le sommet effilé de la pyramide montre que les personnes âgées sont moins nombreuses que les jeunes dans la population.

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population selon les projections démographiques en 2023



Source : INSD, RGPH 2019

Les projections démographiques montrent que la population du Burkina Faso reste majoritairement jeune de 2021 à 2023. En effet, sur ces trois années, le tableau ci-après montre que les grands effectifs de population correspondent aux groupes d'âges jeunes. En 2023, les jeunes de 15 à 34 ans représentent 32,2% de la population totale. En relation avec l'emploi, cela représente un double enjeu pour le pays. Dans un premier temps, cette forte jeunesse en âge de travailler est un atout considérable pour l'économie nationale qui bénéficie d'une force importante de travail. A contrario dans un second temps, cette jeunesse constitue un défi majeur pour les autorités du pays en ce sens qu'elles doivent créer des opportunités d'emplois suffisantes et de qualité pour occuper ces bras valides.

Tableau 5 : Projections démographiques de 2021 à 2023 selon le groupe d'âge

Ages	2021			2022			2023		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
0-04	1 978 036	1 919 984	3 898 020	2 001 783	1 937 057	3 938 840	2 009 736	1 941 111	3 950 847
05-09	1 682 142	1 671 575	3 353 717	1 737 501	1 723 756	3 461 257	1 796 235	1 775 253	3 571 488
10-14	1 398 230	1 374 521	2 772 751	1 456 335	1 433 864	2 890 199	1 507 113	1 488 839	2 995 952
15-19	1 069 555	1 139 934	2 209 489	1 127 583	1 164 880	2 292 463	1 193 444	1 206 564	2 400 008
20-24	810 289	1 012 464	1 822 753	851 147	1 053 506	1 904 653	889 885	1 077 869	1 967 754
25-29	651 744	823 464	1 475 208	657 375	835 103	1 492 478	675 333	862 982	1 538 315
30-34	611 205	738 842	1 350 047	622 111	770 251	1 392 362	622 659	786 137	1 408 796
35-39	504 868	567 024	1 071 892	514 921	584 581	1 099 502	532 001	614 060	1 146 061
40-44	423 995	465 976	889 971	443 500	493 949	937 449	455 596	512 526	968 122
45-49	308 819	329 456	638 275	321 162	342 534	663 696	339 871	365 669	705 540
50-54	257 333	286 361	543 694	266 041	297 337	563 378	270 790	301 626	572 416
55-59	195 523	213 468	408 991	199 848	217 938	417 786	209 885	230 925	440 810
60-64	166 263	189 732	355 995	172 157	198 672	370 829	173 412	199 842	373 254
65-69	113 489	118 977	232 466	116 592	123 421	240 013	123 722	134 572	258 294
70-74	90 579	102 431	193 010	92 338	104 842	197 180	91 515	102 735	194 250
75-79	50 630	55 120	105 750	52 346	56 970	109 316	55 840	62 150	117 990
80+	57 112	76 503	133 615	55 490	73 983	129 473	53 902	71 154	125 056
Total	10 369 812	11 085 832	21 455 644	10 688 230	11 412 644	22 100 874	11 000 939	11 734 014	22 734 953

Source : INSD, Projections démographiques 2020-2035

2.3.2. Ratio de soutien économique et dividende démographique

2.3.2.1. Ratio de soutien économique

L'indicateur Ratio de soutien économique (RSE) permet de capter le poids que ressentent les travailleurs de la part des consommateurs à prendre en charge (United Nations, 2013).

En termes d'interprétation, le RSE représente donc le nombre de travailleurs effectifs par consommateur effectif. Ainsi, rapporté à 100, un ratio de soutien de 45% signifie qu'il y a 45 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Lorsque ce ratio croît dans le temps, cela signifie que le travailleur effectif supporte de moins en moins de consommateurs, ceci permet de libérer des ressources économiques et correspond à une capture du dividende démographique. Le dividende démographique est donc appréhendé par un taux de croissance positif du ratio de soutien économique.

L'examen du graphique ci-dessous : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050 permet de dégager principalement deux phases (décroissante et croissante) dans

l'évolution dudit ratio. En 1950, le RSE de 47 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs a connu une baisse régulière pour se situer à 40 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs en 1996. A partir de 1996, il a connu une augmentation régulière pour atteindre 41,51% en 2014 et 42,17% en 2018, soit un gain de 0,66 point de pourcentage. Si la tendance haussière observée jusqu'en 2018 se maintienne le RSE atteindrait 50,21% en 2050, soit 50 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs.

L'évolution du RSE entre 1950 et 1995 indique que la structure par âge de la population, caractérisée par une proportion importante de jeunes inactifs, a eu des effets négatifs sur l'économie dans son ensemble. Cette période correspond à la phase d'augmentation relative des consommateurs effectifs par rapport aux producteurs effectifs. Cette augmentation pourrait être expliquée notamment par une fécondité de plus en plus élevée, un solde migratoire négatif et important et les effets négatifs des politiques de restructuration sur les emplois. En effet, l'Indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 6,1 enfants par femme en 1960 à 7,3 en 1991 avant de baisser à 6,8 en 1996. De même, entre 1969 et 1999, le Burkina Faso a enregistré une sortie massive de population de 1 448 864 avec un solde migratoire négatif de 565 440 (OIM, 2016) dénotant une perte considérable de bras valides.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS) dans les années 90, a eu pour conséquences des privatisations, des fermetures d'entreprises, des compressions de personnel et une réduction des recrutements dans la Fonction publique.

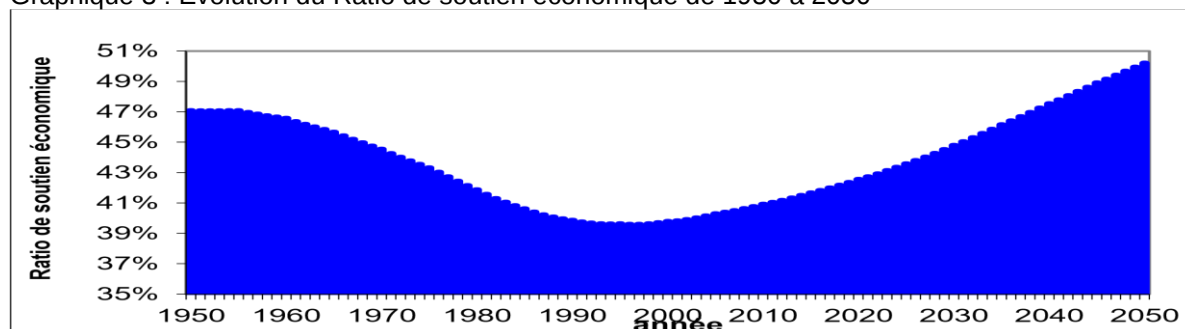
La période 1996-2018 correspond à une phase d'amélioration continue du ratio de soutien, traduisant une augmentation relative du nombre de producteurs effectifs par rapport à celui des consommateurs effectifs. Ces résultats montrent que le Burkina Faso est entré dans une période de « bonus » démographique depuis 1996 qui pourrait se maintenir jusqu'en 2050.

La croissance du RSE depuis 1996 pourrait être expliquée par la baisse de l'ISF passant de 6,8 en 1996 à 5,4 en 2018. Cette situation s'est traduite par une baisse relative du nombre de consommateurs effectifs. Aussi, les efforts constatés au niveau des politiques publiques de création d'emplois et de formation professionnelle notamment le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) pourraient en partie justifier la hausse du RSE.

L'exploitation minière a contribué fortement ces dernières années à la création d'emplois au Burkina Faso. En effet, le nombre d'emplois en 2018 dans le sous-secteur exploitation minière a atteint 9 200 emplois directs et 26 100 emplois indirects. Quant au sous-secteur exploitation artisanale, le nombre total d'emplois est estimé à 1,5 millions en 2018.

Pour accroître ses chances de capture du dividende démographique, le Burkina Faso doit poursuivre ses efforts en matière de création d'emplois et de formation professionnelle. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès et de la qualité des systèmes éducatifs et de santé constitue également une condition sine qua non.

Graphique 3 : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050



Source : ONDD, 2021

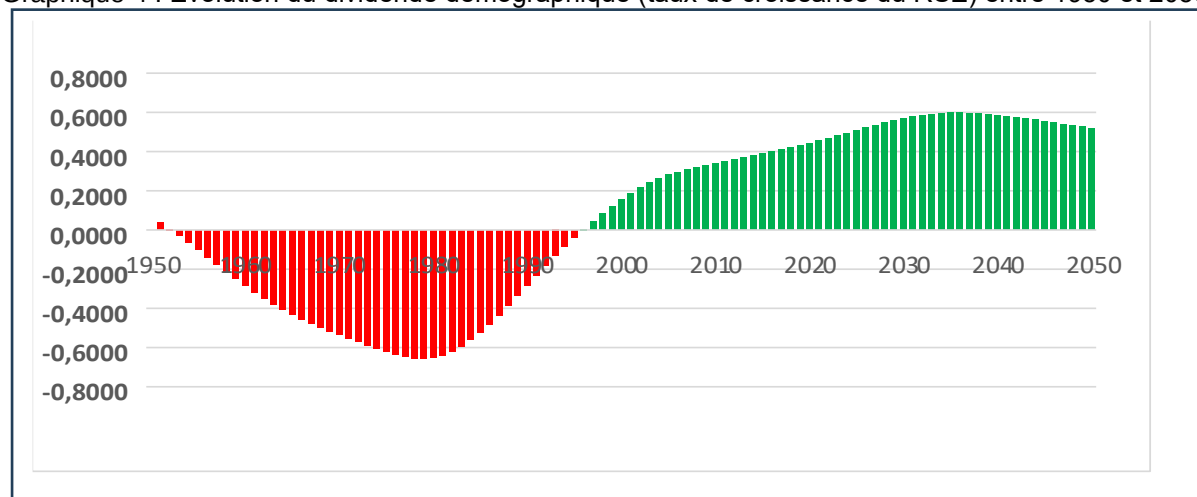
2.3.2.2. Dividende démographique

On distingue deux phases dans la capture du dividende démographique. Le premier dividende démographique est lié à l'évolution positive du RSE. Le second est un retour sur investissement du capital humain et des autres investissements structurants sur l'épargne privée et publique au bénéfice des personnes âgées. Le Graphique ci-dessous montre l'évolution de ce taux à partir de 1950 et met en évidence le premier dividende démographique pour le Burkina Faso. Il est observé sur le graphique deux phases, une phase négative et une phase positive. De 1953 à 1995, le taux de croissance du ratio de soutien économique est négatif. Au cours de cette période, il a d'abord connu une baisse continue jusqu'en 1979 avant de croître pour devenir positif à partir de 1996. Par conséquent, au cours de la période 1950 - 1995 la structure d'âge de la population ne favorisait pas la croissance économique.

A partir de 1996, le taux de croissance du RSE devient positif et croît jusqu'en 2036 où il atteint son pic avec une valeur de 0,6%. A partir de 2037, le taux de croissance de ce ratio décroît pour se situer à 0,52% en 2050.

L'année 1996 correspond à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique pour le Burkina Faso qui s'étalera sur un demi-siècle. Cette fenêtre représente une opportunité à saisir pour booster la croissance économique à travers des investissements structurants dans l'économie, la planification familiale et le capital humain. En effet, la mise en œuvre de politiques économiques et sociales adéquates sur cette période, permettrait d'améliorer la productivité et d'enregistrer d'importants gains économiques. Ce qui améliorerait les conditions de vie des populations. A contrario, des effets négatifs sur les conditions de vie des populations pourraient être observés.

Graphique 4 : Evolution du dividende démographique (taux de croissance du RSE) entre 1950 et 2050



Source : ONDD, 2021

2.4. Education et formation professionnelle

La dernière réforme de l'éducation est consacrée par la loi 013/AN du 30 juillet 2007 qui vise à mettre en place un système éducatif plus adapté, plus cohérent et plus fonctionnel, accessible à toutes les couches de la société burkinabé. Cette vision est en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 4 qui ambitionne « assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, d'ici à 2030 ». A ce titre, l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP), de par son caractère multidimensionnel et transversal, constitue un levier dans la mise en œuvre de la réforme.

2.4.1. Situation de la couverture éducative

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, les effectifs scolarisés au niveau du primaire ont diminué de 10,7% par rapport à l'année précédente (2021/2022), et de manière constante, de 4,4% en moyenne annuelle au cours des quatre dernières années. Cette tendance a également eu un impact sur le taux brut d'admission (TBA), qui est passé de 94,9% en 2019/2020 à 84,7% en 2022/2023. Le taux d'achèvement a également régressé, avec seulement 55 élèves de 11 ans sur 100 atteignant la classe de CM2 en 2022/2023. Entre 2019/2020 et 2022/2023, le taux brut de scolarisation (TBS) a diminué, passant de 86,6% à 74,4%.

Au niveau du post-primaire, l'année scolaire 2022/2023 a enregistré une baisse de 6,5% des effectifs scolarisés par rapport à l'année précédente. Le taux d'achèvement au post-primaire est faible, avec seulement un élève sur trois achevant ce cycle et le taux brut de scolarisation (TBS) est de 40,9% en 2022/2023. En revanche, les effectifs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ont augmenté, représentant 1,4% des effectifs totaux du post-primaire.

Au niveau du secondaire, les effectifs en 2022/2023 ont diminué de 1,1% par rapport à l'année précédente. La proportion des élèves inscrits en EFTP a atteint 15,1% en 2022/2023, confirmant une tendance à la hausse depuis 2019/2020. Globalement, les effectifs de l'enseignement secondaire ont augmenté de 0,8%, tandis que ceux de l'EFTP ont connu une hausse significative de 78,3%. Cependant, le taux d'achèvement au secondaire reste faible à 18,9% et en baisse de 1 point de pourcentage par rapport à 2021/2022.

Dans l'enseignement supérieur, les effectifs scolarisés ont augmenté de 7,9% par rapport à 2021/2022, atteignant un taux d'accès de 992 étudiants pour 100 000 habitants. Entre 2021/2022 et 2022/2023, les effectifs des étudiants ont globalement augmenté de 51,9%, et ceux des diplômés de 83,6%.

L'analyse de ces indicateurs montre que les niveaux d'accès à l'éducation et de rétention des élèves jusqu'à la fin d'un cycle scolaire restent des défis majeurs pour le système éducatif. En effet, l'amélioration de l'offre éducative et de son efficacité interne est cruciale pour retarder l'entrée précoce des jeunes sur le marché du travail, particulièrement lorsque ceux-ci n'ont pas encore acquis de compétences professionnelles adaptées aux besoins du marché.

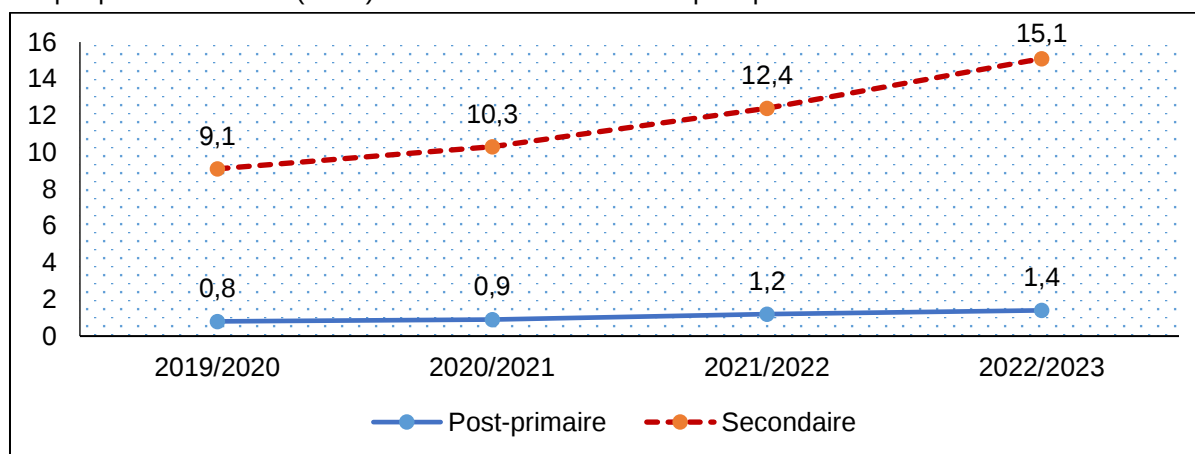
Tableau 6 : Evolution de la couverture éducative

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Primaire				
Effectif	3 240 347	3 289 736	3 174 946	2 835 544
Accès	94,9	97,3	95,2	84,7
TBS	86,6	86,1	85,8	74,4
Achèvement	60,3	62,4	62	54,6
Post-Primaire				
Effectif	1 049 792	1 041 663	948 892	887 529
Dont effectif EFTP	7 969	8 981	11 073	12 611
Accès	40,3	42,9	42,5	40,8
TBS	49,3	47,3	45,2	40,9
Achèvement	39	36,7	33,1	29,9
% EFTP	0,8	0,9	1,2	1,4
Secondaire				
Effectif	311 422	328 789	301 330	297 951
Dont effectif EFTP	28 454	33 944	37 491	45 069
Accès	16,7	19,5	16,2	18,8
TBS	21,9	22,3	21,6	20,7
Achèvement	17,5	20	19,1	18,9
% EFTP	9,1	10,3	12,4	15,1
Supérieur				
Effectif	151 305	190 218	203 936	220 128
Accès (nombre étudiants 100 000 hbts)	739	884	948	992
Diplômés	15 615	19 477	17 480	27 183
% Filières professionnalisantes	56,7	64	72,2	nd

Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN et DGESS/MESRI

En 2022/2023, sur un total de 1 185 480 élèves scolarisés au post-primaire et au secondaire, seulement 4,9% étaient inscrits à l'EFTP, soit 57 680 élèves. Au niveau post-primaire, la proportion des élèves inscrits à l'EFTP est de 1,4%, tandis qu'au secondaire, elle atteint 15,1%. Bien que le niveau de scolarisation en EFTP au Burkina Faso reste embryonnaire, les effectifs ont augmenté de manière constante, avec une croissance annuelle moyenne de 15,0% au post-primaire et de 15,6% au secondaire.

Graphique 5 : Evolution (en %) des effectifs de l'EFTP au post-primaire et au secondaire



Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Malgré des niveaux d'accès et d'achèvement qui restent perfectibles, on observe des taux de transition faibles entre les cycles du primaire, du post-primaire et du secondaire. En 2022/2023, le taux de transition vers l'enseignement post-primaire était de 53,2%, en hausse de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2021/2022. La transition entre le dernier niveau du post-primaire et le premier niveau du secondaire s'établissait à 38,1% en 2022/2023, soit une augmentation de 36,9 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire 2021/2022, mais une diminution de 11,9 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. En 2022/2023, le taux de transition vers l'enseignement supérieur était de 91,2% et en hausse de 18,1 points de pourcentage par rapport à 2021/2022.

Le faible taux de transition entre les cycles précédant le cycle supérieur pourrait s'expliquer, entre autres, par la baisse des taux de réussite aux examens, le redoublement et les abandons en cours de cycle. La fermeture des écoles dans certaines localités en raison du terrorisme et la déperdition scolaire causée par l'attrait des sites d'orpillage sont également des facteurs probables de cette situation. Les taux de succès aux différents examens évoluent généralement de manière irrégulière, influençant ainsi le nombre de nouveaux entrants dans les cycles supérieurs. Il est donc nécessaire d'améliorer la transition entre les différents cycles en agissant sur les facteurs favorisant l'accès, le maintien et l'achèvement des cycles d'enseignement.

Tableau 7 : Quelques indicateurs de d'accès et/ou de participation

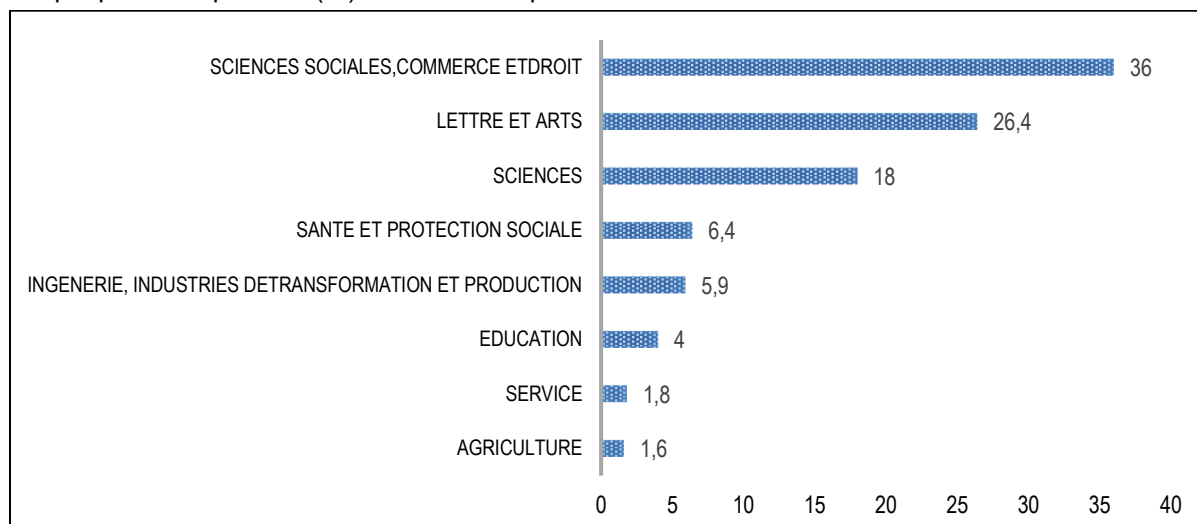
Rubrique	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Taux de transition primaire vers l'enseignement post-primaire	53,5	56,0	51,5	53,2
Masculin	56,2	56,0	52,7	54,2
Féminin	51,2	56,1	50,5	52,4
Urbain	62,1	66,4	57,9	63,2
Rural	50,1	51,6	48,7	48,2
Taux de transition post-primaire vers l'enseignement secondaire	30,3	34,2	27,8	38,1
Masculin	35,1	37,7	31,6	42,7
Féminin	26,0	31,1	24,7	34,4
Urbain	43,9	47,6	39,7	28,7
Rural	21,8	24,7	18,8	46,7
Taux de transition du secondaire au supérieur⁷	80,0	88,0	77,2	91,2
Masculin	86,9	95,3	84,2	99,7
Féminin	70,4	78,2	68,7	81,7

Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN et DGESS/MESRI

En 2023, les étudiants ont été inscrits majoritairement dans les filières relevant des domaines des « sciences sociales, commerce et droit » (36%), de « Lettre et Arts » (26,4%) et de « Sciences » (18%). Le domaine de l'« Agriculture » qui représente un véritable potentiel pour le pays est celui qui avait le moins d'étudiant (1,6%).

⁷ Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N

Graphique 6 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études en 2023

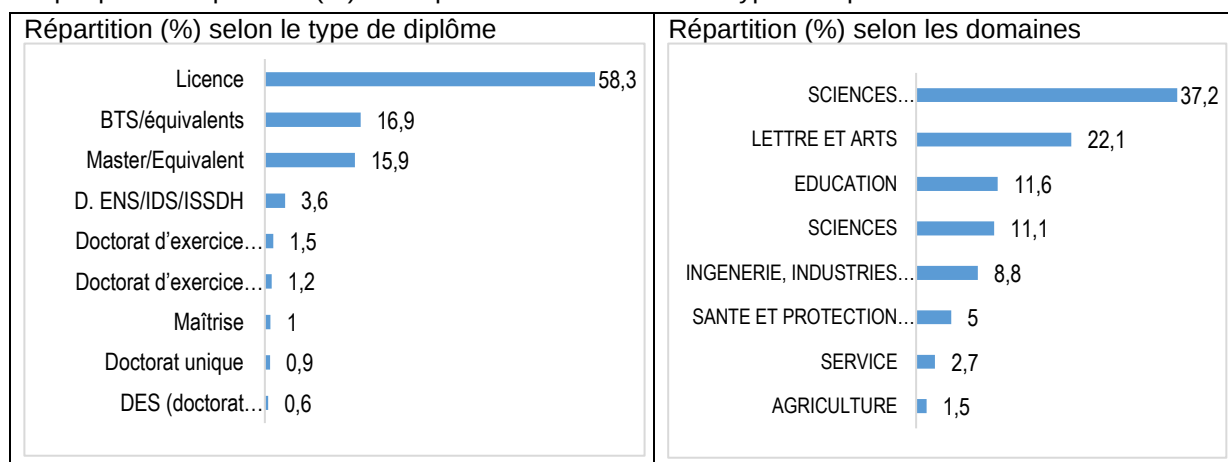


Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

En 2022, les universités et instituts publics et privés ont livré plus d'impétrants pour la Licence (58,3%), le BTS/équivalents (16,9%) et le Master (15,9%). Les titulaires du Diplôme d'études spécialisées (DES) étaient les moins représentés, soit 0,6%.

Par rapport aux domaines d'études, ces diplômés sont issus majoritairement des « Sciences sociales, Commerce et Droit » avec 37,2% de l'ensemble des effectifs, des « Lettres et arts » avec 22,1% et de l'« Education » 11,6%. Les domaines « Agriculture » et « Service » enregistrent les plus faibles proportions des diplômés de l'année, soit respectivement 1,5% et 2,7%.

Graphique 7 : Répartition (%) des diplômés de 2022 selon le type de diplôme et le domaine



Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

L'ensemble des instituts de l'enseignement supérieur et des grandes écoles tous statuts confondus ont dénombré 220 128 étudiants en 2023. Sur la période 2020-2023, l'effectif des étudiants a connu une augmentation progressive sauf en 2021 où il a été observé une baisse du nombre d'étudiants passant de 19 477 à 203 936 étudiants donnant un taux d'accroissement moyen annuel de 122,61%.

Les effectifs des étudiants par cycles d'études ont aussi connu des accroissements successifs chaque année hormis l'année 2021 qui a enregistré une baisse des effectifs des cycles de

Master et de Doctorat. Ainsi, chaque cycle a connu un taux d'accroissement moyen annuel de plus de 120% sur la période sauf celui du Master qui était de 59,92%.

De façon exceptionnelle, l'année 2022 a connu une explosion des effectifs d'étudiants pour tous les cycles d'études. En effet, l'évolution de l'effectif des étudiants de tous les cycles de 2022 par rapport à 2021 est de 1066,68%. Il en est de même pour les cycles de Master et Doctorat qui ont enregistré chacun une évolution de plus de 600% et plus de 1000% pour celui de la Licence.

Tableau 8 : Répartition des étudiants par cycle d'étude

Cycle	2020	2021	2022	2023
Licence	13 698	14 790	180 425	191 653
Master	5161	2061	18 852	21 411
Doctorat	618	629	4 659	7 064
Total	19 477	17 480	203 936	220 128

Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

Comme le spécifie le tableau 10, le contrôle des connaissances dans l'EFTP au niveau du poste primaire et secondaire se fait par le biais de 03 examens nationaux à savoir le CAP, le BEP et le BAC avec deux spécialités dans chaque examen.

En 2023, pour toutes spécialités confondues, le CAP et le BEP ont enregistré des hausses respectives de 34,7% et 15,3% par rapport à 2022. Quant aux admis du BAC c'est une baisse de 4,0% par rapport à 2022.

Sur la période 2020-2023, le CAP, le BEP et le BAC toutes spécialités confondues enregistrent respectivement 23 045 ; 29 059 ; 14 390 admis. L'évolution de l'effectif des admis au niveau de chaque examen demeure positive avec des taux d'accroissement moyens annuels de 27,4% pour le CAP, 26,3% pour le BEP et 19,9% pour le BAC.

Pour chaque examen et selon la spécialité, les proportions des admis au CAP industriel, au BEP industriel et au BAC technologique demeurent supérieures à 60% des admis chaque année de 2020 à 2023.

Selon le sexe, 3 admis sur 4 sont de sexe féminin au niveau des examens du BEP commercial et du CAP commercial en 2023. Pour ce qui concerne le BAC, 50,9% des admis au niveau du BAC technologique sont de sexe féminin.

Tableau 9 : Evolution du nombre de candidats admis selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe

NATURE DE L'EXAMEN	SEXE	2020	2021	2022	2023
BEP Commerciaux	G	404	309	391	546
	F	1248	1130	1394	1 861
	T	1652	1439	1785	2407
BEP Industriels	G	3196	3816	5334	5 654
	F	637	721	1349	1 706
	T	3196	4537	6683	7 360
CAP Commerciaux	G	323	383	286	546
	F	1177	1518	1507	1 861
	T	1500	1901	1793	2 407
CAP Industriels	G	1945	2689	3450	4 281
	F	439	562	726	1 352

	T	2384	3251	4176	5 633
BAC Professionnel	G	609	758	525	1349
	F	249	256	1407	533
	T	858	1014	1932	1882
BAC Technologique	G	1213	2329	2037	1769
	F	1111	2153	1743	1835
	T	2324	4482	3780	3604

Source : annuaires statistiques de la DGEC/MENAPLN

En 2023, excepté le BAC technologique qui a un taux de réussite de 34,3%, les taux de réussite aux différents examens de l'EFTP étaient supérieurs à 60%. Les taux de succès les plus élevés sont au niveau CAP industriel (89,4%), du BEP commercial (77,4%) et du BEP industriel (70,3%). Comparativement à 2022, les taux de succès étaient plus élevés au niveau du BAC professionnel, du CAP industriel et du BEP industriel.

En 2023, le taux de succès des filles est supérieur à celui des garçons dans les spécialités BEP industriels, CAP industriels, BAC professionnel et BAC technologique. Par contre dans les spécialités BEP commerciaux et CAP commerciaux, le taux de succès des garçons dépasse celui des filles.

Au cours de la période 2020-2022, les taux de succès les plus bas sont observés dans la spécialité BAC technologique en 2020 (29,4%), et en 2023 (34,5%) et les taux de succès les plus élevés sont enregistrés en 2023 (CAP industriel 89,4%) et en 2022 (BAC professionnel 86,8%).

Tableau 10 : Evolution du taux de succès (%) selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe

NATURE EXAMEN	SEXE	2020	2021	2022	2023
BEP Commerciaux	G	62,4	48,6	56,7	76,7
	F	55,9	47,1	50,3	7,67
	T	57,4	47,4	51,5	77,4
BEP Industriels	G	56,6	58,2	68,4	68,8
	F	59,1	55,2	69,3	75,5
	T	57,0	57,7	68,6	70,3
CAP Commerciaux	G	70,5	74,5	67,3	69,2
	F	65,8	69,5	62,0	60,0
	T	66,8	70,5	62,8	61,2
CAP Industriels	G	83,1	83,6	87,1	88,1
	F	74,2	76,3	82,6	93,7
	T	81,3	82,2	86,2	89,4
BAC Professionnel	G	74,7	74,9	89,0	74,2
	F	79,3	81,8	85,9	84,2
	T	76,0	76,5	86,8	76,8
BAC Technologique	G	30,7	45,2	44,7	33,5
	F	28,1	41,6	36,3	35,2
	T	29,4	43,4	40,4	34,3

Source : annuaires statistiques de la DGEC/MENAPLN

En 2023, l'effectif des apprenants était de 57 680, soit une hausse de 18,8% par rapport à 2022. Toutefois, des disparités existent selon la section. En effet, en 2023, les sections « agro-sylvo-pastoral », « industriel » et « tertiaire » enregistrent respectivement des taux d'accroissement respectifs de 27,3%, 20,9% et 12,3% par rapport à 2022.

Sur la période 2020-2023, 149 169 apprenants ont été inscrits dans les trois sections de l'EFTP avec une forte représentation de la section « industriel » (69,8%) et la section « agro-sylvo-pastoral » enregistre le moins d'effectif (2,6%).

Les filles représentent 35,5% de l'effectif total des apprenants de la période. A l'exception de la section « tertiaire » dans laquelle les filles représentent 73,5%, les autres sections connaissent une prédominance des garçons durant la même période.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'apprenants de l'EFTP par section et selon le sexe

SECTION	2020/2021			2021/2022			2022/2023		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	5 036	23 080	28 116	6 716	27 674	34 390	8 945	32 617	41 562
Tertiaire	10 122	3 822	13 944	9 738	3 089	12 827	10 402	4 001	14 403
Agro-Sylvo-pastoral	349	516	865	662	685	1 347	938	777	1 715
Total général	15 507	27 418	42 925	17 116	31 448	48 564	20 285	37 395	57 680

Source : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

La situation des apprenants en dernière année de cycle de formation révèle un accroissement global de l'effectif en 2022/2023 par rapport à l'année scolaire précédente, soit 8,9%. Cette variation présente des disparités d'une section à l'autre. En effet, les effectifs ont connu une hausse de 11,5% dans la section « agro-sylvo-pastoral », de 11,4% dans la section « industriel » et de 3,6% dans le tertiaire.

Par rapport à l'année scolaire 2021/2022, la hausse la plus importante chez les apprenants de sexe féminin a été observée dans la section « agro-sylvo-pastoral » avec 35,7%. A l'opposé, la baisse la plus forte (9,6%) est enregistrée chez les apprenants de sexe masculin dans la même section

D'une manière générale, les effectifs des apprenants en fin de cycle au cours de ces années scolaires ont enregistré un taux d'accroissement moyen annuel de 11,5% au cours de ces quatre années.

Tableau 12 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle de l'EFTP par section selon le sexe

SECTION	2020/2021			2021/2022			2022/2023		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	1 869	9 309	11 178	2 600	11 586	14 186	3 111	12 686	15 797
Tertiaire	5 219	1 996	7 215	5 001	1 560	6 561	4 951	1 844	6 795
Agro-Sylvo-pastoral	93	154	247	255	292	547	346	264	610
Total général	7 181	11 459	18 640	7 856	13 438	21 294	8 408	14 794	23 202

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

2.4.2. Accès à la formation professionnelle qualifiante

En 2022/2023, l'effectif des apprenants dans les métiers (CEBNF, AFID, CBN2-jeunes, ...) toutes filières confondues étaient de 6 433 dont 62,0% de filles. Cet effectif s'est accru de

0,2% par rapport à l'année précédente. La filière couture enregistre le plus grand nombre d'apprenants, soit 70,9% de l'effectif total, avec une supériorité des filles (77,4%) par rapport aux garçons. Cette proportion des effectifs de la filière couture est passée de 76,9% en 2020/2021 à 69,2% pour chacune des trois années suivantes. Cette filière est suivie de la mécanique et de la coiffure avec des proportions respectives de 11,8% et 3,5%.

De 2020 à 2023, les filières qui ont enregistré les plus grands effectifs sont la Couture (68,8%) et la mécanique (11,2%).

Tableau 13 : Evolution du nombre d'apprenants dans les métiers (CEBNF, AFID, CBN2-jeunes, ...)

Filières	2020/2021			2021/2022			2022/2023		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Coiffure	119	74	193	238	2	240	199	26	229
Couture	2 791	1 241	4 032	3 343	1 000	4 343	3 532	821	4 562
Maçonnerie	0	13	13	0	32	32	0	48	51
Mécanique	18	663	681	28	654	682	63	640	760
Menuiserie	9	199	208	43	162	205	16	181	216
Soudure	19	186	205	15	206	221	12	173	232
Teinture	9	2	11	31	0	31	35	23	81
Tissage	62	0	62	53	11	64	113	0	113
Tricotage	0	0	0	19	7	26	0	0	0
Savonnerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	164	364	528	145	430	575	17	172	189
Total	3 191	2 742	5 933	3 915	2 504	6 419	3 987	2 084	6 433

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Deux types de formation (initiale, continue) ont été offerts aux apprenants des centres publics de formation professionnelle au cours de la période 2021-2023.

Une augmentation progressive du nombre d'apprenants a été observée d'une année à l'autre pour les formations initiales, qui ont d'ailleurs enregistré le plus d'effectifs, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 11,0%. Quant aux formations continues, elles ont connu une diminution de son effectif en 2022 par rapport à l'année précédente et une absence de bénéficiaires en 2023.

Selon le genre, les hommes ont représenté la majorité des participants aux différents types de formation chaque année. De façon globale, l'effectifs des apprenants a connu une baisse en 2022 pour les hommes tandis que les femmes ont connu son effectif le plus élevé la même année au cours de la période.

Tableau 14 : Évolution de l'effectif des sortants des centres publics de formation professionnelle selon le type et le sexe

Types de formation	2021	2022	2023
Initiale	2 518	2 557	3 117
Homme	1 889	1 572	2 326
Femme	629	985	791
Continue	639	298	0
Homme	511	254	0
Femme	128	44	0
Ensemble	3 157	2 855	3 117
Homme	2 400	1 826	2 326
Femme	757	1 029	791

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Au cours de la période scolaire 2020-2023, il est observé une répartition disparate du nombre d'apprenants en fonction de la région administrative. En effet, les régions qui ont enregistré le plus d'apprenants sont respectivement le Plateau Central (21,0%), le Centre (20,8%) et les Hauts Bassins (14,4%). Ces régions abritent les centres publics de formation professionnelle à caractère national du pays. Les autres régions ont enregistré chacune moins de 6% du total des apprenants.

De façon globale, selon les années scolaires, le plus grand effectif (3 157 apprenants) a été enregistré en 2020/2021.

Selon le sexe, les sortants de sexe masculin ont toujours été majoritaire dans toutes les régions sauf dans celle du Sud-Ouest où les apprenants de sexe féminin représente 52,8% du nombre total des apprenants de la région au cours de la période scolaire 2019/2020-2022/2023

Tableau 15 : Évolution de l'effectif des sortants des centres publics de formation professionnelle selon la région, le mode et le sexe

Régions	2019/20	2019/21	2021/22	2022/23
Boucle du Mouhoun	77	105	158	194
Homme	49	69	35	112
Femme	28	36	123	82
Cascades	117	116	123	184
Homme	92	96	73	151
Femme	25	20	50	33
Centre	564	595	455	649
Homme	410	436	321	532
Femme	154	159	134	117
Centre-Est	43	101	143	175
Homme	29	70	80	108
Femme	14	31	63	67
Centre-Nord	68	98	104	111
Homme	53	65	49	81
Femme	15	33	55	30
Centre-Ouest	40	122	87	91
Homme	36	89	45	70
Femme	4	33	42	21
Centre-Sud	67	80	133	99
Homme	27	31	54	64
Femme	40	49	79	35
Est	104	146	128	153
Homme	85	117	70	119
Femme	19	29	58	34
Hauts-Bassins	362	354	409	449
Homme	340	331	336	394
Femme	22	23	73	55
Nord	77	86	106	142
Homme	65	60	32	59
Femme	12	26	74	83

Régions	2019/20	2019/21	2021/22	2022/23
Plateau Central	953	1153	878	656
Homme	762	908	695	525
Femme	191	245	183	131
Sahel	37	74	21	57
Homme	33	53	11	43
Femme	4	21	10	14
Sud-Ouest	98	127	110	157
Homme	64	75	25	68
Femme	34	52	85	89
Ensemble	2607	3 157	2 855	3117
Homme	2 045	2 400	1 826	2 326
Femme	562	757	1029	791

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Le tableau ci-dessous donne la situation des taux d'admission aux titres de qualification professionnelle que sont le CQP, le BQP, le BPT et le BPTS au cours de la période 2021-2023.

Excepté en 2023, le BPT a enregistré les taux d'admission les plus élevés, soit 91,0% en 2021 et 90,8% en 2022.

Selon le sexe, le taux d'admission des femmes a été plus élevé pour le BPT et le BPTS au cours de la même période comparativement à celui des hommes qui a été dominant pour le CQP et le BQP.

Tableau 16 : Taux d'admission au titre de qualification professionnelle par année et par sexe (en %)

Titre de qualification	2021			2022			2023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
CQP	88,0	81,0	84,5	88,0	84,7	86,2	85,6	83,4	84,2
BQP	80,6	80,0	80,5	87,8	82,8	86,5	85,4	76,3	83,1
BPT	89,8	100,0	91,0	89,4	98,2	90,8	90,9	98,9	91,9
BPTS	58,3	100,0	61,5	89,3	100,0	90,6	92,4	93,3	92,5
Ensemble	86,5	81,3	84,2	88,1	85,0	86,6	86,2	83,2	84,6

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Sur la période 2021-2023, le taux d'admission au CQP au niveau national a varié en dents de scie ; le taux le plus bas est ressorti à 84,2% en 2023. Au niveau des régions, les taux de succès sur la période enregistrent diverses variations. En effet, les Régions des Cascades et du Centre-Est connaissent des variations positives des taux de succès tandis que pour les autres régions sont marquées par une discontinuité. En 2023, le taux le plus élevé est de 95,4% dans la Région du Centre-Est et le plus faible est de 58,4% dans la Région du Centre-Ouest.

En ce qui concerne le BQP sur la même période, le taux de succès a également varié en dents de scie avec un taux maximum de 86,5% en 2022. Au niveau des régions, les taux de succès sur la période enregistrent diverses variations. En effet, les Régions du Centre, du Nord, du Sahel, et du Sud-Ouest connaissent une variation continue de leurs taux de succès contrairement aux autres régions. En 2023, le taux le plus élevé est de 100% dans la Région du Sahel et le plus faible est de 40% dans la Région du Centre-Est.

Pour le BPT, le taux d'admission au niveau national a connu une légère fluctuation ; le taux le plus bas est ressorti à 90,8% en 2022. Au niveau des régions, nombre d'entre elles ont enregistré des taux de succès de 100% et les taux les plus bas sont ressorti à 40% dans la Région de l'Est et à 50% dans la Région du Centre-Est en 2022. En 2023, les Régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est du Centre-Nord ont enregistré des taux de succès de 100%.

Tableau 17 : Taux d'admission par année, le titre de qualification et la région (en %)

Région	CQP			BQP			BPT		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Boucle du Mouhoun	91,8	94,5	90,3	72,4	83,3	76	100	100	100
Cascades	83,3	86,1	90,3	40	88,9	73,8	-	100	-
Centre	81,4	83,3	79	79,6	83,3	85,5	84	79,3	81,3
Centre-Est	79,3	86,2	95,4	60	100	40	-	50	100
Centre-Nord	91,2	90,3	93,8	86,7	94,1	72,7	100	100	100
Centre-Ouest	75,8	79	58,4	75,6	81,1	61,7	100	82,8	96,6
Centre-Sud	96,2	98,2	95,2	80	100	66,7	100	-	-
Est	89,3	85,5	86,4	70,9	67,3	64,6	90,9	40	66,7
Hauts-Bassins	77,4	74,6	86,6	75,6	88	76,7	89	89,8	89,6
Nord	89,9	95,4	91,9	69,7	73,9	82,4	100	100	-
Plateau Central	98,3	99,5	91,1	91,8	99	94,6	95	98,1	97
Sahel	95,5	81,9	94,7	50	-	100	-	-	-
Sud-Ouest	77,8	92,4	73,9	77,8	80	93,8	-	-	-
Ensemble	84,5	86,2	84,2	80,5	86,5	83,1	91	90,8	91,9

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Sur la période 2021-2023, le taux d'admission à l'examen du CQP au niveau national révèle que la proportion des hommes admis est supérieure à celle des femmes. Toutefois, dans certaines filières traditionnellement investies par les hommes, le taux de succès des femmes est supérieur à celui des hommes, c'est le cas de la filière « Bâtiment », « Menuiserie bois et matériaux associés », « Maintenance des véhicules automobiles » en 2021 ,2022 et 2023. A l'opposé, il ressort que les hommes excellent dans des filières traditionnellement occupées par les femmes ; à titre d'exemple, le taux d'admission des hommes était supérieur à celui des femmes dans la filière « coiffure » en 2021, dans la filière « habillement » et « Restauration ».

En 2023, les taux d'admission les plus élevés (100%) pour les femmes sont dans les filières « Bâtiment », et « Menuiserie bois et matériaux associés ». Celui des hommes sont notés dans les filières « Restauration » (100%) et « Plomberie » (94,7%).

Tableau 18 : Taux d'admission au CQP selon la filière et l'année (en %)

Filières	2 021			2 022			2 023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bâtiment	92,3	96,8	92,6	84,9	88,5	85,2	98,1	100,0	98,2
Coiffure	100,0	73,2	73,4	60,0	82,2	82,0	80,0	90,0	89,9
Cycles et motocycles	89,7	92,3	89,7	86,5	92,3	86,7	86,4	91,3	86,7
Électricité	80,6	82,0	80,7	86,6	90,1	86,8	81,3	91,8	82,1
Habillement	87,6	81,0	81,6	87,1	84,0	84,3	87,2	81,7	82,1
Maintenance des véhicules automobiles	90,8	93,8	91,0	87,5	93,3	87,7	88,4	94,7	88,6
Menuiserie bois et matériaux associés	97,2	100,0	97,3	87,7	100,0	88,1	89,2	100,0	89,6

Plomberie	-	-	-	-	-	-	94,7	91,7	94,5
Restauration	100,0	99,2	99,3	100,0	98,9	99,0	100,0	95,9	96,1
Structures métalliques	90,1	92,9	90,1	94,9	90,9	94,8	81,5	86,8	81,8
Ensemble	88,0	81,0	84,5	88,0	84,7	86,2	85,6	83,4	84,2

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Sur la période 2021-2023, les taux d'admission à l'examen du BQP au niveau national ont varié entre 69,1% et 87,8% pour les hommes, entre 69,9% et 82,8% pour les femmes. Les filières qui enregistrent les taux d'admission de 100% au moins deux fois au cours de la période sont « Génie alimentaire et non alimentaire », « Mécanique générale », « Menuiserie bois et matériaux associés ». Les taux d'admission les plus faibles sont constatés dans les filières « Coiffure », et « Habillement ».

En 2023, le taux d'admission est de 100% pour les femmes dans neuf filières et pour les hommes dans quatre filières. Les taux les plus bas ont été enregistrés dans la filière « Habillement » avec 63,60% pour les hommes et 51,30% pour les femmes.

Tableau 19 : Taux d'admission au BQP selon la filière et l'année (en %)

Spécialités	2021			2022			2023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bâtiment	81,8	92,6	83,8	90,7	100,0	92,1	94,2	100,0	95,3
Coiffure	50,0	34,7	35,3	-	45,7	45,7	100,0	76,9	77,5
Dessin bâtiment	-	-	-	-	-	-	97,0	100,0	97,6
Electricité	50,3	72,7	51,9	70,6	100,0	72,1	73,6	92,1	75,2
Electromécanique	87,0	-	87,0	100,0	100,0	100,0	93,1	100,0	93,8
Electronique	81,0	100,0	82,6	95,8	100,0	96,4	64,7	100,0	71,4
Electronique industrielle	-	-	-	-	-	-	96,2	100,0	96,3
Electrotechnique	-	-	-	75,0	100,0	77,8	86,7	100,0	88,9
Froid et climatisation	-	-	-	-	-	-	95,1	100,0	95,5
Génie alimentaire et non alimentaire	100,0	92,1	92,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Habillement	41,7	58,4	53,3	84,2	79,8	80,8	63,6	51,3	53,9
Maintenance des équipements techniques énergétiques	79,6	100,0	84,5	96,7	100,0	97,1	-	-	-
Maintenance des véhicules automobiles	74,3	80,0	75,1	95,5	100,0	95,8	96,4	100,0	96,6
Maintenance informatique et télécommunication	86,2	87,2	86,7	91,7	69,0	84,3	98,4	95,0	97,0
Mécanique générale	91,7	-	91,7	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
Menuiserie bois et matériaux associés	72,0	-	72,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
Plomberie	-	-	-	-	-	-	93,2	80,0	92,4
Structures métalliques	85,1	100,0	85,5	97,0	100,0	97,2	83,0	100,0	84,0
Ensemble	69,1	69,9	69,3	87,8	82,8	86,5	85,4	76,3	83,1

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-

Sur la période 2021-2023, le taux d'admission à l'examen du BPT au niveau national ont oscillé entre 89,4% et 90,7% pour les hommes, entre 98,2% et 100% pour les femmes. Quel que soit le sexe, le taux d'admission a été de 100% dans la filière « Génie alimentaire et non alimentaire ».

En 2023, les filières « Bâtiment », « Conception et réalisation de Moule », « Energie renouvelables et biocarburant », « Froid et Climatisation Industrielle », « Génie alimentaire et non alimentaire » ont enregistré des taux d'admission de 100%.

Tableau 20 : Taux d'admission au BPT selon la filière et l'année (en %)

Spécialités	2021			2022			2023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bâtiment	98,4	100,0	98,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Conception et réalisation de Moule	-	-	-	-	-	-	100,0	-	100,0
Electricité	86,7	100,0	87,9	65,3	88,9	67,9	69,0	100,0	69,8
Electromécanique	82,5	-	82,5	90,6	100,0	91,3	95,9	66,7	94,2
Electromécanique et automates programmables industriels	-	-	-	-	-	-	81,7	100,0	83,6
Electronique	91,7	100,0	93,0	87,5	100,0	88,9	-	-	-
Electronique industrielle	-	-	-	-	-	-	97,7	100,0	98,0
Energie renouvelables et biocarburant	85,7	100,0	86,4	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
Froid et climatisation	-	-	-	-	-	-	91,2	100,0	91,9
Froid et Climatisation Industrielle	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
Génie alimentaire et non alimentaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maintenance des équipements techniques énergétiques	82,5	100,0	84,1	96,1	100,0	96,6	-	-	-
Maintenance des véhicules automobiles	95,8	100,0	96,1	95,1	100,0	95,6	95,1	100,0	95,4
Maintenance informatique et télécommunication	90,5	100,0	92,0	81,4	96,2	85,9	91,4	100,0	93,5
Mécanique générale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	93,8	-	93,8
Métreur projeteur	-	-	-	-	-	-	92,0	100,0	93,5
Structure métallique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Topographie	83,3	100,0	85,0	85,0	100,0	88,0	-	-	-
Ensemble	89,8	100,0	91,0	89,4	98,2	90,8	90,7	98,9	91,8

Source : DGESS/MSJE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Sur la période, le taux d'admission des hommes est compris entre 58,3% et 100%, celui des femmes entre 93,3% et 100% à l'examen du BPT.

En 2023, les hommes ont enregistré un taux de 100% dans la filière « Électronique Industrielle Energie Solaire photovoltaïque » et les femmes le même taux dans les filières « Électronique Industrielle Energie Solaire photovoltaïque », « Informatique et télécommunication », « Maintenance Industrielle ».

Tableau 21 : Taux d'admission au BPTS de la filière maintenance industrielle

Spécialités	2021			2022			2023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Électromécanique et Automates Programmables Industriels	-	-	-	-	-	-	86,7	75,0	85,3
Électronique Industrielle Energie Solaire photovoltaïque	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
Informatique et télécommunication	-	-	-	-	-	-	77,8	100,0	84,6
Maintenance Industrielle	58,3	100,0	61,5	89,3	100,0	90,6	96,3	100,0	96,7
Ensemble	58,3	100,0	61,5	89,3	100,0	90,6	92,4	93,3	92,5

Source : A partir des données du SP-CNC

2.4.3. Insertion professionnelle des diplômés

2.4.3.1. Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur

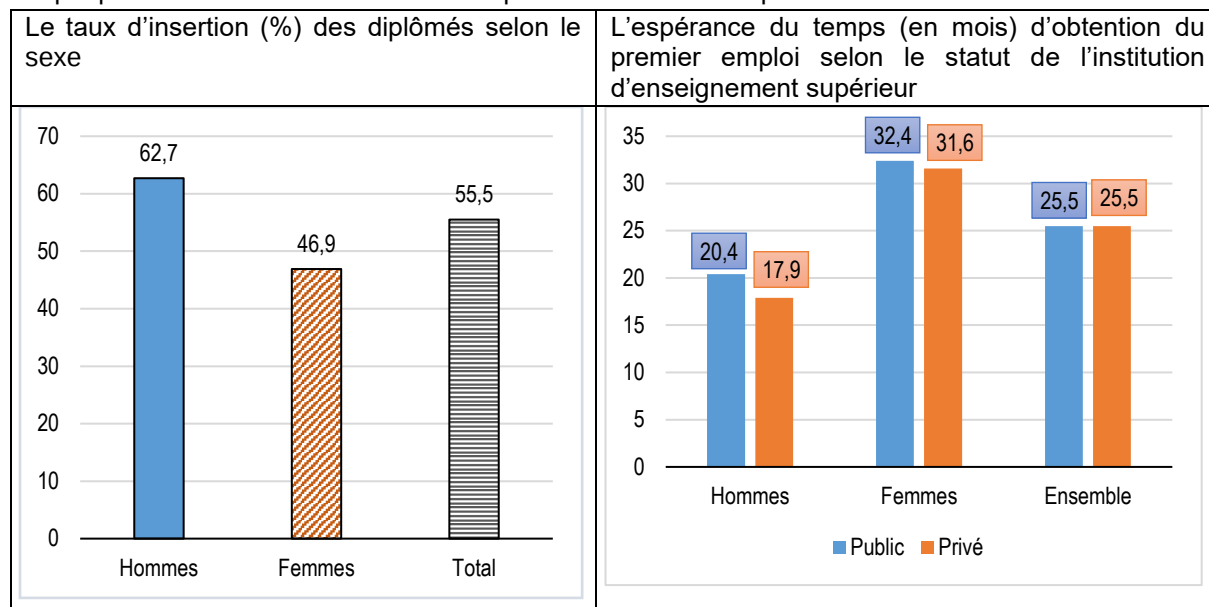
Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur à travers sa DGESS a mené une étude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur en 2020⁸. Cette étude a couvert un échantillon représentatif des diplômés sortants de la période 2015 à 2019. A l'issue de l'étude, 1 721 diplômés dont 45,1% de femmes sortants des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche publiques et privées du territoire national ont été interrogés. Aussi, la plupart (54,0 %) des enquêtés ont obtenu leurs diplômes dans le domaine de formation " Sciences humaines et Droit. Les titulaires de la licence comme dernier diplôme sont les plus représentés avec 67,1 % alors que seulement 2,6 % sont titulaires du doctorat.

L'espérance du temps d'obtention d'un premier emploi pour un diplômé sortant de l'enseignement supérieur est 2,1 ans (25,5 mois). Cette espérance du temps d'obtention correspond ainsi à la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur.

Les résultats de l'enquête montrent également que 54,4 % des diplômés sont des actifs occupés au moment de l'enquête. Les chômeurs représentent 43,5 % des diplômés. L'étude indique aussi que le taux d'insertion des diplômés est de 55,5%. Les facteurs tels que le sexe, le domaine de formation et le niveau du diplôme obtenu restent déterminants dans l'insertion professionnelle.

⁸ Etude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur en 2020

Graphique 8 : Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés



Source : DGESS/MESRSI, étude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur, 2020

2.4.3.2. Insertion professionnelle des sortants des centres de formation professionnelle publics

Le taux d'insertion varie selon le sexe, le milieu de résidence, le titre de qualification et le fait que le sortant a bénéficié d'un appui à l'insertion professionnelle ou non.

En effet, le taux d'insertion professionnelle chez les hommes est de 50,4% et 42,5% chez les femmes. Plus de la moitié des sortants résidant en milieu rural ont été insérés, soit 58,3%.

Concernant le titre de qualification professionnelle, 54,4% des titulaires du CQP sont insérés. Ce taux est de 37,7% pour les titulaires du BQP, 48,2% pour ceux du BPT et 53,7% pour les titulaires du BPTS.

En outre, l'analyse du tableau montre que parmi les bénéficiaires d'un appui à l'insertion professionnelle, 64,2% ont été insérés. Ce taux est de 47,8% pour les sortants n'ayant pas bénéficié d'un appui à l'insertion.

Tableau 22 : Taux d'insertion des sortants des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du MSJE (%)

	Inséré			Non inséré		
	Auto-emploi	Employé	Total	Apprenant/ stagiaire/ Etudiant	Sans emploi	Total
Sexe						
Homme	28,3	22,2	50,4	21,1	28,5	49,6
Femme	21,2	21,3	42,5	27,3	30,2	57,5
Milieu de résidence						
Urbain	26,3	21,9	48,2	22,5	29,2	51,8
Rural	35,9	22,4	58,3	20,7	21,0	41,7
Titre de qualification						
CQP	31,7	22,7	54,4	27,4	18,2	45,6
BQP	17,3	20,4	37,7	18,1	44,1	62,3
BPT	24,5	23,7	48,2	18,4	33,3	51,8
BPTS	33,0	20,8	53,7	5,0	41,3	46,3
Bénéficiaire d'un appui à l'insertion						
Oui	15,8	48,4	64,2	13,8	22,0	35,8
Non	27,5	20,3	47,8	23,0	29,3	52,2
Total	26,8	22,0	48,7	22,4	28,8	51,3

Source : ONEF, Etude sur l'insertion professionnelle des sortants des CFP du MSJE, 2023

De façon globale, 31,7% des sortants insérés ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA et 52,0% ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA.

L'analyse du revenu en fonction du sexe montre qu'au niveau des hommes, 52,1% des sortants insérés ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA et au niveau des femmes 51, 6%. Les insérés qui ont des revenus supérieurs à 200 000 FCFA représentent 5,7%. Par contre, chez les femmes, 47,0% des insérées ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA.

Comparativement aux hommes, les femmes sont moins rémunérées d'autant plus qu'aucune femme n'a un revenu supérieur ou égal à 200 000 FCFA et en plus la proportion des femmes qui ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA (47,0%) dépasse celle des hommes (28,3%).

Tableau 23 : Revenu moyen des insérés selon le sexe

Tranche de revenu	Homme	Femme	Total
Inférieur à 50 000	28,3	47,0	31,7
[50 000 - 100 000]	52,1	51,6	52,0
[100 001 - 150 000]	7,5	1,4	6,4
[150 001 - 200 000]	5,1	0,0	4,2
Supérieur à 200 000	7,0	0,0	5,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ONEF, Etude sur l'insertion professionnelle des sortants des CFP du MSJE, 2023

III. MARCHE DU TRAVAIL AU BURKINA FASO

Cette partie consacrée à l'analyse du marché du travail au Burkina Faso traite dans un premier temps la situation et la qualité de l'emploi, puis la situation du chômage et enfin l'intermédiation sur le marché du travail.

3.1. Situation de l'emploi

3.1.1. Population en âge de travailler et situation d'occupation

La population en âge de travailler est la frange de la population âgée de 15 ans et plus. Selon le RGPH de 2019, son effectif était de 9 955 076 individus représentant 54,7% de la population globale dont 53,6% de femmes. Cette catégorie importante de la population nationale montre l'ampleur des défis à relever en termes de politiques d'emploi.

En effet, au sein de cette composante, 42,9% de personnes sont occupées contre 53,8% hors de la main-d'œuvre et 3,3% de chômeurs.

La répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation révèle que plus de la moitié des hommes sont occupés (51,8%) alors que les femmes occupées ne représentent que 35,2%. La majorité des femmes en âge de travailler est hors de la main-d'œuvre (61,4%).

La proportion des chômeurs est sensiblement pareille chez les hommes (3,1%) qu'au niveau des femmes (3,4%).

Tableau 24 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation

Sexe	Population de 15 ans et plus			Ensemble	Effectif
	Occupé	Chômeur	Hors main d'œuvre		
Homme	51,8	3,1	45,1	100,0	4 622 933
Femme	35,2	3,4	61,4	100,0	5 332 143
Burkina Faso	42,9	3,3	53,8	100,0	9 955 076

Source : INSD, RGPH 2019

La sous-utilisation de la main d'œuvre est une préoccupation majeure en matière d'emploi. En 2018, le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 35,6% (ERI-ESI, 2018). Les femmes sont les plus touchées (41,9%) comparativement aux hommes (35,6%). La sous-utilisation touche 40,7% de jeunes de 15 à 34 ans. Pour la population âgée 35 ans et plus, ce taux est de 29,8%. La sous-utilisation de la main d'œuvre est plus marquée en milieu rural (38,2%) qu'en milieu urbain (30%).

Tableau 25 : Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre

	Ouagadougou	Autre urbain	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Sexe					
Homme	22,9	22,9	22,9	32,9	29,6
Femme	40,1	35,4	38	43,7	41,9
Tranche d'âge					
15-34 ans	37,4	35,8	36,7	42,6	40,7
35+	23,5	21,1	22,4	33,3	29,8
Ensemble	31	28,9	30	38,2	35,6

Source : ERI-ESI, 2017-2018

La répartition de la population en âge de travailler en 2019 selon la région montre que les régions du Centre et des Hauts Bassins sont celles qui comptent le plus de personnes en âge de travailler avec respectivement 17,2% et 11,7% de la population totale de cette frange contrairement aux régions des Cascades et du Centre Sud qui enregistrent les effectifs les plus faibles.

La situation d'occupation de la population en âge de travailler révèle que les régions du Sud-Ouest, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun ont plus de la moitié de leur population occupée avec respectivement 53,2% ; 52,3% et 51,9%. Par contre les régions du Sahel et du Nord s'illustrent avec moins du tiers de leur population occupée. Cumulativement, ces deux régions ont les populations hors main d'œuvre les plus représentatives à savoir 72,5% pour le Sahel et 68,7% pour le Nord.

Les régions qui ont les taux de chômeurs de la population en âge de travailler les plus élevés sont le Centre (5,1%) et le Sahel (4,7%).

Tableau 26 : Répartition de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région

Région	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
Boucle du Mouhoun	51,9	1,9	46,2	100,0	942 077
Cascades	52,3	2	45,7	100,0	406 720
Centre	49,3	5,1	45,6	100,0	1 712 834
Centre-Est	40,2	3,6	56,2	100,0	753 278
Centre-Nord	34,3	3,4	62,3	100,0	734 608
Centre-Ouest	44,3	2	53,7	100,0	825 673
Centre-Sud	42,8	2,8	54,4	100,0	409 639
Est	41,3	2,5	56,2	100,0	778 631
Hauts-Bassins	48,7	2,9	48,4	100,0	1 169 131
Nord	27,6	3,7	68,7	100,0	823 745
Plateau central	34,6	3,5	61,9	100,0	489 829
Sahel	22,8	4,7	72,5	100,0	454 872
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	100,0	454 039
Burkina Faso	42,9	3,3	53,8	100,0	9 955 076

Source : INSD, RGPH 2019

Le tableau ci-dessous donne la répartition des emplois en 2018 par secteur institutionnel selon le sexe et le milieu de résidence.

Selon le secteur institutionnel, les hommes en situation d'emploi sont majoritaires dans le secteur public (9,4%) par rapport aux femmes (5,0%) tandis que c'est l'inverse en ce qui concerne le secteur privé où les femmes et les hommes y occupent respectivement 93,7% et 90,2%.

On pourrait dire qu'au niveau du secteur privé les femmes sont plus entreprenantes parce que 68,4% des femmes en emploi y ont développé des initiatives privées contre 57,4% des hommes en emploi. Par contre, dans le secteur public, la proportion des emplois occupés par les hommes en situation d'emploi est plus élevée dans l'administration publique que dans les entreprises publiques et parapubliques. Au niveau des ménages employeurs, les données révèlent que la proportion des femmes qui y sont employées (1,4%) est supérieure à celle des hommes (0,4%).

Quel que soit le milieu de résidence, le secteur privé prédomine dans les emplois. En effet, 83,3% des emplois occupés à Ouagadougou, 83,8% dans les autres villes urbaines, 83,5% dans l'ensemble urbain et 95,9% dans le milieu rural sont dans le secteur privé.

Tableau 27 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2018

Différents acteurs de l'offre d'emploi	Sexe		Milieu de résidence			
	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Ens, urbains	Rural
Initiative privée	57,4	68,4	41,7	54,3	47,5	69,9
Autres acteurs	32,8	25,3	41,6	29,5	36	26,1
Secteur privé	90,2	93,7	83,3	83,8	83,5	95,9
Administration publique	7,9	4,3	11,1	12,6	11,8	3,4
Entreprise publique et parapublique	1,6	0,7	3	2,5	2,8	0,4
Secteur public	9,4	5	14,1	15,1	14,6	3,8
Ménage employeur	0,4	1,3	2,7	1,1	1,9	0,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.1.2. Situation de la main d'œuvre

La population en âge de travailler au Burkina Faso se chiffre à 9 955 076 habitants. La main d'œuvre (population disponible sur le marché de l'emploi) représente 46,2% de cette population.

La répartition de la main d'œuvre selon la région et le sexe montre que les hommes représentent 55,2% au niveau national. Les régions les plus pourvues en main d'œuvre masculine sont la région du Centre (60,3%) suivie des Hauts-Bassins (59,5%) et la Boucle du Mouhoun (55,7%). Les régions où la main d'œuvre féminine est la plus élevée sont le Centre-Est (50,2%) et le Centre-Ouest (52%).

Tableau 28 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon le sexe

Région	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Effectif
Boucle du Mouhoun	55,7	44,3	100	506 398
Cascades	55,4	44,6	100	220 654
Centre	60,3	39,7	100	931 991
Centre-Est	49,8	50,2	100	330 234
Centre-Nord	52,1	47,9	100	276 852
Centre-Ouest	48	52	100	382 211
Centre-Sud	51,2	48,8	100	186 605
Est	52,5	47,5	100	341 157
Hauts-Bassins	59,5	40,5	100	602 757
Nord	54,6	45,4	100	257 694
Plateau central	51,7	48,3	100	186 467
Sahel	65	35	100	125 101
Sud-Ouest	52	48	100	249 325
Burkina Faso	55,2	44,8	100	4 597 446

Source : INSD, RGPH 2019

La distribution de la main d'œuvre présente des inégalités selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, environ 2 sur 3 actifs résident en milieu rural. Aussi, 68,5% de la main d'œuvre est rural contre 31,6% qui est urbain.

En milieu urbain, la ville de Ouagadougou détient plus de la moitié de la main d'œuvre résidente en milieu urbain (31,5%).

Quel que soit le sexe, le milieu rural enregistre plus d'actifs. En effet, 65,2% de la main d'œuvre masculine et 72,7% de la main d'œuvre féminine sont rurales.

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso cumulent 2/3 de la main d'œuvre urbaine.

Tableau 29 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble urbain	34,8	27,3	31,5
Ouagadougou	17,8	14,9	16,5
Bobo-Dioulasso	6,2	3,9	5,2
Autres villes	10,8	8,5	9,8
Rural	65,2	72,7	68,5
Total	100	100	100
Effectif	2 538 741	2 058 705	4 597 446

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la main-d'œuvre par région selon le milieu de résidence montre qu'à l'exception de la région du Centre qui enregistre 81,4% de sa main d'œuvre en milieu urbain, le reste des régions enregistrent plus de main d'œuvre résidente en milieu rural. Particulièrement, les régions qui enregistrent un fort taux de main d'œuvre rurale sont la Boucle du Mouhoun (91,6%), la région de l'Est (90,9%) et le Plateau central (90,0%).

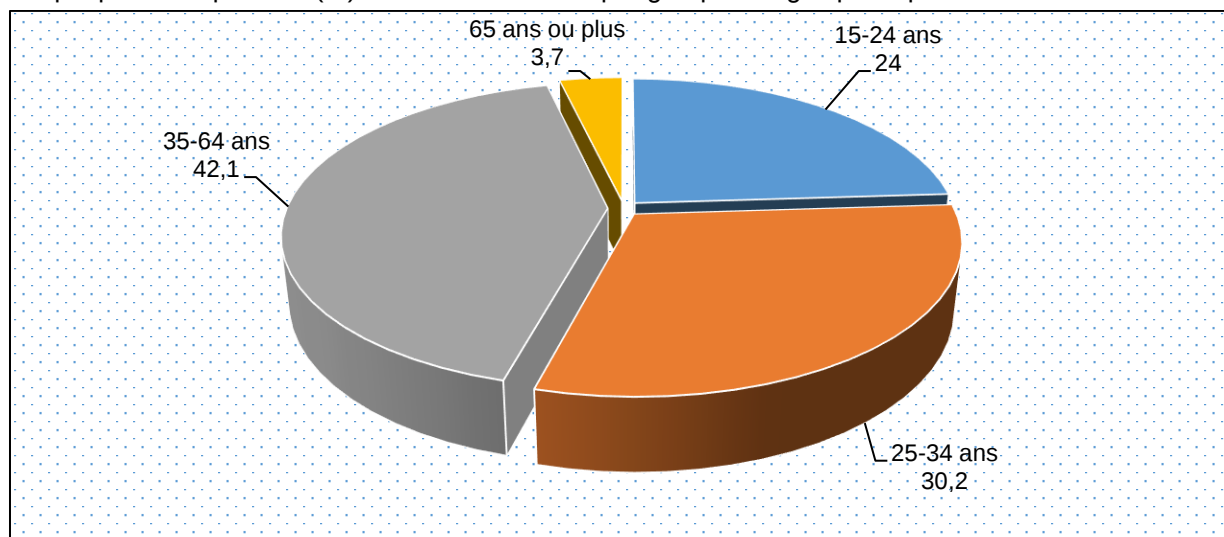
Tableau 30 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région

Région	Urbain	Rural	Ensemble	
	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	8,4	91,6	100,0	506 398
Cascades	17,1	82,9	100,0	220 654
Centre	81,4	18,6	100,0	931 991
Centre-Est	19,7	80,3	100,0	330 234
Centre-Nord	15,3	84,7	100,0	276 852
Centre-Ouest	17,2	82,8	100,0	382 211
Centre-Sud	11,4	88,6	100,0	186 605
Est	9,1	90,9	100,0	341 157
Hauts-Bassins	44,2	55,8	100,0	602 757
Nord	17,8	82,2	100,0	257 694
Plateau central	10,0	90,0	100,0	186 467
Sahel	17,0	83,0	100,0	125 101
Sud-Ouest	12,0	88,0	100,0	249 325
Burkina Faso	31,5	68,5	100,0	4 597 446

Source : INSD, RGPH 2019

La distribution de la main-d'œuvre par groupe d'âge spécifiques indique que le groupe d'âge de 35-64 ans est le plus représenté sur le marché du travail (42,1%) suivi de la tranche d'âge de 25-34 ans (30,2%). La main-d'œuvre de 15-24 ans est peu représentée (24,0%). La proportion des 65 ans ou plus est la plus faible (3,7%).

Graphique 9 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques



Source : INSD, RGPH 2019

La main d'œuvre occupée sur le marché du travail au Burkina Faso est de 92,9%. Les régions du Sahel, du Nord et du Centre enregistrent les taux de chômage les plus élevés avec respectivement 17,1% ; 11,9% et 9,5%. Par ailleurs, les régions du Sud-Ouest (3,1%), de la Boucle du Mouhoun (3,5%) et des Cascades (3,6%) connaissent les plus faibles taux de chômage.

Tableau 31 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon la situation d'occupation

Région	Occupés	Chômeurs	Ensemble	
	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	96,5	3,5	100	506 398
Cascades	96,4	3,6	100	220 654
Centre	90,5	9,5	100	931 991
Centre-Est	91,8	8,2	100	330 234
Centre-Nord	91,1	8,9	100	276 852
Centre-Ouest	95,6	4,4	100	382 211
Centre-Sud	94	6	100	186 605
Est	94,3	5,7	100	341 157
Hauts-Bassins	94,3	5,7	100	602 757
Nord	88,1	11,9	100	257 694
Plateau central	90,7	9,3	100	186 467
Sahel	82,9	17,1	100	125 101
Sud-Ouest	96,9	3,1	100	249 325
Burkina Faso	92,9	7,1	100	4 597 446

Source : INSD, RGPH 2019

L'analyse du tableau ci-dessous renseigne que la main-d'œuvre occupée est majoritairement rurale (69,6%) et de sexe masculin (56,0%). Dans toutes les régions, la main d'œuvre occupée est plus représentée par les hommes, à l'exception des zones rurales du Centre-Ouest et du Centre-Est où les femmes sont plus nombreuses. En effet, 45,1% de la main-d'œuvre occupée dans le Centre-Ouest en milieu rural sont des femmes contre 38,8% pour les hommes. Pour la région du Centre-Est, les femmes dans l'emploi en milieu rural sont de 41,8% pendant que les hommes qui y sont occupés représentent 38,7% de l'ensemble de sa main-d'œuvre dans l'emploi. Aussi, en dehors du Centre et des Hauts-Bassins, les travailleurs du milieu rural excèdent la proportion de 80% dans les différentes régions. La Boucle du Mouhoun est la région qui emploie la plus forte proportion de sa main d'œuvre occupée en milieu rural (92,1%). Elle est suivie par la région de l'Est (91,3%). La plus faible proportion s'enregistre au Centre (18,8%).

Tableau 32 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région

Région	Urbain			Rural			Ensemble			Effectifs
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
Boucle du Mouhoun	5,2	2,7	7,9	50,9	41,3	92,1	56	44	100	488 583
Cascades	11	5,1	16,1	44,9	39	83,9	55,9	44,1	100	212 709
Centre	50,2	31	81,2	12,3	6,5	18,8	62,5	37,5	100	843 839
Centre-Est	11,8	7,7	19,5	38,7	41,8	80,5	50,5	49,5	100	303 268
Centre-Nord	9	5,3	14,3	43,8	41,9	85,7	52,7	47,3	100	252 218
Centre-Ouest	9,4	6,8	16,2	38,8	45,1	83,8	48,1	51,9	100	365 474
Centre-Sud	6,9	4,4	11,3	44,6	44,1	88,7	51,5	48,5	100	175 322
Est	5,6	3,1	8,7	47,1	44,2	91,3	52,7	47,3	100	321 702
Hauts-Bassins	29	13,2	42,2	31,7	26,1	57,8	60,6	39,4	100	568 687
Nord	11,8	6	17,8	43,5	38,7	82,2	55,3	44,7	100	227 111
Plateau central	5,4	4	9,5	46,8	43,7	90,5	52,3	47,7	100	169 163
Sahel	11,2	4,2	15,4	55,5	29,1	84,6	66,7	33,3	100	103 669
Sud-Ouest	7,4	4,4	11,8	44,7	43,5	88,2	52,1	47,9	100	241 507
Burkina Faso	19,3	11,1	30,4	36,8	32,8	69,6	56	44	100	4 273 252

Source : INSD, RGPH 2019

De façon générale, la distribution de la main-d'œuvre occupée donne la branche d'activités « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » comme étant la plus investie (63%). Elle emploie 58,9% des hommes occupés et 68,2% des femmes occupées. Elle est suivie par la branche « commerce de détail » avec 6,4% de la main d'œuvre occupée.

Selon le milieu de résidence, on note qu'en milieu rural, la majorité des emplois (85,2%) sont dans la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien ». Les « activités de fabrication » et le « commerce de détail » y représentent respectivement 2,7% et 2,3% des emplois. En milieu urbain, les branches d'activités « commerce de détail » et « Activités de fabrication » sont celles qui emploient plus la main d'œuvre, soit respectivement 15,5% et 14,6%. Cette même tendance est également constatée dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso où elles emploient un tiers des occupés de chacune de ces deux (02) villes.

Par contre, dans les autres villes, la principale branche d'activités est la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (30,0%) suivie par la branche « Activités de fabrication » qui emploie 12,7% de la main d'œuvre occupée. Les branches « Enseignement

» et le « commerce de détail » sont aussi importantes dans les autres villes avec respectivement (9,8%) et (9,7%) des emplois.

Tableau 33 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Branche d'activités	Sexe		Type de localité					Ens.
	Homme	Femme	Urbain	Ouaga	Bobo	Autres villes	Rural	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	58,9	68,2	12,3	3,6	6,8	30	85,2	63
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,2	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,1	0	0,1	0	0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives/mines	2,4	0,4	2	1,5	1,8	2,9	1,3	1,5
Activités de fabrication	6,3	6,3	14,6	14,8	17,7	12,7	2,7	6,3
Activités de production et distribution	0,3	0	0,5	0,6	0,6	0,4	0	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités de construction	3,5	0,1	4,8	5,9	4,1	3,4	0,8	2
Commerce et réparation des pièces automobiles	3,2	0,2	4,8	5,7	5,5	3	0,6	1,9
Commerce de gros	4,1	2,8	8,2	8	11,5	6,9	1,4	3,5
Commerce de détail	5,8	7,1	15,5	18,4	17,5	9,7	2,3	6,4
Activités de transport	2,9	0,2	4,8	5,2	6,6	3	0,4	1,7
Activités d'entrepôt	0,1	0	0,1	0,2	0,2	0,1	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0
Activités de l'information et de communication	0,5	0,2	1	1,3	0,7	0,5	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,4	0,4	1,1	1,4	0,9	0,7	0,1	0,4
Activités immobilières	0,1	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9	0,5	1,9	2,4	1,4	1,3	0,2	0,7
Activités de services de soutien et de bureau	1,7	1	3,6	4,3	3,3	2,6	0,4	1,4
Activités de l'administration publique	1,5	0,5	3,1	4,1	1,9	2	0,2	1,1
Enseignement	3,4	2,7	6,6	5	5,6	9,8	1,6	3,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,9	1,1	2,6	2,5	2,3	2,7	0,3	1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,1	0,5	0,6	0,6	0,3	0	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	1,4	2,1	4,2	4,8	4	3,3	0,6	1,7
Activités spéciales des ménages	0,3	3,7	3,5	4,6	2,7	1,9	1,1	1,8
Activités des organisations internationales	0,1	0	0,1	0,2	0	0	0	0
ND	0,6	2,1	3,2	4,1	3,3	1,8	0,4	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total	2 395 347	1 877 905	1 301 284	685 572	212 443	403 269	2 971 968	4 273 252

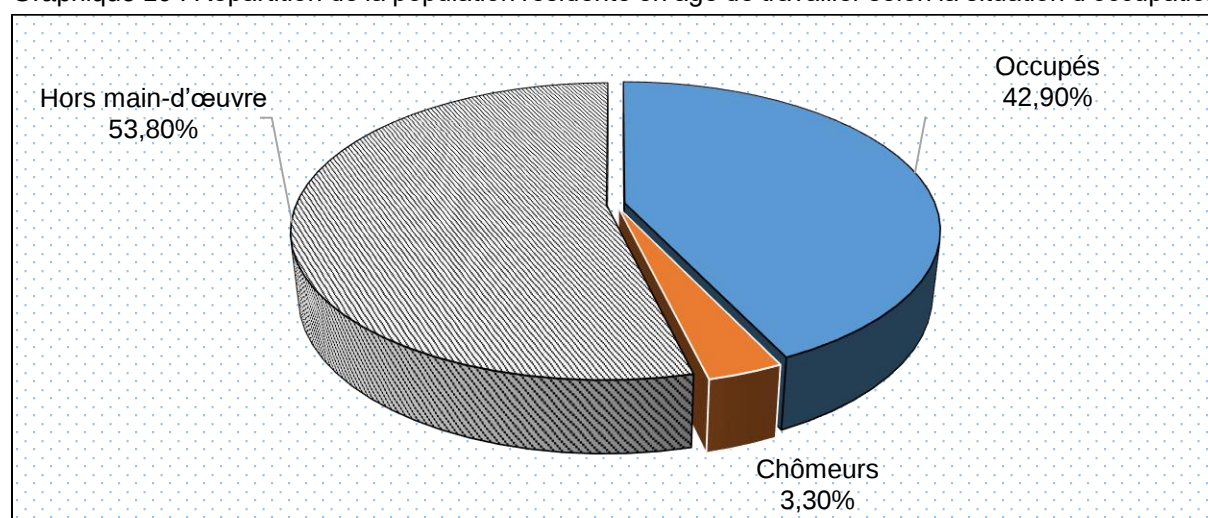
Source : INSD, RGPH 2019

3.1.3. Situation de la population hors de la main d'œuvre

La population hors de la main-d'œuvre, anciennement appelée population inactive, est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

Au Burkina Faso, la population hors de la main-d'œuvre représente plus de la moitié de la population en âge de travailler, soit 53,8% de la population de 15 ans ou plus. Les personnes occupées et les chômeurs représentent respectivement 42,9% et 3,3% de la population en âge de travailler.

Graphique 10 : Répartition de la population résidente en âge de travailler selon la situation d'occupation



Source : INSD, RGPH 2019

La population hors de la main d'œuvre est composée majoritairement de femmes, soit 61,1%.

La répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe montre qu'elle est majoritairement sans niveau d'instruction (66,4%). Ensuite, suivent les personnes de niveau post primaire avec une proportion de 15,7%.

La distribution par sexe suit la même tendance observée au niveau national mais avec une forte représentativité des femmes dans la catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre n'ayant aucun niveau d'instruction (71,3%).

Tableau 34 : Répartition (%) de la population hors de la main d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble
Aucun	58,8	71,3	66,4
Primaire	9,7	7,7	8,5
Post-primaire	17,9	14,2	15,7
Secondaire	9,8	5,2	7
Supérieur	3,8	1,6	2,4
Effectif	2 084 192	3 273 438	5 357 630

Source : INSD, RGPH 2019

Le tableau suivant montre que la structure de la population hors de la main-d'œuvre selon le niveau d'instruction est comparable à celle du niveau global dans toutes les régions à l'exception de la région du Centre où elle est constituée majoritairement de personnes instruites (60,9%) dont la majorité a le niveau post-primaire. La région du Centre est suivie par celles des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest avec respectivement 42,3% et 37,8% de personnes instruites.

Tableau 35 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par région et niveau d'instruction

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
Boucle du Mouhoun	68,4	8,9	15,8	6,2	0,7	435 679
Cascades	67,5	7,5	17	7,2	0,8	186 066
Centre	39,1	11,9	24,4	14,9	9,7	780 843
Centre-Est	72,6	8,2	13,4	5,2	0,6	423 044
Centre-Nord	78,5	6,4	10,5	4,1	0,5	457 756
Centre-Ouest	62,2	8,6	18,5	7,2	3,5	443 462
Centre-Sud	66,5	9	18,1	5,8	0,6	223 034
Est	78,8	5	11,1	4,5	0,6	437 474
Hauts-Bassins	57,7	10,1	19,5	9,3	3,4	566 374
Nord	72,9	9,2	12,5	4,8	0,6	566 051
Plateau central	72	7,9	14,5	5	0,6	303 362
Sahel	89,1	4,9	4,3	1,4	0,3	329 771
Sud-Ouest	69,8	8,5	15,3	5,8	0,6	204 714
Burkina Faso	66,4	8,5	15,7	7	2,4	5 357 630

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population hors de la main-d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation a permis de savoir qu'elle est essentiellement constituée de personnes n'ayant jamais occupé un emploi. Ces dernières représentent 98,9% de l'ensemble de la population hors de la main-d'œuvre, contre seulement 1,1% pour les personnes qui se retrouvent hors de la main-d'œuvre après avoir occupé un emploi précédemment.

Les hommes ayant occupé un emploi antérieurement et qui sont en dehors de la main-d'œuvre sont plus représentés avec une proportion de 1,5% contre 0,8% chez les femmes.

Tableau 36 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation et le sexe

Statut antérieur d'occupation	Homme	Femme	Ensemble
Avait un emploi	1,5	0,8	1,1
N'avait pas un emploi	98,5	99,2	98,9
Effectif	2 084 192	3 273 438	5 357 630

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population résidente hors de la main-d'œuvre par groupe d'âge montre que de façon globale qu'elle diminue avec l'âge.

La distribution par groupe d'âge à l'intérieur de chaque sexe montre que dans les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 65 ans ou plus, les proportions des hommes hors de la main-d'œuvre sont plus élevées que celles des femmes.

Tableau 37 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Effectif
15-19	30,8	23	26	1 394 489
20-24	18,1	16,4	17,1	914 453
25-29	10,7	12,5	11,8	632 462
30-34	7,6	9,8	9	479 643
35-39	5,9	7,7	7	374 481
40-44	4,8	6	5,5	296 402
45-49	3,7	4,7	4,3	231 765
50-54	3,6	4,5	4,1	221 202
55-59	3	3,6	3,4	182 254
60-64	3,2	3,5	3,4	180 415
65 ou plus	8,6	8,3	8,4	450 064
Ensemble	100	100	100	5 357 630

Source : INSD, RGPH 2019

3.2. Qualité de l'emploi

L'une des caractéristiques de l'emploi au Burkina Faso est sa vulnérabilité. En effet, le taux d'emplois vulnérables est de 72,5% au niveau national (ERI-ESI, 2018). Selon le genre, la vulnérabilité de l'emploi touche plus les femmes (84%) que les hommes (63%). Aussi, elle est plus marquée en milieu rural (83,5%) qu'en milieu urbain (50,6%).

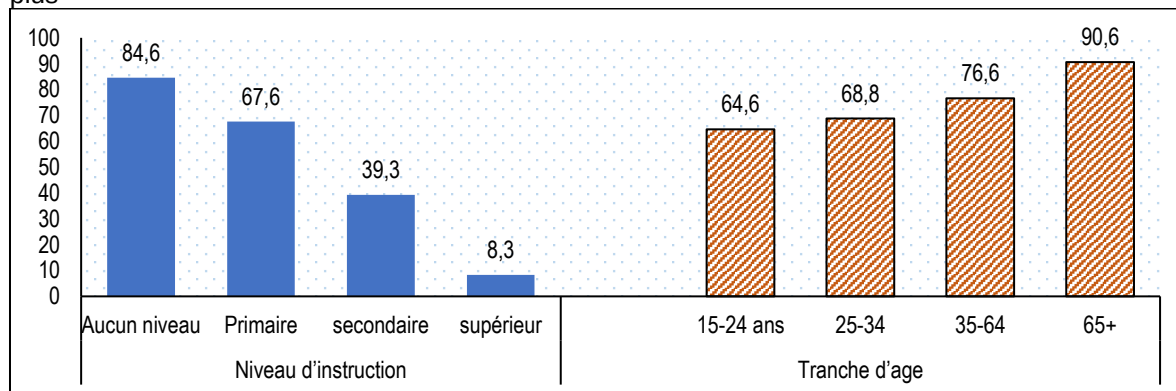
Tableau 38 : Taux d'emplois vulnérables

	Ouaga	Autre urbain	Ensemble urbain	Rural	Burkina Faso
Homme	34,4	46,1	39,7	75,4	63
Femme	57,5	73,1	64,9	92,8	84
Ensemble	44,2	58,2	50,6	83,5	72,5

Source : ERI-ESI, 2017-2018

Le taux d'emploi vulnérable varie en fonction du niveau d'instruction et de la tranche d'âge des employés. Plus le niveau d'instruction est élevé moins le taux d'emploi vulnérable est élevé. Ainsi, ce taux décroît de 84,6% chez les employés sans niveau d'instruction à 8,3% chez ceux qui ont un niveau supérieur. A l'opposé, le taux d'emploi vulnérable augmente avec l'âge des employés, allant de 64,6% chez les employés de la tranche d'âge 15 à 24 ans à 90,6% chez les plus âgés (65 ans et plus).

Graphique 11 : Taux d'emploi vulnérable selon le niveau d'instruction et la tranche d'Age des 15 ans et plus



Source : ERI-ESI, 2017-2018

Selon les résultats de l'ERI ESI (2018), le secteur informel est le principal pourvoyeur de l'emploi au Burkina Faso. La répartition des emplois par secteur institutionnel selon le type d'emploi montre que tous les employés du secteur public occupent des emplois formels dans les secteurs institutionnels agricoles et non agricoles. Cependant, tous les emplois du secteur des ménages sont informels.

Dans le secteur privé par contre, la main d'œuvre occupée est essentiellement dans des emplois informels (99,2%). Les emplois privés formels sont plus représentés dans le secteur institutionnel non agricole (1,1%). Dans le secteur institutionnel agricole, cette proportion n'est que marginale.

Tableau 39 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité

Caractéristiques de l'emploi	Activités principales			
	Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole	Secteur public	100	0	100
	Secteur privé	1,1	98,9	100
	Ménages	0	100	100
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	0	100	100
	Secteur privé	0	100	100
	Ménages	100	0	100
Total	Secteur public	0	100	100
	Secteur privé	100	0	100
	Ménages	1,1	98,9	100

Source : Extrait de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les revenus tirés de l'emploi par les travailleurs des Unités de production informelles sont faibles. En effet, selon les données de l'ERI-ESI, le taux de salaires inférieurs au SMIG est de 23,9% pour les travailleurs des Unités économiques informelles (UPI) et le taux de bas salaires (revenu inférieur à 2/3 du revenu médian) est de 25,3%. Les aides familiales et les apprentis sont les plus touchés avec respectivement 72,8 de salaire inférieur au SMIG et 75,8% de bas salaires.

La proportion des travailleurs touchés par les revenus inférieurs au SMIG et le bas salaire diminue avec l'augmentation du niveau d'éducation et/ou de qualification. Ainsi, il est respectivement de 4,7% et 5,1% pour les cadres moyens et les agents de maîtrise et 2,4 pour les cadres supérieurs et les ingénieurs et assimilés.

Tableau 40 : Taux de salaires inférieurs au SMIG et taux de bas salaires dans les Unités de production informelles (UPI)

Statuts/ emplois	Taux de salaire inférieur au SMIG	Taux de bas salaires
Aide familiale/apprenti	72,8	75,7
Travailleur pour propre compte	25,5	26,5
Employeur	18,2	18,5
Apprenti ou stagiaire payé	20,6	21,5
Manœuvre	25	29,8
Employé/ouvrier semi qualifié	14,4	19,3
Employé/ ouvrier qualifié	13,6	15,1
Cadre moyen, agent de maîtrise	4,7	5,1
Cadre supérieur, ingénieur ou assimilé	2,4	2,4
Burkina Faso	23,9	25,3

Source : Construit à partir des données de l'ERI-ESI

Le taux de salarisation dans les UPI est seulement de 12,3% au niveau national. Il est plus élevé à Ouagadougou (20,2%) et à Bobo Dioulasso (18,7%) qu'en milieu rural (9,1%).

Les travailleurs des unités de production informelle du secteur industriel ont le taux de salarisation le plus élevé (16,7%) et ceux du secteur du commerce le plus faible avec 7,3% baisse jusqu'à 4,8% pour les travailleurs du milieu rural des UPI évoluant dans le commerce.

Tableau 41 : Taux de salarisation dans les unités de production informelles (UPI)

Milieu de résidence	Secteur d'activités	Taux de salarisation
Ouagadougou	Industrie	27,7
	Commerce	15,5
	Services	17,3
	Ensemble	20,2
Bobo Dioulasso	Industrie	19
	Commerce	6
	Services	40,1
	Ensemble	18,7
Autres urbains	Industrie	20
	Commerce	9,5
	Services	18,2
	Ensemble	15,1
Rural	Industrie	13,8
	Commerce	4,8
	Services	7
	Ensemble	9,1
Burkina Faso	Industrie	16,7
	Commerce	7,3
	Services	14,5
	Ensemble	12,3

Source : construit à partir des données de l'ERI-ESI

3.3. Situation du Chômage

Le taux de chômage au niveau national est de 7,1% et le taux de chômage combiné de 34,1%.

Les régions du Sahel et du Nord sont les plus touchées par le chômage avec respectivement 17,1% et 11,9%. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage est plus accru en milieu urbain, soit 10% contre 5,7% pour le milieu rural.

En ce qui concerne le taux de chômage combiné, il est plus élevé dans les régions du Sahel et du Nord avec des taux respectifs de 60,9% et 53,6%. Selon le milieu de résidence, il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 34,7% et 32,7%.

Tableau 42 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon la région et le milieu de résidence

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Burkina Faso	27,7	40,7	34,1	5,6	8,8	7,1
Région						
Boucle du Mouhoun	18,6	27,2	22,6	2,9	4,3	3,5
Cascades	14,9	25,5	20,0	2,6	4,8	3,6
Centre	19,1	41,2	29,1	6,1	14,5	9,5
Centre-Est	34,1	45,7	40,4	6,9	9,4	8,2
Centre-Nord	42,9	53,1	48,2	7,8	10,1	8,9
Centre-Ouest	24,2	30,5	27,6	4,1	4,7	4,4
Centre-Sud	27,8	36,5	32,3	5,5	6,6	6,0
Est	34,4	41,1	37,7	5,3	6,2	5,7
Hauts-Bassins	16,7	34,6	24,8	3,8	8,4	5,7
Nord	48,2	58,8	53,6	10,8	13,2	11,9
Plateau central	36,7	47,4	42,3	8,3	10,3	9,3
Sahel	54,9	69,1	60,9	14,9	21,3	17,1
Sud-Ouest	20,2	27,6	24,0	2,9	3,4	3,1
Milieu de résidence						
Ensemble Urbain	22,2	45,4	32,7	6,7	15,3	10,0
Ouagadougou	18,7	39,8	28,3	6,3	14,4	9,6
Bobo-Dioulasso	17,9	49,8	31,3	6,1	19,0	10,5
Autres villes	29,5	51,3	39,5	7,5	15,2	10,5
Rural	30,3	39,0	34,7	5,1	6,3	5,7

Source : INSD, RGPH 2019

Selon le groupe d'âge, le taux de chômage est plus élevé dans la tranche 20-24 ans et plus faible dans celle de 65 ans ou plus.

En ce qui concerne le taux de chômage combiné, il est plus élevé dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans (50,6%) et moins élevé chez les 60 ans ou plus.

Une analyse selon le sexe, indique que pour tous les groupes d'âge, le taux de chômage tout comme celui de chômage combiné est plus élevé chez les femmes.

Selon le niveau d'instruction, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant un niveau d'instruction du supérieur (13,4%) tandis que le taux de chômage combiné est plus élevé chez les personnes de niveau post primaire (36,9%). Quel que soit le niveau d'instruction, le taux de chômage et le taux de chômage combiné est plus élevé chez les femmes.

Tableau 43 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Groupe d'âge (ans)						
Jeunes de 15-34	34,9	46,0	40,6	8,0	11,1	9,5
Jeunes de 15-24	42,6	50,2	46,7	10,9	12,8	11,8
15-19	48,5	52,6	50,6	10,8	11,7	11,2
20-24	41,1	49,6	45,7	10,8	13,0	11,9
25-29	29,8	43,5	36,9	7,5	11,2	9,2
30-34	21,7	38,0	29,7	4,6	8,6	6,4
35-39	19,4	35,4	27,1	3,6	7,2	5,2
40-44	18,6	33,1	25,3	3,3	6,2	4,5
45-49	18,5	31,8	24,5	3,2	5,4	4,1
50-54	18,8	29,5	23,5	3,1	4,6	3,7
55-59	19,0	28,0	22,8	2,9	4,1	3,4
60-64	19,4	27,3	22,5	2,7	3,6	3,0
65 ou plus	18,5	27,7	22,0	2,2	2,7	2,4
Niveau d'instruction						
Aucun	28,3	40,0	34,4	4,9	7,4	6,1
Primaire	23,5	40,5	30,4	5,6	11,2	7,6
Post-primaire	29,1	46,2	36,9	6,9	13,3	9,5
Secondaire	27,4	40,5	32,2	6,9	12,5	8,8
Supérieur	29,7	43,6	34,0	11,3	18,8	13,4

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population au chômage par région montre que la région du Centre est celle qui a le plus grand nombre de chômeurs, soit 27,2% de l'ensemble de la population au chômage. Il est suivi par la région des Hauts-Bassins (10,5%), du Nord (9,4%) et du Centre-Est (8,3%). Le Sud-Ouest est la région qui compte moins de personnes au chômage avec une proportion de 2,4%. La répartition des chômeurs par région selon le sexe est quasiment similaire chez les hommes comme chez les femmes. En effet, chez les hommes, la région du Centre concentre le plus grand nombre de personnes au chômage (24,0%). Elle est suivie de la région du Nord et de celle des Hauts-Bassins qui enregistrent respectivement 10,6% et 9,5% des chômeurs de sexe masculin. Au niveau des femmes, la région du Centre enregistre plus de chômeurs (29,7%). Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins qui enregistre 11,3% des femmes au chômage puis de la région du Centre-Est avec 8,6% des femmes en situation de chômage.

Tableau 44 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe en 2019

Région	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	8 272	5,8	9 543	5,3	17 815	5,5
Cascades	3 229	2,2	4 716	2,6	7 945	2,5
Centre	34 435	24,0	53 717	29,7	88 152	27,2
Centre-Est	11 393	7,9	15 573	8,6	26 966	8,3
Centre-Nord	11 307	7,9	13 327	7,4	24 634	7,6
Centre-Ouest	7 435	5,2	9 302	5,2	16 737	5,2
Centre-Sud	5 259	3,7	6 024	3,3	11 283	3,5
Est	9 480	6,6	9 975	5,5	19 455	6
Hauts-Bassins	13 585	9,5	20 485	11,3	34 070	10,5
Nord	15 200	10,6	15 383	8,5	30 583	9,4
Plateau central	7 995	5,6	9 309	5,1	17 304	5,3
Sahel	12 111	8,4	9 321	5,2	21 432	6,6
Sud-Ouest	3 693	2,6	4 125	2,3	7 818	2,4
Burkina Faso	143 394	100,0	180 800	100,0	324 194	100

Source : INSD, RGPH 2019

L'examen de la répartition des chômeurs par niveau d'instruction selon la région montre que, quelle que soit la région, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction.

Suivant la région, il ressort que 82,7% des chômeurs de la région du Sahel n'ont aucun niveau d'instruction. Il en est de même pour 78,7% des chômeurs de la région de l'Est, 76,3% des chômeurs dans la région du Centre-Nord et 74,5% des chômeurs dans la région du Plateau Central.

Par contre les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins enregistrent des proportions particulièrement importantes de chômeurs de niveau supérieur. Dans la région du Centre, 16,8% des chômeurs sont de niveau supérieur et dans la région des Hauts-Bassins, ils représentent 9,9% des chômeurs. Cela s'expliquerait notamment par la forte concentration des établissements d'enseignement supérieur dans ces régions abritant les deux plus grandes villes du pays.

Tableau 45 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région

Région	Aucun	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	66	14,8	11,7	5,3	2,2	100	17 815
Cascades	61,1	11,9	15,5	8,9	2,6	100	7 945
Centre	38,6	16,4	18,3	9,8	16,8	100	88 152
Centre-Est	70,9	12,1	11,2	4,6	1,2	100	26 966
Centre-Nord	76,3	10,1	8,5	4	1,1	100	24 634
Centre-Ouest	58,3	10,4	10,8	7,1	13,4	100	16 737
Centre-Sud	66,9	14,6	12,3	4,7	1,5	100	11 283
Est	78,7	7	8,5	4,4	1,4	100	19 455
Hauts-Bassins	47,7	15,2	17,1	10,1	9,9	100	34 070
Nord	69,7	13,9	10,7	4,4	1,3	100	30 582
Plateau central	74,5	12,1	9,5	2,9	1	100	17 304
Sahel	82,7	7,9	6,6	2,3	0,5	100	21 432
Sud-Ouest	68,6	11,3	12,6	5,8	1,7	100	7 818
Burkina Faso	60,1	13,1	13,1	6,6	7,1	100	324 193

Source : INSD, RGPH 2019

Dans la recherche d'un emploi sur le marché du travail, le diplôme est un atout. A l'issu du RGPH 2019, il ressort que 70,1% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 14,3% disposent du CEP, 1,4% ont le DEUG/DUT/BTS et 2,4% ont la licence ou plus.

Suivant la région, il est également observé que plus de la moitié des chômeurs n'ont aucun diplôme quelle que la région. Dans la région du Sahel, 88,7% n'ont aucun diplôme. Cette proportion est de 84,3% à l'Est, 84,1% au Plateau Central, 81,2% au Nord, 80,5% au Centre-Est. La région du centre avec 50,2% de chômeurs sans diplôme, enregistre 19,8% des chômeurs ayant un diplôme du supérieur (au moins le BAC ou le BEP).

Tableau 46 : Répartition de la population au chômage par diplôme selon la région

Région	Aucun	CEP	BEPC/ CAP	BEP/ BAC	DEUG/ DUT/BTS	LICENCE et plus	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	78	13,6	5,4	2	0,3	0,7	100	17 815
Cascades	70,5	16,3	9,4	2,7	0,4	0,7	100	7 945
Centre	50,2	19,4	10,6	9,8	3,6	6,4	100	88 152
Centre-Est	80,5	12,7	4,9	1,5	0,2	0,2	100	26 966
Centre-Nord	83,8	9,8	4,5	1,4	0,2	0,3	100	24 634
Centre-Ouest	66,9	11,5	7,2	9,6	2,4	2,4	100	16 737
Centre-Sud	79	13,7	5,2	1,6	0,2	0,3	100	11 283
Est	84,3	9,1	4,6	1,4	0,3	0,3	100	19 455
Hauts-Bassins	58,8	18,1	11,1	6,5	2,1	3,4	100	34 070
Nord	81,2	12,3	4,7	1,3	0,2	0,3	100	30 583
Plateau central	84,1	11,1	3,3	1,2	0,1	0,2	100	17 304
Sahel	88,7	7,8	2,5	0,8	0,1	0,1	100	21 432
Sud-Ouest	77,7	13,4	6,1	2	0,2	0,6	100	7 818
Burkina Faso	70,1	14,3	7,1	4,7	1,4	2,4	100	324 194

Source : INSD, RGPH 2019

L'analyse du statut antérieur d'occupation indique que la quasi-totalité des chômeurs sont en quête de leur premier emploi. En effet, 97,3% de la population au chômage est à la recherche de leur premier emploi contre seulement 2,7% des chômeurs ayant déjà travaillé. Dans toutes les régions, plus de 95% des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi.

Tableau 47 : Répartition (%) de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région

	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1er emploi	Ensemble	Effectif
Boucle du Mouhoun	1,9	98,1	100,0	17 815
Cascades	1,5	98,5	100,0	7 945
Centre	3,5	96,5	100,0	88 152
Centre-Est	2,9	97,1	100,0	26 966
Centre-Nord	4,1	95,9	100,0	24 634
Centre-Ouest	2,1	97,9	100,0	16 737
Centre-Sud	2,4	97,6	100,0	11 283
Est	1,8	98,2	100,0	19 455
Hauts-Bassins	2,3	97,7	100,0	34 070
Nord	1,7	98,3	100,0	30 583
Plateau central	3,5	96,5	100,0	17 304
Sahel	2,3	97,7	100,0	21 432
Sud-Ouest	2,4	97,6	100,0	7 818
Burkina Faso	2,7	97,3	100,0	324 194

Source : INSD, RGPH 2019

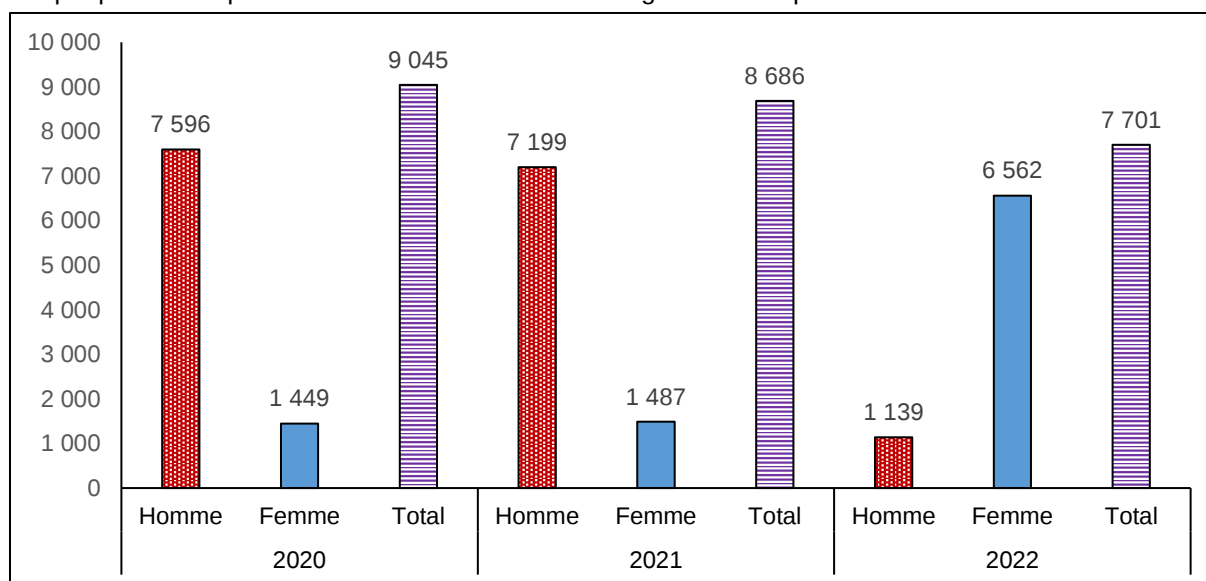
Entre 2020 et 2022, la demande d'attestation de chômage a connu une baisse de 14,9%. Cette baisse est de l'ordre de 4,0% entre 2020 et 2021 et 11,3% entre 2020 et 2021.

Suivant le sexe des demandeurs, il ressort que les hommes sont les plus nombreux. En effet, de 2020 à 2022, quelle que soit l'année, les hommes représentent plus de 60% des demandeurs d'attestation de chômage.

De 2020 à 2022, il a été délivré 25 432 attestations de chômage dont 9 498 à des femmes, soit 37,3% du nombre total des attestations délivrées.

Le nombre d'attestations le plus élevé a été enregistré en 2020 avec 9 045 attestations dont 16,0% délivrées à des femmes et 84,0% à des hommes.

Graphique 12 : Répartition des attestations de chômage délivrées par sexe



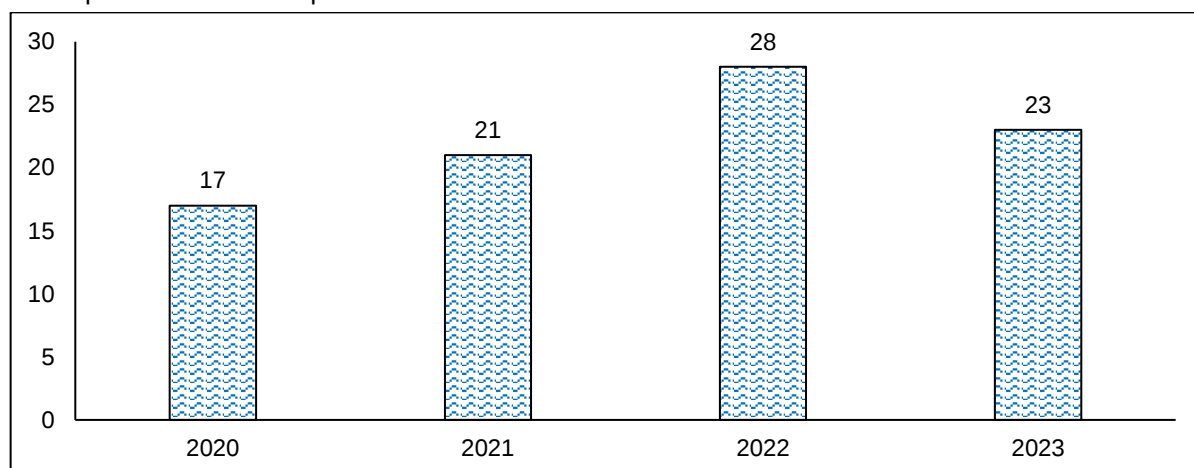
Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

3.4. Intermédiation

L'intermédiation est une des activités principales des agences et bureaux publics ou privés de placement que sont l'ANPE et les bureaux privés de placement (BPP). Ces intermédiaires enregistrent les demandes et offres d'emploi pour procéder au placement des demandeurs auprès des employeurs.

En 2023, il ressort que 23 agréments ont été délivrés à des bureaux privés de placement et d'entreprises de travail temporaire. On note une croissance du nombre d'agréments délivrés sur la période 2019-2022. De 2022 à 2023 on enregistre une baisse du nombre d'agréments passant de 28 à 23.

Graphique 13 : Evolution du nombre d'agrément délivrés aux bureaux privés de placement et d'entreprise de travail temporaire



Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

3.4.1. Demandes d'emplois

Au cours de l'année 2023, plus de 17 000 demandeurs d'emplois ont été enregistrés par l'ANPE dont 44% proviennent des femmes. Les bureaux privés de placement ont enregistré plus de 4 000 demandes d'emploi dont 62,6% proviennent des femmes.

Au cours de la période 2021-2023, plus de 89 000 demandes d'emplois ont été enregistrées dont plus de 15 890 (dont 43,0% de femmes) en 2021 ; 51 730 (dont 48,8% de femmes) en 2022 et 21 667 (dont 47,6% de femmes) en 2023.

Selon le sexe, le nombre de demandeurs d'emplois de sexe masculin représente à peu près 52,5% sur la période 2021-2023.

Tableau 48 : Demandes d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation et le sexe

Structure d'intermédiation	2020			2021			2022			2023		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
ANPE	4 898	3 825	8 723	6 907	6 242	13 149	7 846	6 178	14 024	9 687	7 535	17 222
BPP	15207	15802	31 009	2154	587	2 741	18 651	19 055	37 706	1 662	2783	4 445

Source : ANPE/BPP

Les informations collectées auprès de l'ANPE montrent que les demandes d'emploi varient d'une région à une autre et d'une année à une autre. En effet, en 2023, la seule région du Centre a enregistré à elle seule, plus de 60% des demandes d'emploi ; elle est suivie par la région des Hauts-Bassins (18,6%). Par contre, la région du Sahel enregistre la plus faible demande d'emploi avec moins de 1%. En Outre, dix (10) régions ont enregistré moins de 10% des demandes d'emploi en 2023. Cette tendance est confirmée dans les années précédentes.

Tableau 49 : Demandes d'emplois enregistrées selon la région

Région	2020	2021	2022	2023
Boucle du Mouhoun	131	201	213	348
Cascades	149	220	165	296
Centre	31 049	10 423	45 931	12 898
Centre Est	155	601	362	343
Centre Nord	303	233	640	243
Centre Ouest	538	667	755	906
Centre Sud	106	202	179	196
Est	260	264	273	420
Hauts Bassins	6 371	2 155	2 160	5 142
Nord	206	267	215	327
Plateau Central	151	269	582	333
Sahel	100	97	50	34
Sud-Ouest	213	291	205	181
Total	39 732	15 890	51 730	21 667

Source : ANPE/BPP

La répartition des demandes d'emploi par groupe d'âge en 2023 montre que la plus forte demande est exprimée par les jeunes de 25 à 29 ans (40%) et ceci est valable pour les années précédentes. Ce groupe est suivi par les jeunes de 20 à 24 ans (26%).

Selon la répartition des demandeurs d'emploi par niveau d'instruction en 2023, Le plus grand nombre de demandeurs d'emploi a été enregistré au niveau des titulaires de diplôme d'enseignement général.

Tableau 50 : Demandes d'emplois enregistrées selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

	Année	2020	2021	2022	2023
Groupe d'âge	Moins de 20 ans	217	200	181	485
	20-24	511	3 967	3 884	4 649
	25-29	1 508	5 941	5 699	7 453
	30-34	35 272	4 309	39 956	5 387
	35-39	1 636	1 053	1 352	2 839
	40-44	345	265	438	560
	45-49	192	110	161	204
	50 et plus	51	45	59	90
Niveau d'instruction	Illettrés	495	110	259	101
	Sans Diplôme	2 458	629	2 728	680
	CEP	6 128	1 449	5 309	1 879
	CAP	172	366	2 930	483
	BEPC	4 579	3 085	8 078	3 561
	BEP	1 027	789	5 731	1 160
	BAC	3 273	4 732	4 885	5 419
	DUT/BTS	5 205	942	6 894	1 262
	DEUG	2 147	242	2 696	763
	Licence et plus	13 790	3 062	9 641	5 812
	CQP/BQP/BPT/DAT	458	484	2 579	547
Total		39 732	15 890	51 730	21 667

Source : ANPE/BPP

3.4.2. Offres d'emplois

3.4.2.1. Offres d'emplois publiées par l'ANPE et les BPP

Selon la région, en 2023, le Centre et les Hauts-Bassins ont enregistré respectivement 53,4%, 30,3% des offres d'emplois.

En 2022, pour faire face aux nombreuses demandes d'emploi au Burkina Faso, les bureaux et agences de placement ont enregistré 11 536 offres d'emploi dont 18,7% pour l'ANPE et 81,3% pour les bureaux privés de placement.

Plus de 3/5^{ème} des offres d'emploi de 2023, sont des contrats à durée indéterminée.

Tableau 51 : Offres d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation la région et le type de contrat

	2020	2021	2022	2023
Structure d'intermédiation				
ANPE	481	203	842	646
BPP	1 573	882	11 536	2099
Région				
Boucle du Mouhoun	24	17	104	13
Cascades	87	8	116	47
Centre	1 383	462	10075	1466
Centre Est	58	0	179	51
Centre Nord	70	53	239	34
Centre Ouest	71	9	117	38
Centre Sud	6	42	179	72
Est	50	38	126	0
Hauts Bassins	164	229	743	833
Nord	91	21	82	38
Plateau Central	14	132	155	127
Sahel	18	10	92	4
Sud-Ouest	18	64	165	21
Burkina Faso	2 054	1 085	12378	2745
Type de contrat				
CDI	620	133	10 799	465
CDD	1 434	952	1 579	2280
Burkina Faso	2 054	1 085	12378	2745

Source : ANPE/BPP

3.4.2.2. Offres d'emplois publiées sur le site de l'ONEF

Selon le lieu d'affectation, les régions du Centre et des Haut-Bassins, enregistrent les plus fortes proportions, soit respectivement 57,3% et 11,9% des postes d'emplois à pourvoir sur la période 2020-2023. Quel qu'en soit l'année, ces deux régions ont gardé la même tendance, sauf qu'en 2023 la région des hauts bassins a connu une baisse considérable des offres d'emplois publiées. La région du Centre a enregistré plus de la moitié des postes d'emplois chaque année, excepté 2020 où elle a enregistré 46,0% des postes d'emplois. Les autres régions enregistrent moins de 40% des postes d'emplois chaque année de 2020 à 2023, excepté 2020 où elle représente 54,0% des postes d'emploi.

Le nombre de postes d'emplois qui ont pour lieu d'affectation l'étranger a évolué en dents de scie avec une tendance baissière sur la période.

Tableau 52 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation

Région	2020	2021	2022	2023	Total
Boucle du	660	121	181	76	1 038
Cascades	276	57	48	29	410
Centre	6 571	6 154	6 798	4 353	23 876
Centre-Est	596	137	137	144	1 014
Centre-Nord	629	647	895	257	2 428
Centre-Ouest	395	123	78	88	684
Centre-Sud	287	26	26	71	410
Est	660	339	377	208	1 584
Hauts-Bassins	2 110	1 434	1 127	272	4 943
Nord	728	422	591	201	1 942
Plateau Central	306	64	115	27	512
Sahel	576	398	658	230	1 862
Sud-Ouest	437	76	115	39	667
Etranger	74	142	59	54	329
Total	14 306	10 139	11 204	6 048	41 697

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022

Sur la période, les diplômes les plus sollicités pour les postes d'emplois à pourvoir sont le BAC et le CEP avec respectivement 21,7% et 12,3%.

Les postes d'emplois qui exigeaient des diplômes universitaires (BAC + 3, BAC + 2, BAC + 5, BAC + 4 et le Doctorat) étaient de 24,5%.

Suivant l'année, en 2020 le CEP était le diplôme le plus sollicité (16,1%), et de 2021 à 2023 le c'est le BAC avec respectivement 27,1% ; 20,6% et 36,1%.

Tableau 53: Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé

Diplôme	2020	2021	2022	2023	Total
Sans diplôme	3	14	15	0	32
Attestation	9	4	0	68	81
CEP	2 302	2 210	423	187	5 122
CQP	8	15	14	0	37
BEP	123	113	88	77	401
BEPC	534	527	2 012	55	3 128
CAP	128	175	226	1 233	1 762
BAC	1 825	2 745	2 310	2 182	9 062
BAC + 2	732	1 117	789	623	3 261
BAC + 3	787	820	1 055	624	3 286
BAC + 4	421	475	360	401	1 657
BAC + 5	513	430	465	386	1 794
DOCTORAT	58	87	43	29	217
Permis de	206	103	54	28	391
Non précisé	6 657	1 304	3 350	155	11 466
Total	14 306	10 139	11 204	6 048	41 697

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022

Sur la période 2019-2023, trois domaines d'activités ont le plus offerts des emplois. Ce sont les « Services » (62,2%) et les « Sciences sociales, commerce et droit » (24,2%). Ces deux domaines à eux seuls ont offert 86,2% des postes d'emplois de la période.

En 2023, il ressort que 44,4% des emplois sont du domaine des services. Il est suivi du domaine les « Sciences sociales, commerce et droit » (38,9%). C'est dans le domaine « Lettres et arts » qu'il y a eu le moins d'emplois en 2023, soit 0,1%.

Tableau 54 : Evolution du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités

Domaine d'étude	2020	2021	2022	2023	Total
Programmes généraux	348	114	-	47	509
Éducation	39	153	184	11	387
Lettres et arts	20	27	-	5	52
Sciences sociales, commerce et droit	2 338	2 992	2 421	2 350	10 101
Sciences	202	179	196	147	724
Ingénierie, industries de transformation et production	444	490	535	311	1 780
Agriculture	156	97	92	75	420
Santé et protection sociale	486	516	370	416	1 788
Services	10 273	5 571	7 406	2 686	25 936
Total	14 306	10 139	11 204	6 048	41 697

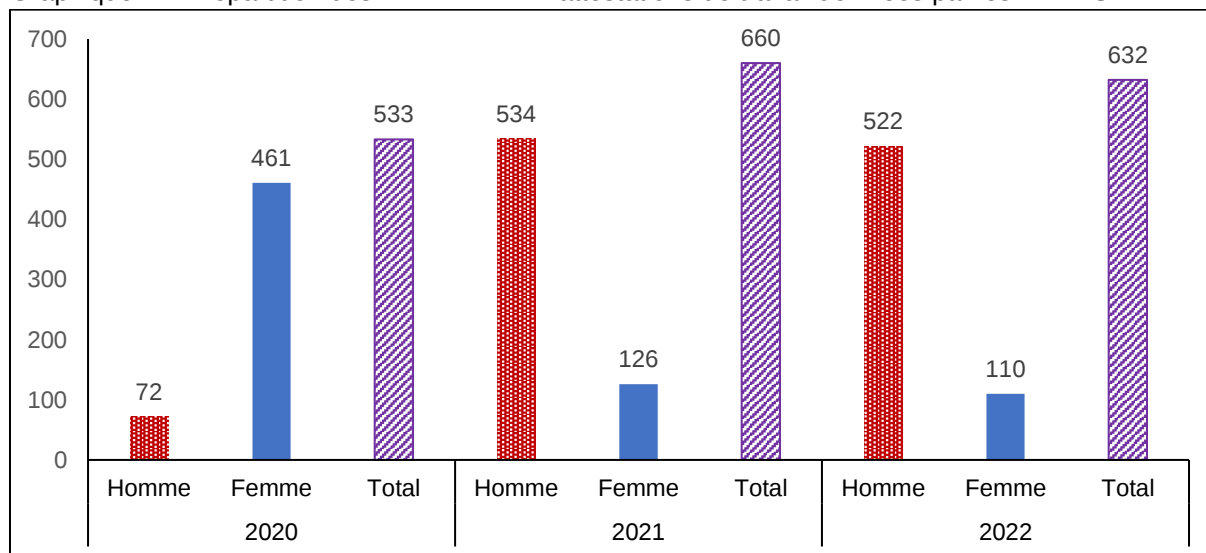
Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022

3.4.2.3. Situation des emplois offerts avec attestation de travail enregistrés auprès des DRFPS

Sur la période 2019-2022, au total 1 825 attestations de travail ont été délivrées. Le plus grand nombre d'attestation a été délivré en 2021, soit 36,2%.

En 2022, le nombre d'attestations de travail délivré est de 632 avec 522 attestations au profit des travailleurs de sexe masculin et 110 pour ceux de sexe féminin.

Graphique 14 : Répartition des bénéficiaires d'attestations de travail délivrées par les DRTPS



Source : MFPTPS/DRTPS

IV. SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS

Trois sous-thèmes sont analysés dans cette partie ; il s'agit des assujettis immatriculés à la CNSS, les cotisations sociales, et autres prestations.

4.1. Immatriculation des assujettis

De 2020 à 2023, le nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS a connu une hausse continue passant de 482 529 en 2020 à 586 639 en 2023, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 7%. Cette évolution positive concerne les deux sexes.

Tableau 55 : Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS par sexe

Rubrique	Sexe	2020	2021	2022	2023
Travailleurs immatriculés	Féminin	115 165	125 577	135 312	148 716
	Masculin	367 364	390 653	409 833	437 923
	Ensemble	482 529	516 230	545 145	586 639

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Le tableau ci-dessous fait ressortir la répartition de l'ensemble des travailleurs immatriculés à la CNSS par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2023.

A cette date, sur un effectif total de 586 639 travailleurs immatriculés à la CNSS, on dénombre 148 726 femmes soit un taux de 25.4%.

Les plus grands nombres de travailleurs immatriculés sont enregistrés dans les tranches d'âge 35 à 39 ans, suivi de celle de 30 à 34 ans et de celle de 40 à 44 ans avec respectivement 15,71%, 14,71% et 14,44%%. Les travailleurs de la tranche d'âge 15 à 19 ans sont les moins enregistrés à la CNSS avec un taux de 0,2%.

Tableau 56 : Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS au 31 décembre 2023 par groupe d'âge et par sexe

Tranche d'âge	Homme	Femme	Ensemble	
			%	Effectif
15 à 19 ans	702	335	0,2	1 037
20 à 24 ans	10 828	4 910	2,7	15 738
25 à 29 ans	37 793	17 331	9,4	55 124
30 à 34 ans	59 666	26 646	14,7	86 312
35 à 39 ans	64 332	27 815	15,7	92 147
40 à 44 ans	60 088	24 604	14,4	84 692
45 à 49 ans	52 357	18 149	12,0	70 506
50 à 54 ans	39 814	11 635	8,8	51 449
55 à 59 ans	30 847	7 484	6,5	38 331
60 à 64 ans	23 128	4 932	4,8	28 060
65 ans et plus	58 368	4 875	10,8	63 243
Ensemble	437 923	148 716	100,0	586 639

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

De 2020 à 2023, le nombre de déclarants à la CNSS a connu une hausse continue passant 175 398 en 2020 à 230 375 en 2023, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 9%. Cette évolution positive concerne l'ensemble des régimes.

Les déclarants du régime général sont les plus nombreux avec 84,93% de l'effectif total des déclarants en 2023.

Tableau 57 : Evolution des déclarants par régime à la CNSS

Régime	2020	2021	2022	2023
Général	145 041	161 269	177 046	195 659
Gens de maison	10 313	10 475	10 618	10 778
Assurés volontaires	20 044	21 275	22 655	23 938
Total employeurs déclarés	175 398	193 019	210 319	230 375

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Le tableau ci-dessus fait ressortir l'évolution du nombre de travailleurs immatriculés par domaine d'activités des entreprises.

En 2020, 483 194 travailleurs ont été immatriculés en 2020 contre 516 230 en 2021 et 545 145 en 2022. Le taux d'accroissement moyen annuel sur la période est de 6%.

Les entreprises du domaine « Services fournis à la collectivité, Services Sociaux et services personnels » constituent la majorité des déclarations faites au cours de l'année 2022 (39,6%), suivies de celles des secteurs de « Commerce de Gros et de Détails, Restaurants et Hôtels » (19,3%), du « Bâtiment et Travaux Publics » (12,6%) et de Industries manufacturières (10,1%).

Tableau 58 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés par domaine d'activités

Domaine d'activité	2020	2021	2022	2023
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	7 817	8 351	8 780	9 456
Industries extractives	18 743	20 024	21 053	22 673
Industries manufacturières	46 509	49 689	52 242	56 263
Electricité-gaz et eau	10 183	10 879	11 438	12 318
Bâtiment et Travaux Publics	58 122	62 096	65 287	70 312
Commerce de gros et de détails, restaurants et hôtels	88 882	94 959	99 838	107 522
Transport, entrepôts et communications	35 107	37 507	39 434	42 469
Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux particuliers	16 665	17 804	18 719	20 160
Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	181 883	194 318	204 302	220 025
Activités mal désignées	1 244	1 329	1 397	1 503
SAI ⁹	18 039	19 274	22 655	23 938
Ensemble	483 194	516 230	545 145	586 639

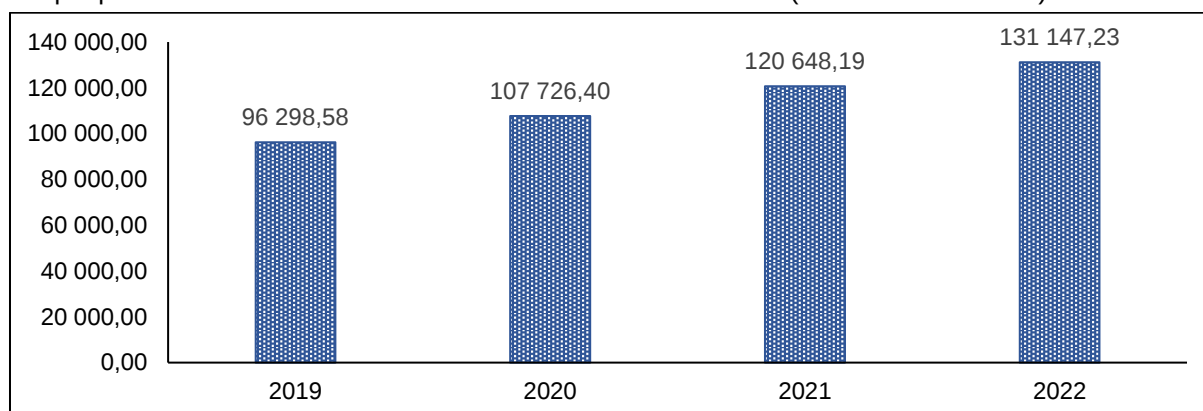
Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

4.2. Cotisations sociales

Les cotisations sociales ont connu une hausse de 8% en 2022 passant de 120,648 milliards de Franc CFA en 2021 à 131,147 milliards en 2022.

⁹ SAI est constitué essentiellement d'assurés volontaires

Graphique 15 : Evolution des cotisations encaissées et recouvrés (en millions de FCFA)



Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

4.3. Prestations

4.3.1. Pensions vieillesse

Le nombre de bénéficiaires de la pension de vieillesse en 2022 s'élève à 57 790 soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2021. Par type de pension, les bénéficiaires de la pension de retraite vieillesse sont les plus nombreux avec un taux de 43,2% de l'ensemble des bénéficiaires, suivi de ceux de la pension de veuves (35,9%).

Tableau 59 : Évolution des bénéficiaires de pension selon le type

Années/Type de pension	2019	2020	2021	2022
Pensions de retraite vieillesse	23 982	25 161	26 415	27 873
Pension de veuves	18 730	19 309	19 964	20 734
Pension de veufs	197	225	249	274
Pension d'orphelins	9 364	8 982	8 789	8 667
Pension d'invalidité	112	114	111	115
Pension anticipée	70	69	66	68
Pension d'ascendants	42	48	53	59
Total	52 497	53 908	55 647	57 790

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

4.3.2. Prestations familiales

La répartition des prestations familiales par nature en 2022 fait ressortir 91 085 allocataires, 42 532 conjoints d'allocataires et 257 676 enfants d'allocataires, soit respectivement une hausse de 2,8%, 1,8% et 1,4% par rapport à 2021.

Tableau 60 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires d'allocations familiales selon leur nature

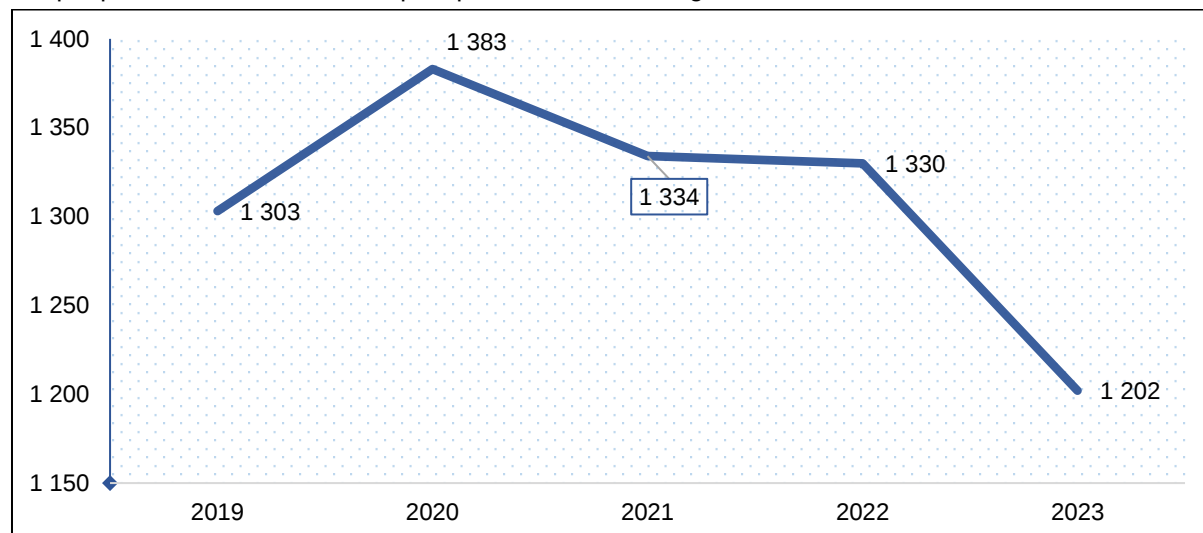
Nature	2019		2020		2021		2022	
	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement
Allocataires	76 236	13,47	84 401	10,71	88 587	4,96	91 085	2,82
Conjoints d'allocataires	39 042	2,26	41 008	5,04	41 798	1,93	42 532	1,76
Enfants d'allocataires	241 309	5,98	245 540	1,75	254 013	3,45	257 676	1,44

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

4.3.3. Risques professionnels

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles déclarés en 2021 à la CNSS a connu une baisse de 0,3% par rapport à 2020. De 2022 à 2023, ce nombre est en quasi baisse. Il est de 1 330 en 2022 et de 1 202 en 2023.

Graphique 16 : Evolution des risques professionnels enregistrés



Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Le nombre de rentiers en 2022 s'élève à 2 159 contre 2 184 en 2021, soit une baisse de 1,1%. Selon la nature, les rentes viagères sont les plus nombreuses soit 58,8%. Elles sont suivies des rentes d'orphelins (18,5%).

Tableau 61 : Évolution des rentes à la CNSS selon leur nature

Nature de la rente	2019	2020	2021	2022
Rentes Viagères	1 339	1303	1 278	1 270
Rentes de Veuves	314	308	296	294
Rentes de Veufs	1	1	2	3
Rentes d'Orphelins	514	492	421	399
Rentes d'Ascendants	186	185	187	193
Ensemble	2 354	2 289	2 184	2 159

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

V. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL

Les aspects des relations professionnelles et du dialogue social analysés dans cette section abordent le contrôle de l'application de la législation du travail, la santé et la sécurité au travail puis les règlements de conflits.

5.1. Contrôle de l'application de la législation du travail

Les services d'inspection du travail ont contrôlé au total 5 347 entreprises sur la période 2020-2022. Le nombre d'entreprises contrôlées en 2022 est de 1 920 contre 1 837 en 2021, soit une augmentation de 4,5%.

Selon le type de résolution, le nombre de mises en demeure est passé de 78 984 en 2021 à 74 244 en 2022, soit une baisse de 6%. Le nombre procès-verbaux d'amendes est passé de 118 en 2021 à 155 en 2022 soit une hausse de 31,4%.

Tableau 62 : Evolution de contrôle d'établissement, d'observations formulés, de mise en demeure et de PV

Type de résolution	2020	2021	2022	Total
Nombre d'établissement contrôlé	1 590	1 837	1920	5 347
Nombre d'observations	27 989	21 613	23639	73241
Nombre de mises en demeure	64 846	78 984	74244	218074
Nombre de PVI ¹⁰ établis	14	34	13	61
Nombre de PV amendes	152	118	155	425

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

De 2020 à 2022, les services d'inspection du travail ont visé et enregistré 7 903 contrats de travail. Le nombre de Contrats de travail visés est passé de 3 343 en 2021 à 1 825 en 2022 soit une baisse de 45,4%.

On dénombrait parmi ces contrats de travail 2 825 contrats de travail des non nationaux soit 35,8% du nombre total de contrats enregistrés sur la période indiquée et 5 078 contrats de travail de travailleurs nationaux soit 64,2%.

Le nombre de contrats de travail des non nationaux est passé de 1 135 en 2021 à 883 en 2022 soit une baisse de 22,2% et celui des contrats de travail des nationaux passée de 2 208 en 2021 à 942 en 2022 soit une baisse de 57,3%.

Tableau 63 : Evolution du nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection du travail

Contrats de travail visés	2020	2021	2022	Total
Nombre de contrats de travail des non nationaux	807	1135	883	2 825
Nombre de contrats de travail des nationaux ¹¹	1928	2208	942	5 078
Total	2735	3343	1825	7 903

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

¹⁰ Procès-verbal d'infraction

¹¹ Le visa des contrats de travail des nationaux n'est pas obligatoire

5.2. Santé et sécurité au travail

Le nombre total de sinistres enregistrés sur la période 2021-2023 est de 3 866. En 2023, ce nombre s'élève à 1 202 contre 1 330 en 2022, soit une baisse de 9,6%.

Tableau 64 : Evolution des lésions professionnelles enregistrées à la CNSS selon le type de sinistre et le sexe

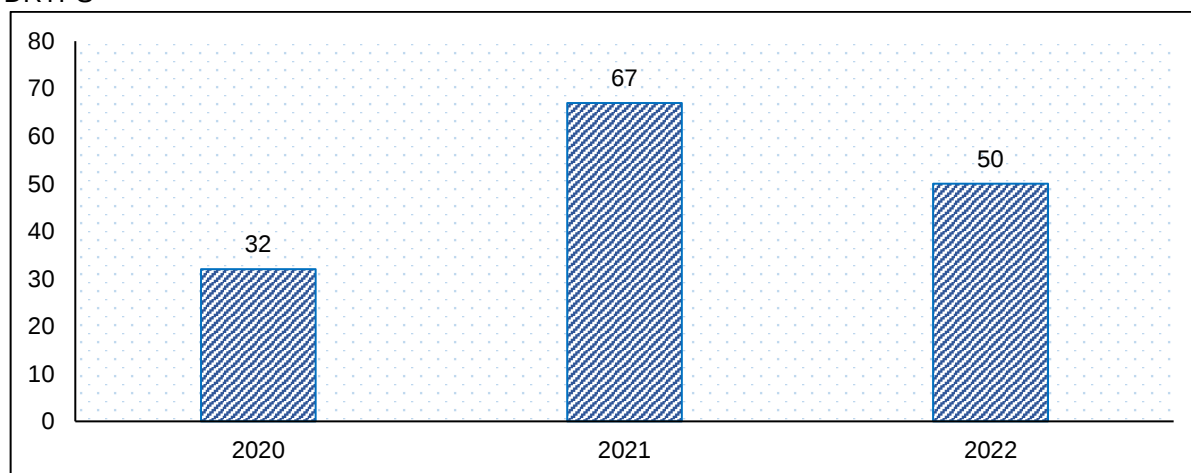
Type de sinistre	Sexe	2021	2022	2023
Accidents de travail	Homme	1005	-	914
	Femme	305	-	272
	Total	1 310	1 314	1 186
Maladies professionnelles	Homme	17	-	13
	Femme	7	-	3
	Total	24	16	16
Ensemble	Homme	1022	1 038	927
	Femme	312	292	275
	Total	1 334	1 330	1 202

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Les services d'inspection ont contribué à la mise en place de 149 comités de sécurité et santé au travail entre 2020 et 2022. En 2022, au total 50 comités de sécurité et santé au travail ont été enregistrés, soit 33,5% sur l'ensemble.

Le nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS est passé de 67 en 2021 à 50 en 2022 soit une baisse de 25,4%.

Graphique 17 : Evolution du nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS



Sources : DRTPS-CNSS

5.3. Règlement des conflits

5.3.1. Conflits individuels

Les services d'inspection du travail ont enregistré 12 992 conflits individuels entre 2020 et 2022. Le nombre de conflits individuels est passé de 5 103 en 2021 à 3 711 en 2022, soit une baisse de 27,3%.

Les plus grands nombres de conflits individuels ont été enregistrés dans les branches des « Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » (36,8%), des « Industries extractives » (23,2%), du « Commerce de gros et de détail, des restaurants et hôtels » (13,5%) et du « Bâtiment et travaux publics » (9,8%).

Le plus grand nombre de conflits individuels sur la période a été enregistré en 2021.

Tableau 65 : Evolution du nombre de conflits individuels selon la branche d'activité

Branches d'activité	2020	2021	2022
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	12	21	24
Industries extractives	583	1017	860
Industries manufacturières	174	467	200
Electricité, gaz et eau.	10	19	22
Bâtiment et travaux publics	533	411	363
Commerce de gros et de détail ; restaurants et hôtels	682	574	501
Transports, entrepôts et communications	174	250	187
Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	518	127	82
Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	1236	2106	1 366
Activités mal désignées	256	111	106
Ensemble	4178	5103	3 711

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

Parmi les 3 711 conflits individuels enregistrés en 2022 :

- 1 846 se sont soldés par des conciliations soit 50,5% du nombre total de conflits individuels enregistrés ;
- 1 620 ont abouti à des PV de non conciliation soit 44,3% ;
- 190 ont abouti à des PV de non conciliation par défaut soit 5,2%.

Tableau 66 : Répartition du nombre de conflits individuels selon l'issue du règlement en 2022

Issue du règlement	Ensemble	
	Pourcentage	Effectif
Conciliation	50,5	1846
Non conciliation	44,3	1620
Non conciliation par défaut	5,2	190
En instance	0,0	0
Total	100,0	3656

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

La région du Centre a enregistré le plus grand nombre de conflits individuels en 2022 avec 944 conflits soit 25,4% du nombre total de conflits. Elle est suivie par la région des hauts bassins avec 902 conflits soit 24,3% des conflits enregistrés en 2022. Le Sahel et le Centre-nord sont les régions qui ont enregistré moins de conflits individuels avec chacune 26 conflits soit moins de 1% du nombre total de conflits individuels enregistrés.

Tableau 67 : Répartition des conflits individuels par région en 2022

Région	Ensemble	
	Pourcentage	Effectif
Boucle du Mouhoun	3,6	134
Cascades	8,3	309
Centre	25,4	944
Centre-Est	2,0	76
Centre-Nord	0,7	26
Centre-Ouest	15,2	563
Centre-Sud	0,8	30
Est	9,5	353
Hauts-Bassins	24,3	902
Nord	5,3	197
Plateau Central	2,1	77
Sahel	0,7	26
Sud-Ouest	2,0	74
Ensemble	100,0	3 711

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

Entre 2020 et 2022, le plus grand nombre de conflits enregistrés portait sur les salaires et s'élève à 8 448. Le deuxième plus grand nombre de conflits enregistrés concernait les congés payés dont le nombre est de 7 437.

Le nombre de conflit portant sur les salaires est passé de 2 154 en 2021 à 3 938 en 2022, soit une augmentation de 82,8%. Le nombre de conflits portant sur les congés payés est passé de 2 131 en 2021 à 3 433 en 2022, soit une évolution de 61,1%.

Aucun conflit n'a porté sur la maladie, les heures supplémentaires, le reclassement, le transport, la démission, le licenciement, les autres indemnités.

Tableau 68 : Evolution du nombre litige par point de litige

Points du Litige	2019	2020	2021	2022
Salaires	1 763	2 356	2 154	3938
Prime d'ancienneté	491	493	1 071	4463
Bulletin de paie	0	0	0	8380
Maladie	0	0	0	0
Préavis	1 042	1 114	1 141	0
Certificat médical	0	0	0	20779
Certificat de travail	1 194	1 661	1 757	22730
Indemnité de licenciement	993	1 336	1 174	0
Heures supplémentaires	0	0	0	0
Reclassement	0	0	0	0
Transport	0	0	0	0
Cotisation CNSS	0	0	0	5376
Déclaration CNSS	815	1 383	1 432	224
Démission	0	0	0	0
Congés payés	1 389	1 873	2 131	3433
Licenciement	0	0	0	0
Dommages et intérêts	967	1 213	1 245	0
Autres indemnités	0	0	0	0
Autres primes	0	0	0	2435
Autres	695	1 725	2 400	358
Ensemble	9 349	13 154	14 505	72116

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

5.3.2. Conflits collectifs

Entre 2020 et 2022, les DRTPS et la DGT ont été enregistrés au total 26 conflits collectifs du travail. Ce nombre était de 8 en 2020 et est passé à 9 en 2021 et 2022.

Les plus grands nombres de conflits collectifs du travail ont été enregistrés dans la branche « Industries manufacturières » (10) suivi de la branche « Transports, entrepôts et communications » (07).

La branche « Industries manufacturières » enregistre en moyenne 3 conflits par an sur la période.

Aucun conflit n'a été enregistré dans les branches « Agriculture, chasse, sylviculture et pêche », « Electricité, gaz et eau », « Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » et « Activités mal désignées ».

Tableau 69 : Evolution du nombre de conflits collectifs par branches d'activité

Branches d'activité	2020	2021	2022	Total
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	0	0	0	0
Industries extractives	3	0	0	3
Industries manufacturières	2	2	6	10
Électricité, gaz et eau.	0	0	0	0
Bâtiment et travaux publics	1	1	0	2
Commerce de gros et de détail ; restaurants et hôtels	0	1	0	1
Transports, entrepôts et communications	2	3	2	7
Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	0	2	1	3
Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	0	0	0	0
Activités mal désignées	0	0	0	0
Ensemble	8	9	9	26

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

L'ensemble des DRTPS ont enregistré 20 conflits collectifs de travail sur les 26 au cours de la période 2020-2022. (Les 06 autres ont été enregistrés à la DGT).

La DRTPS Hauts-Bassins a enregistré le plus grand nombre de conflits collectifs du travail avec 13 conflits soit 65 % du nombre total de conflits collectifs enregistrés sur la période. Le plus grand nombre de conflits collectifs enregistrés en une année est de 7 conflits en 2020 et 2022.

Tableau 70 : Evolution du nombre de conflits collectifs enregistrés par région

Région	2020	2021	2022	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	1	0	0	1
Centre	1	2	0	3
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	4	2	7	13
Nord	0	0	0	0
Plateau Central	1	2	0	3
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	7	6	7	20

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

En 2022, treize (13) actes ont été dressés à l'issue des séances de tentative de conciliation sur les vingt-six (26) conflits collectifs enregistrés et se répartissent comme suit :

- Sept (07) PV de non conciliation ;
- Six (06) PV de conciliation, soit un taux de règlement à l'amiable de 54 %.

La DRTPS Hauts-Bassins a enregistré quatre (04) PV de conciliation et cinq PV (05) de non conciliation.

La DGT, quant à elle, a dressé deux (02) PV de conciliation et deux (02) PV de non conciliation

Tableau 71 : Répartition des conflits collectifs par région et type de règlement en 2021

Région	Conciliation	Non conciliation	En instance	Autres suites	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	4	5	0	0	9
Nord	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
DGT	2	2	0	0	4
Ensemble	6	7	0	0	13

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

Au 31 décembre 2022, sur l'ensemble des conflits collectifs de travail traités par les DRTPS et la DGT, on dénombre cinq (05) de motif juridique, deux (02) de motif juridique et économique et un (01) ayant un motif économique.

Tableau 72 : Répartition par motifs des conflits collectifs de travail enregistrés par les DRTPS et la DGT au 31 décembre

DRTPS et DGT	Motifs des conflits				Total général
	Economique	Juridique	Juridique & économique	Autres	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-bassins	1	5	0	1	7
Nord	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
DGT	0	0	2	0	2
Total général	1	5	2	1	9

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

Sur la période 2020-2022, le nombre de grève n'a pas connu de grand changement en une année. Aucun lock-out n'a été enregistré par les DRTPS et la DGT sur la période.

Au fil des années, les DRTPS et la DGT ont enregistré 14 grèves dont 5 en 2020, 4 en 2021 et 5 en 2022. Sur la période, on note un taux d'accroissement moyen annuel de 3%.

Tableau 73 : Evolution du nombre de grève et lock-out

Rubrique	2020	2021	2022	Total
Grève	5	4	5	14
Lock-Out	0	0	0	0

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

Les DRTPS et la DGT ont contribué à la signature et/ou enregistré 48 accords d'établissement, 36 statuts du personnel et 01 convention collective sur la période 2020-2022.

Il y a eu plus d'accords d'établissement en 2020 avec un chiffre de 18 soit 38% du nombre total enregistré sur la période de référence.

Le pic de statuts de personnel a été atteint en 2020 et 2021 avec 12 statuts chaque année.

Sur la période, une seule convention collective a été signée en 2020.

Tableau 74 : Accords de convention collective

Rubrique	2020	2021	2022	Total
Accords d'établissement	15	07	18	48
Statut du personnel	12	12	05	36
Convention collectives signées	01	0	0	2

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2020-2022, MFPTPS

VI. MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Ce point traite des questions des migrations des populations.

6.1. Statut migratoire

Dans la population résidente, 19,2 % des individus sont des migrants en 2019. Cette migration concerne à la fois les femmes (19,4%) et les hommes (19%). Cependant, les femmes sont proportionnellement plus touchées par la migration interne que les hommes. Le constat est contraire pour la migration internationale qui implique relativement plus les hommes.

Tableau 75 : Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non migrants	7 085 933	81	7 591 096	80,6	14 677 029	80,8
Migrants internationaux	611 659	7	447 678	4,7	1 059 337	5,8
Migrants internes	1 054 813	12	1 380 572	14,7	2 435 385	13,4
Total migrants	1 666 472	19	1 828 250	19,4	3 494 722	19,2
Ensemble	8 752 405	100	9 419 346	100	18 171 751	100

Source : INSD, RGPH 2019

6.2. Migration interne

Les migrations internes s'effectuent à l'intérieur du territoire national. En 2019, plus de 2 338 000 personnes résident hors de leurs communes de naissance, soit 13,8% de la population recensée. En termes d'effectif et quel que soit le type de migration interne, les femmes sont plus impliquées que les hommes. Cependant, la prévalence de la migration inter-régionale est plus élevée chez les hommes que chez les femmes pour tous les types de migrations internes. C'est l'inverse qui prévaut dans la migration intra-province et celle inter-province.

Tableau 76 : Répartition des différents types de migrants internes selon le sexe

Type de migrants	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migrants internes durée-de-vie						
Migrants intra-provinces	263 485	26,1	416 812	31,2	680 297	29,1
Migrants inter-provinces	81 155	8	132 086	9,9	204 873	8,8
Migrants inter-régions	666 436	65,9	787 381	58,9	1 453 817	62,2
Ensemble	1 011 076	100	1 336 279	100	2 338 987	100
Migrants internes récents						
Migrants intra-provinces	92 650	49	107 152	49,2	199 802	49,1
Migrants inter-provinces	14 550	7,7	17 499	8	32 049	7,9
Migrants inter-régions	82 038	43,4	93 031	42,7	175 069	43
Ensemble	189 238	100	217 682	100	406 920	100
Migrants intercommunautaires						
Migrants intra-provinces	125 534	31,1	167 042	33,5	292 576	32,4
Migrants inter-provinces	35 144	8,7	45 714	9,2	80 858	9
Migrants inter-régions	242 869	60,2	285 789	57,3	528 658	58,6
Ensemble	403 547	100	498 545	100	902 092	100

Source : INSD, RGPH 2019

6.3. Migrations internationales

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Elle concerne donc à la fois les immigrations et les émigrations. En 2019, neuf immigrés internationaux durée-de-vie sont des burkinabè. En valeur absolue, l'immigration internationale durée de vie touche plus les femmes (182 007) que les hommes (167 860) burkinabè.

Tableau 77 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe

Nationalité	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Burkinabè	167 860	182 007	349 867	89,1	90,2	89,7
Non Burkinabè	20 602	19 782	40 384	10,9	9,8	10,3
Ensemble	188 462	201 789	390 251	100	100	100

Source : INSD, RGPH 2019

L'émigration récente regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger au cours des douze derniers mois. En 2019 plusieurs motifs ont poussé 79 191 personnes à émigrer vers l'étranger. Parmi celles-ci, figurent 10 843 femmes. Les raisons liées à l'amélioration du bien-être ont une bonne place parmi les motifs principaux qui amènent les burkinabè à sortir de leur pays. En effet, 66,4% des émigrés récents vont pour la recherche de l'emploi (47,6%) et pour l'orpaillage (18,8%). Pour ces deux raisons majeures, les femmes sont nettement minoritaires que les hommes. Les autres principaux motifs d'émigration internationale récente sont respectivement les raisons familiales (16,2%), la Recherche de terre fertile/pâturage (4,9%) et les raisons d'étude (3,4%).

Tableau 78 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe

Motif de changement de résidence	Sexe		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Effectif	%
Crise socio-politique	326	59	385	0,5
Expulsé (situation irrégulière)	37	7	44	0,1
Situation d'inondation ou de sinistre	13	0	13	0,0
Recherche de terre fertile/pâturage	3 506	392	3 898	4,9
Raisons purement professionnelles	1 432	182	1 614	2,0
Orpaillage	14 680	201	14 881	18,8
Raisons familiales	7 384	5 470	12 854	16,2
Raisons de santé	165	111	276	0,3
Raisons d'études	1 958	769	2 727	3,4
Recherche d'emploi	34 998	2 702	37 700	47,6
Conflits éleveurs/agriculteurs	66	5	71	0,1
Conflits communautaires (autres que éleveurs/agriculteurs)	27	2	29	0,0
Retraite	13	6	19	0,0
Insécurité	273	55	328	0,4
Conditions climatiques/environnementales	172	17	189	0,2
Projet de développement économique	1 173	106	1 279	1,6
Exploitation industrielle d'or	171	2	173	0,2
Autres	1 954	757	2 711	3,4
Ensemble	68 348	10 843	79 191	100,0

Source : INSD, RGPH 2019

6.4. Migration des jeunes

Le phénomène de la migration touche toutes les couches de la population burkinabè, en particulier la frange jeune de cette population. Dans l'ensemble, 1 579 657 jeunes de 15 à 35 ans ont migré en 2019, dont 56,1% de filles. Mais la migration internationale concerne plus les jeunes garçons (52,9%) que les filles. La prévalence de la migration chez les jeunes augmente avec l'âge passant de 20,7% dans le groupe d'âge 15-19 ans à 29,7% dans le dernier groupe (30-35ans). En relation avec le milieu de résidence, la migration des jeunes présente une importance quasiment identique en milieu rural qu'en milieu urbain (50 %). Néanmoins, la migration interne des jeunes est plus intense en milieu urbain (53,4%) qu'en milieu rural, alors que la migration internationale intéresse plus les jeunes en milieu rural (58,8%).

Tableau 79 : Migration des jeunes selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques	Migrants internes		Migrants internationaux		Migrants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe						
Masculin	514235	41,3	221 749	52,9	693 047	43,9
Féminin	732366	58,7	197 420	47,1	886 610	56,1
Groupes d'âges						
15-19	265 919	21,3	70 411	16,8	327 061	20,7
20-24	313 983	25,2	93 587	22,3	389 602	24,7
25-29	307 820	24,7	110 328	26,3	393 565	24,9
30-35	358 879	28,8	144 843	34,6	469 429	29,7
Milieu de résidence						
Urbain	665 577	53,4	172 702	41,2	795 469	50,4
Rural	581 024	46,6	246 467	58,8	784 188	49,6
Ensemble	1 246 601	100	419 169	100	1 579 657	100

Source : INSD, RGPH 2019

Conclusion

Le présent rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail au Burkina Faso constitue la deuxième d'une série de rapports que l'ONEF réalise et met à la disposition des pouvoirs publics, des planificateurs, des organisations des employeurs et des travailleurs, etc. Ce rapport est le fruit de travail de collecte et d'analyse de données et d'informations émanant d'acteurs intervenant dans les services en lien avec le marché du travail. Ainsi, les points essentiels de l'analyse ont porté sur :

- la situation économique, financière et démographique du Burkina Faso ;
- la couverture du système éducatif dans sa globalité ;
- les indicateurs relatifs au marché du travail ;
- les prestations de sécurité sociale des travailleurs ;
- les relations professionnelles et le dialogue social, et
- les mouvements de population.

Le marché du travail présente des dysfonctionnements caractérisés par un déséquilibre entre la demande et l'offre du travail. En effet, au niveau des services privés et publics de l'emploi, la demande d'emploi est toujours supérieure à l'offre. A l'ANPE, le taux de couverture moyen de l'offre sur l'emploi est de 4,2% de 2020 à 2023. Selon les résultats du RGPH 2019, il ressort que 70,1% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 14,3% disposent du CEP, 1,4% ont le DEUG/DUT/BTS et 2,4% ont la licence ou plus. Nonobstant la mise en œuvre des politiques actives de l'emploi tant par l'Administration publique que par les ONG au Burkina Faso, il s'avère nécessaire de renforcer davantage les mesures de soutien direct et indirect à la création d'emploi, notamment pour les groupes cibles les plus touchés par le chômage et les emplois vulnérables.

Aussi, quelques recommandations ont été formulées à l'issue des travaux d'analyse. Ce sont :

- allouer des ressources financières conséquentes pour améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle ;
- réaliser des études d'insertion au niveau des cycles et des secteurs de l'EFTP ;
- réaliser des études sectorielles sur la demande en main-d'œuvre (profils et qualifications demandés) auprès des entreprises ;
- accompagner les initiatives des jeunes qualifiés à leur insertion professionnelles (auto emploi).

Bibliographie

- [1] **Agence nationale pour l'emploi**, « Rapports d'activités, 2022 ».
- [2] **Bureaux privés de placement**, « Rapports d'activités, 2022 ».
- [3] **Banque Central des Etats de l'Afrique de l'Ouest** (www.worldbank.org)
- [4] **Caisse nationale de sécurité sociale** « Rapport d'activités, 2022 ».
- [5] **Caisse nationale de sécurité sociale** « annuaire statistique, 2022 ».
- [6] **Direction générale de l'économie et de la planification** : Rapport de suivi de dividende démographique en 2018 dimension 1 : déficit du cycle de vie, novembre 2021
- [7] **Direction générale de l'économie et de la planification** : Instrument automatisé de prévision, « Rapport de cadrage macroéconomique », 2023
- [8] **Direction générale du trésor et de la comptabilité publique** ; cadrage macroéconomique, 2022
- [9] **Institut national de la statistique et de la démographie (2019)**, « Rapport de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018 ».
- [10] **Institut national de la statistique et de la démographie** ; « Rapport du Recensement général de la population et de l'habitation, 2019 »
- [11] **Institut national de la statistique et de la démographie**, « rapport des projections démographiques 2020-2035 »
- [12] **Mali, Observatoire national de l'emploi et de la formation**, Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail, 2014 à 2016
- [13] **Maroc, Observatoire du marché du travail** : Rapport sur le marché du travail, 2020 et 2021
- [14] **Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, « annuaires statistiques de 2019 à 2022 ».
- [15] **Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, « annuaires statistiques, 2021 ».
- [16] **Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, Etude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur, 2020
- [17] **Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales**, Direction générale des examens et concours, « annuaires statistiques ».
- [18] **Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles « annuaires statistiques, 2022 »
- [19] **Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (2021)**, « Rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail ».
- [20] **Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale** Direction régionale du travail et de la protection sociale, « Rapport d'activités, 2021 ».

[21] Observatoire national de l'emploi et de la formation « Etude sur les sortants des centres de formation professionnelle du Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi », 2022.

[22] Observatoire national de l'emploi et de la formation « Etude sur les sortants des centres de formation professionnelle du Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi », 2023.

[23] Observatoire national de l'emploi et de la formation « Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail au Burkina Faso (RASAMT-2022) ».

[24] Secrétariat permanent du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation « Rapports d'activités, 2022 ».

[25] Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification « Rapports d'activités, 2022 ».

[26] Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi « Annuaire statistique, 2023 ».

ANNEXE

Equipe de rédaction

Superviseurs

SIGUENAM Rahmani	Directeur Général/ ONEF
KAMBOU Siébou William	Directeur des études et de la recherche/ONEF

Rédacteurs

Nom et prénom (s)		Structure
NAGABILA	Isaac	ONEF
YAMEOGO	Jérôme	ONEF
BOUGMA	N. Jules	ONEF
TOUGMA	W. Jérémie	ONEF
GNOUMOU	T. Dieudonné	ONEF
TRAORE/KONE	Fatimah Ibrahim	ONEF
TRAORE	Massi Bertin	ONEF
SILGA	Maxime	DGEP/MEFP
SAWADOGO	Kadsongo	INSD/MEFP
OUEDRAOGO	Salifou	DGESS/MENAPLN
DAO	Karim	DGESS/MSJE
KONSIMBO	Kassoum	ANPE/MSJE
NABALEM	Hamidou	DGT

Annexe 1: Quelques indicateurs sur l'emploi

INDICATEURS	VALEUR (%)
Ratio emploi/population	42,9
Taux d'activité	46,2
Taux de chômage	
Total	7,1
Homme	5,6
Femme	8,8
Urbain	10,0
Rural	5,7
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	
Total	11,8
Homme	10,9
Femme	12,8
Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans	
Total	9,5
Homme	8,0
Femme	11,1
Taux de chômage des 65 ans et plus	2,4
Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle	
Total	34,1
Homme	27,7
Femme	40,7
Urbain	32,7
Rural	34,7
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	
Total	46,7
Homme	42,6
Femme	50,2
Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans	
Total	40,6
Homme	34,9
Femme	46,0
Taux de chômage des 65 ans et plus	22,0
Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
Total	45,6
Homme	40,1
Femme	50,2
Proportion des jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
Total	45,7
Homme	37,5
Femme	52,6
Proportion de la main-d'œuvre occupée selon la situation dans l'occupation	
Total	100,0
Travailleurs indépendants	52,8
Salariés	12,0
Aides familiaux	31,3
Autres	3,9
Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	84,1

Annexe 2: Évolution de la part des branches dans les secteurs de l'économie

Secteur	2019	2020	2021	2022
Secteur primaire	1,7	6,5	-9,0	8,7
Agriculture	1,9	8,9	-12,3	10,3
Agriculture hors égrenage de coton	2,0	9,0	-13,1	10,5
Égrenage de coton	-2,5	6,3	4,7	5,7
Élevage	1,0	2,0	2,8	1,7
Sylviculture et chasse	1,7	-4,6	5,2	2,5
Secteur secondaire	2,3	6,4	8,3	-6,1
Activités extractives	-0,5	19,0	7,3	-13,6
Extraction de minerais d'or	-1,2	21,0	7,1	-12,1
Autres activités extractives	5,9	-1,8	11,1	-32,6
Activités manufacturières	3,7	-3,4	10,1	6,2
Agroalimentaire	3,9	-1,1	8,8	10,2
Fabrication de textiles et articles d'habillements	2,0	-10,4	10,8	0,8
Fabrication de produits minéraux	4,5	-5,5	13,9	0,7
Autres industries manufacturières	4,2	-7,3	13,1	-1,9
Électricité - Eau - Assainissement	16,2	3,3	9,7	12,3
Construction	4,2	-5,7	7,9	-13,9
Secteur tertiaire	8,4	-3,1	13,5	6,6
Commerce et réparation	6,4	2,2	21,2	7,7
Transport et entreposage	0,4	2,6	27,1	2,6
Hébergement et restauration	0,4	-29,8	17,6	1,6
Information et communication	4,0	1,6	10,2	1,3
Services Financiers et assurances	20,1	-6,3	6,1	13,4
Activités immobilières	0,6	-5,6	6,2	1,5
Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de soutien et de bureau	6,0	-8,4	9,3	11,5
Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels	13,4	-1,2	12,6	6,7

Source : DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, mars 2023

Annexe 3 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso

Libellé	2020	2021	2022	2023
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction alimentation	3,9	6,9	24,2	1,8
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,1	4,7	10,2	6,4
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction habillement	0	0,1	0,3	0,1
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Ameublement	-1,3	1,6	4,2	9,2
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction logement	0	0	0,4	0,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Santé	0	0,1	0,1	4,9
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Transport	-0,5	-0,4	4,9	6,4
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Communication	0,2	0	0	0,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Loisirs	-0,1	0	0,3	0,1
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Enseignement	2,1	1,5	3,2	2,0
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Hotels et restaurants	0,3	0,7	1,7	4,1
Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Autres biens et services	0,3	-0,2	1,3	0,3
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,9	3,9	14,1	0,7

Source : BCEAO

Annexe 4 : Répartition des attestations de chômage par DRTPS et par sexe

Directions régionales	2020			2021			2022		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Boucle du Mouhoun	11	576	587	11	610	621	11	647	658
Cascades	2	1 067	1 069	2	1 082	1 084	21	1034	1055
Centre	193	1 384	1 577	184	1 063	1 247	48	1184	1232
Centre-Est	7	80	87	5	72	77	14	112	126
Centre-Nord	1	45	46	1	45	46	4	42	46
Centre-Ouest	11	341	352	18	353	371	24	402	426
Centre-Sud	-	5	5	2	-	2	0	2	2
Est	-	1 085	1 085	20	885	905	6	586	592
Hauts-Bassins	1 216	2 681	3 897	1 235	2 726	3 961	988	2129	3117
Nord	5	37	42	6	23	29	13	64	77
Plateau Central	-	1	1	1	7	8	2	10	12
Sahel	1	27	28	-	18	18	3	24	27
Sud-Ouest	2	267	269	2	315	317	5	326	331
Total général	1 449	7 596	9 045	1 487	7 199	8 686	1139	6562	7701

Source : MFPTPS/ DGT

Annexe 5 : Répartition des attestations de travail par DRTPS et par sexe

Directions régionales	2020			2021			2022		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Boucle du Mouhoun	1	8	9	0	6	6	0	4	4
Cascades	0	3	3	0	7	7	3	23	26
Centre	49	347	396	95	405	500	80	423	503
Centre-Est	0	5	5	0	7	7	1	0	1
Centre-Nord	2	5	7	1	6	7	0	0	0
Centre-Ouest	3	9	12	1	9	10	0	1	1
Centre-Sud	0	0	0	3	0	3	0	0	0
Est	0	0	0	1	19	20	0	0	0
Hauts-Bassins	12	67	79	23	49	72	23	48	71
Nord	1	9	10	1	22	23	1	10	11
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Sahel	0	6	6	0	3	3	2	3	5
Sud-Ouest	4	2	6	1	1	2	0	9	9
Total général	72	461	533	126	534	660	110	522	632

Source : MFPTPS/ DGT

Annexe 6 : Répartition des inscrits par titre, l'année et le sexe

Titre de qualification	2021			2022			2023		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
CQP	3 010	3 099	6 109	3 173	4 071	7 244	3 715	5 756	9 471
BQP	842	325	1167	964	314	1278	1172	392	1 564
BPT	492	65	557	584	111	695	615	93	708
BPTS	48	4	52	121	18	139	105	15	120
Ensemble	4 392	3 493	7 885	4 842	4 514	9 356	5 607	6 256	11 863

Source : SP-CNC

Annexe 7 : Répartition des admis par titre, l'année et le sexe

Titre de qualification	2021			2022			2023		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
CQP	2 650	2 511	5 161	2 792	3 449	6 241	3 179	4 799	7 978
BQP	679	260	939	846	260	1106	1001	299	1300
BPT	442	65	507	522	109	631	559	92	651
BPTS	28	4	32	108	18	126	97	14	111
Ensemble	3 799	2 840	6 639	4 268	3 836	8 104	4 836	5 204	10 040

Source : SP-CNC

Annexe 8 : Répartition des inscrits présents et des admis au CQP selon la région et l'année

Région	Inscrits présents CQP						Admis CQP					
	2021		2022		2023		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Boucle du Mouhoun	349	113	351	191	381	286	337	87	333	179	367	235
Cascades	160	109	179	108	160	158	134	90	151	96	135	152
Centre	663	812	708	1122	844	1445	571	629	598	927	706	1103
Centre-Est	125	194	137	246	130	457	91	162	114	216	114	446
Centre-Nord	168	195	194	299	264	410	144	187	169	276	233	399
Centre-Ouest	272	340	245	387	261	574	238	226	208	291	168	320
Centre-Sud	27	78	63	107	79	172	23	78	62	105	74	165
Est	174	313	280	340	267	430	148	287	223	307	212	390
Hauts-Bassins	378	396	394	488	474	637	315	284	353	305	419	543
Nord	162	272	162	423	194	642	150	240	154	404	184	584
Plateau Central	319	86	285	103	411	184	316	82	284	102	362	180
Sahel	77	79	68	76	77	94	74	75	52	66	73	89
Sud-Ouest	136	112	107	181	173	267	109	84	91	175	132	193
Ensemble	3 010	3 099	3 173	4 071	3 715	5 756	2 650	2 511	2 792	3 449	3 179	4 799

Source : SP-CNC

Annexe 9 : Répartition des inscrits présents et des admis au BQP selon la région et l'année

Région	Inscrits présents BQP						Admis BQP					
	2021		2022		2023		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Boucle du Mouhoun	22	7	38	4	38	12	18	3	33	2	34	4
Cascades	11	4	21	6	72	8	5	1	20	4	53	6
Centre	427	175	486	94	568	178	339	140	401	82	483	155
Centre-Est	9	1	6	4	5	10	5	1	6	4	3	3
Centre-Nord	11	4	13	4	13	9	10	3	13	3	10	6
Centre-Ouest	45	37	64	47	62	45	33	29	58	32	46	20
Centre-Sud	2	3	3	2	3	0	2	2	3	2	2	-
Est	46	9	31	18	34	14	31	8	24	9	22	9
Hauts-Bassins	27	14	48	35	61	29	22	9	44	29	52	17
Nord	27	6	36	10	42	9	19	4	28	6	36	6
Plateau Central	212	57	213	85	267	68	192	55	212	83	253	64
Sahel	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	1	-
Sud-Ouest	3	6	5	5	6	10	3	4	4	4	6	9
Ensemble	842	325	964	314	1172	392	679	260	846	260	1001	299

Source : SP-CNC

Annexe 10 : Répartition des inscrits présents et des admis au BPT selon la région et l'année

Région	Inscrits BPT						Admis BPT					
	2021		2022		2023		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Boucle du Mouhoun	1	0	4	0	1	0	1	0	4	0	1	0
Cascades	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Centre	105	14	125	15	110	13	86	14	96	15	87	13
Centre-Est	0	0	2	0	2	0	0	0	1	0	2	0
Centre-Nord	3	0	3	0	4	0	3	0	3	0	4	0
Centre-Ouest	13	4	25	4	48	10	13	4	21	3	46	10
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Est	9	2	5	0	9	0	8	2	2	0	6	0
Hauts-Bassins	157	6	157	40	153	29	139	6	138	39	134	29
Nord	2	2	2	0	0	0	2	2	2	0	0	0
Plateau Central	201	37	259	52	288	41	189	37	253	52	279	40
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	492	65	584	111	615	93	442	65	522	109	559	92

Source : SP-CNC

Annexe 11 : Répartition des inscrits et des admis au BPTS selon la filière et l'année

Filières	Inscrits présents						Admis					
	2021		2022		2023		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Électromécanique et Automates Programmables Industriels	0	0	0	0	30	4	0	0	0	0	26	3
Électronique Industrielle Energie Solaire photovoltaïque	0	0	0	0	12	1	0	0	0	0	12	1
Informatique et télécommunication	0	0	0	0	9	4	0	0	0	0	7	4
Maintenance Industrielle	48	4	121	18	54	6	28	4	108	18	52	6
Ensemble	48	4	121	18	105	15	28	4	108	18	97	14

Source : SP-CNC

Annexe 12 : Répartition des étudiants par domaine d'études de la CITE¹² 2011 et selon le sexe

Domaines	Années			
	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Agriculture	1 350	2 456	3 198	3 438
Service	2 675	2 665	3 031	3 927
Ingénierie, industries de transformation et production	8 819	11 390	11 813	12 988
Education	7 380	7 794	8 368	8 725
Santé et protection sociale	9 431	11 017	11 837	14 113
Sciences	23 914	30 945	34 047	39 645
Lettres et arts	40 670	54 772	57 712	58 127
Sciences sociales, commerce et droit	57 066	69 179	73 930	79 165

Sources : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

¹² Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE 2011)

Annexe 13 : Evolution du nombre d'apprenants de l'Enseignement et la formation technique et professionnelle par section, cycle et selon le sexe

SECTION	CYCLE	2019/2020			2020/2021			2021/2022			2022/2023		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	Court	1 303	5 470	6 773	1 539	6 237	7 776	2 151	7 979	10 130	2 362	8 722	11 084
	Moyen	1 289	8 405	9 694	2 358	11 142	13 500	3 143	13 391	16 534	3 957	14 810	18 767
	Long technologique	438	3 163	3 601	688	3 787	4 475	871	4 018	4 889	1670	5 312	6 982
	Long professionnel	198	1 278	1 476	451	1 914	2 365	551	2 286	2 837	956	3 773	4 729
Total Industriel		3 228	18 316	21 544	5 036	23 080	28 116	6 716	27 674	34 390	8 945	32 617	41 562
Tertiaire	Court	397	382	779	492	379	871	360	285	645	573	677	1250
	Moyen	2 946	1 251	4 197	3 086	1 060	4 146	3 269	811	4 080	3 413	1212	4 625
	Long technologique	5 739	2 262	8 001	6 214	2 224	8 438	5 675	1 765	7 440	6 015	1 877	7 892
	Long professionnel	310	146	456	330	159	489	434	228	662	401	235	636
Total Tertiaire		9 392	4 041	13 433	10 122	3 822	13 944	9 738	3 089	12 827	10 402	4 001	14 403
Agro-Sylvo-pastoral	Court	204	213	417	163	171	334	145	153	298	115	162	277
	Moyen	431	381	812	141	242	383	369	333	702	614	406	1020
	Long professionnel	118	99	217	45	103	148	148	199	347	209	209	418
Total Agro-Sylvo-pastoral		753	693	1 446	349	516	865	662	685	1 347	938	777	1 715
Total général		13 373	23 050	36 423	15 507	27 418	42 925	17 116	31 448	48 564	20 285	37 395	57 680

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Annexe 14 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle d'enseignement et de formation technique et professionnelle par section, cycle selon le sexe

		2019/2020			2020/2021			2022			2022/2023		
SECTION	CYCLE	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	Court	201	996	1 197	226	1 070	1 296	325	1 138	1 463	363	1 291	1 654
	Moyen	606	4 097	4 703	1 023	5 096	6 119	1 545	6 452	7 997	1 679	6 753	8 432
	Long technologique	295	2 022	2 317	449	2 403	2 852	502	3 058	3 560	706	3 166	3 872
	Long professionnel	94	600	694	171	740	911	228	938	1 166	363	1476	1 839
Total Industriel		1 196	7 715	8 911	1 869	9 309	11 178	2 600	11 586	14 186	3 111	12 686	15 797
Tertiaire	Court	165	103	268	215	95	310	142	115	257	76	74	150
	Moyen	1 493	627	2 120	1 353	528	1 881	1 697	406	2 103	1 440	481	1 921
	Long technologique	2 816	1 132	3 948	3 505	1 285	4 790	2 928	962	3 890	3 279	1179	4 458
	Long professionnel	201	89	290	146	88	234	234	77	311	156	110	266
Total Tertiaire		4 675	1 951	6 626	5 219	1 996	7 215	5 001	1 560	6 561	4 951	1 844	6 795
Agro-Sylvo-pastoral	Court	54	60	114	34	30	64	23	26	49	19	16	35
	Moyen	214	212	426	48	97	145	167	175	342	258	155	413
	Long professionnel	55	49	104	11	27	38	65	91	156	69	93	162
Total Agro-Sylvo-pastoral		323	321	644	93	154	247	255	292	547	346	264	610
Total général		6 194	9 987	16 181	7 181	11 459	18 640	7 856	13 438	21 294	8 408	14 794	23 202

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Annexe 15 : Liste des filières et spécialités existantes en EFTP

N°	Sections/Secteurs	Filières	Spécialités
1	Industrielle	Génie électrique	Maintenance industrielle
2			Electronique
3			Electrotechnique
4			Electromécanique
5		Energies nouvelles et renouvelables	Energies renouvelables et biocarburant
6		Génie mécanique	Fabrication mécanique
7			Mécanique générale
8		Génie civil	GC/Construction
9			Structures métalliques
10			Menuiserie bois
11			GC/Dessin
12			Bâtiment
13		Maintenance	Mécanique auto
14			Mécanique deux roues (cycles et motocycles)
15			MVA
16			Maintenance industrielle
17			Froid et climatisation
18	Tertiaire	Hôtellerie et restauration	Cuisine
19			Restauration
20			Hébergement
21		Soins aux personnes	Coiffure et esthétique
22		Commerce et services	Techniques de vente et de commercialisation
23		Matériaux souples	Coupe-couture
24			Broderie
25			Tapisserie
26		Comptabilité-gestion	Comptabilité
27			Administration commerciale et comptable
28		Commerce et vente	Technique e vente commerciale
29		Secrétariat	Secrétariat bureautique
30			Communication administrative et secrétariat
31			Technique de l'information documentaire
32		Informatique et télécommunication	Informatique de gestion
33	Agro-Sylvo-Pastoral	Agronomie	Génie alimentaire et non alimentaire
34			Agriculture